



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3



FR CIVAM Bretagne
Pôle INPACT
17, rue du Bas Village
CS 37725
35577 Cesson Sévigné cedex



CIVAM 29
4 rue Saint Michel
29190 Brasparts

Recherche et accompagnement des agriculteurs afin de favoriser les économies d'énergies à la ferme

Étude sur la traction animale

Mémoire de Master 1ère année « Ecologie Humaine : Enjeux Environnementaux des activités de production et de consommation »

2 avril - 31 juillet 2013

Muriel Fritsch
Étudiante
Master 1 Écologie Humaine

Hélène Roisille
Animatrice – Coordinatrice
FRCIVAM Bretagne

Arnaud Lecler
Animateur
CIVAM 29

Préambule

Ce rapport est le résultat d'un travail effectué par une étudiante de
*Master 1ère année « Ecologie Humaine : enjeux environnementaux des activités de production et
de consommation ».*

Ce document est tel qu'il a été remis par l'étudiant et ne comporte pas de correction ni de
commentaire des responsables pédagogiques de la formation.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Hélène Roisille, Arnaud Lecler et Sophie Pattée pour leur accueil, leurs conseils, leurs idées, leur enthousiasme.

Merci également aux administrateurs du CIVAM 29, pour leur accueil et leur convivialité, tout particulièrement Alain Quéré et Marc Pion, pour leur temps, leur aide et leur implication.

Mes remerciements vont aussi aux producteurs de Bro An Are et à l'équipe de l'écomusée des Monts d'Arrée, pour leur accueil et leur bonne humeur.

Un grand merci en particulier à Laurent Rannou pour son accueil, son temps, son enthousiasme.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres et adhérents de l'association Faire à Cheval pour m'avoir accueilli à Séné, avec une attention particulière pour Christelle Poulaud et Jean-Charles Michel, pour leurs conseils et leur aide précieuse.

Merci également à l'association PROMMATA et leurs adhérents pour leur aide et leur gentillesse.

Je remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'enquête et à mes questions.

Je n'oublie pas ma famille, mes amis pour leur soutien et leur patience, avec une pensée particulière pour Andrée et Michel qui ont eu la gentillesse de lire et corriger ce travail.

Et merci à tous ceux que j'aurai oublié mais qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce travail.

Sommaire

Introduction.....	6
A. Des mutations d'un modèle agricole en crise dans un avenir énergétique incertain.....	8
I. Le modèle agricole en difficultés.....	8
II. Quelles énergies pour demain ?.....	9
III. Des idées innovantes pour faire vivre (de) l'agriculture.....	11
a. Le mouvement CIVAM (FR CIVAM Bretagne, CIVAM 29).....	12
b. Un nouvel essor pour la traction animale.....	15
c. La traction animale dans un programme agriculture et énergie.....	17
B. La traction animale agricole en Bretagne : une photographie locale.....	18
I. Méthodologie.....	18
a. Définitions.....	18
b. Personnes ressources.....	19
c. Le comité de pilotage.....	20
d. Hypothèses de départ.....	20
e. Préparation de l'enquête.....	21
f. Diffusion.....	22
g. Réponses.....	23
II. Résultats et analyse.....	24
a. Estimations du nombre d'utilisateurs et de chevaux au travail en Bretagne.....	25
b. Caractérisation des enquêtés.....	26
c. Des grands profils dans l'utilisation.....	34
d. Difficultés et attentes des utilisateurs et porteurs de projet.....	43
e. Biais et limites de l'étude	57
C. Conclusion.....	59
D. Bibliographie.....	61
Annexes.....	68
Table des annexes.....	106
Table des figures.....	106
Table des tableaux.....	107

Introduction

Les années 1960 marquent le début de la modernisation de l'agriculture française. Les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 ont fortement incité le développement des tracteurs. Cette mécanisation agricole était destinée à développer les capacités de production du pays afin d'en assurer la sécurité alimentaire. L'essor d'une traction motorisée rendant moins pénibles les travaux agricoles entraîne l'abandon progressif des chevaux et autres animaux de trait. Ils sont désormais considérés comme désuets. L'agriculture passe alors d'une dimension nourricière ou vivrière, à une dimension industrielle et commerciale. L'agriculteur n'est plus un paysan, il devient un exploitant agricole (Lanneau, 1967). Cette industrialisation de l'agriculture, qui est partie intégrante du modèle économique en place, a pour conséquences des crises environnementales, humaines et économiques. La prise de conscience de ce phénomène induit l'apparition de nouvelles attentes de l'opinion publique envers l'agriculture, concernant la préservation de l'environnement, la qualité des produits, mais aussi la santé. Parallèlement émerge le développement d'agricultures alternatives, auquel la traction animale participe.

Depuis une dizaine d'années, on observe un retour des chevaux et autres équidés de traction, dans les villes et les campagnes françaises, en tant que compagnons de travail des hommes. Le public leur attribue volontiers une image plaisante, bienveillante. Mais elle est également souvent considérée en agriculture comme un signe de retour en arrière. La traction animale apparaît pour les collectivités comme un moyen d'économiser de l'énergie fossile, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), d'améliorer le cadre de vie ou encore d'encourager la convivialité. Elle s'inscrit parfois dans les objectifs de leurs Agenda 21, plan d'action destiné à inclure le développement durable dans leurs différents secteurs de compétences. Dans un rapport, le Conseil Général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAR) note que la mise en place de services hippomobiles « s'inscrit dans le cadre général du « développement durable » (...). En ce sens, elle est résolument moderne et innovante » (CGAAER, 2012). Ainsi, en avril 2013, 188 projets d'intégration du cheval à la vie de la ville (ramassage des poubelles, entretien des espaces verts, transport scolaire, etc) étaient en cours ou entérinés (Commission nationale des chevaux territoriaux, 2013). Les initiatives et travaux sur le cheval territorial (CIVAM de la Drôme, Bergerie Nationale Rambouillet, création de la Commission Nationale des chevaux territoriaux) sont nombreuses.

Dans le secteur agricole, un nouveau souffle est donné à la traction animale, de plus en plus

présente pour les travaux agricoles, la gestion des espaces naturels (débardage, entretien des espaces naturels), les activités de soins (équi- et asinothérapie) ou encore l'accueil social.

La présente étude s'intéresse tout particulièrement à la traction animale agricole. Sujet sur lequel les travaux et initiatives français restent rares. En 2013, une étude-action sur la traction animale, initiée par la plateforme régionale de développement rural de Rhône Alpes, sur la filière professionnelle de traction animale dans la région, a été publiée. En 2008, un travail sur l'Utilisation du cheval de trait dans l'agriculture contemporaine en France a été réalisé pour France Trait par des élèves ingénieurs de l'Institut National Supérieur des Sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement de Dijon.

L'objectif de ce travail est de connaître les motivations des utilisateurs de la traction animale agricole, établir des profils d'utilisation, cela afin de produire une vision globale de l'état de l'utilisation de la traction animale dans la région Bretagne. Un autre but de cette étude est de déterminer les difficultés rencontrées ainsi que les besoins des utilisateurs et porteurs de projets de la région, de façon à ce que leur accompagnement, dans le cadre des actions des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, mais aussi les formations qui leur sont proposées puisse évoluer. Bien qu'un recensement large ait été réalisé sur la France à l'initiative de France Trait, il n'existe pas de telle initiative en Bretagne à notre connaissance. Cela a donc été un objectif supplémentaire de ce travail. Les animaux utilisés pour les travaux de traction et pris en compte dans l'étude sont principalement des équidés : ânes, chevaux, mulets ou bardots, mais aussi des bovins. Le cheval breton, dont le berceau historique est la région Bretagne, a fait l'objet d'une attention particulière lors de son intégration à cette étude. Ce travail a été financé par le Conseil Régional de Bretagne, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Mais quel est l'intérêt de faire une étude sur la traction animale, pour le mouvement CIVAM, dans le contexte breton ? La force animale peut-elle contribuer à une nouvelle agriculture, résolument moderne ?

A. Des mutations d'un modèle agricole en crise dans un avenir énergétique incertain

I. Le modèle agricole en difficultés

Cette étude est rédigée pendant les négociations européennes sur une quatrième réforme de la Politique Agricole Commune, qui devrait amener de profondes modifications à un modèle agricole à bout de souffle. Ce modèle, basé essentiellement sur le développement de grandes exploitations spécialisées et très productives, montre des faiblesses.

Ainsi, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire face à des problèmes économiques (La Manche Libre, 13 février 2013). Un article de 2010 explicite la détresse et les suicides d'agriculteurs endettés suite aux crises de l'agro-alimentaire ou aux chutes des cours des produits alimentaires (La dépêche du midi, 26 juin 2010). Les disparités de revenus entre les agriculteurs se creusent en fonction des productions, liés aux cours des matières premières et des productions (Le Midi Libre, 15 juillet 2013). Les transmissions se font difficilement, avec une installation pour 2,8 cessations d'activité d'agriculteurs, ce qui donne un taux de renouvellement des agriculteurs en Bretagne de 35 % en moyenne sur les années 2006 – 2010 (Chambres d'agriculture Bretagne, 2012). On assiste à un phénomène de concentration des exploitations, qui s'agrandissent, tout en augmentant les volumes produits. Cette diminution du nombre des exploitations est continue depuis l'application des lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 dites lois Pisani. Cela a pour conséquence la diminution du nombre de chefs d'exploitation et de co-exploitants, passé de près de deux millions en 1950 à 604 000 en 2010 (AGRESTE 2010, 2011). C'est moins que le nombre de visiteurs présents à l'édition 2013 du salon de l'agriculture, à savoir 695 000 (L'Express, mars 2013). Les faiblesses et problèmes rencontrés par le monde agricole sont flagrants, sont régulièrement mis en avant dans les médias, on peut citer la filière porcine en crise (Le Point, 2 février 2013), ou encore l'accroissement du nombre d'exploitants en difficulté. Le scandale de la viande de cheval, retrouvée à la place de viande bovine dans des plats préparés, a mis en lumière la manière de contourner la traçabilité, qui fait partie des normes à respecter dans l'agro-alimentaire, dans des filières qui se rallongent. Cela a renforcé la méfiance des consommateurs envers l'agro-alimentaire et ces filières longues.

Les scandales alimentaires et les difficultés économiques concernent également la Bretagne, où ce

modèle prédomine. Avec 34 447 exploitations bretonnes, la région fournit 58 % du tonnage national de viande porcine, 47 % de la production d'œufs, 21 % du volume de lait, 1/3 des viandes de volaille, 1/4 de la viande de veau, mais aussi 80 % du tonnage français de choux-fleurs, artichauts et échalotes, 42 % des haricots à écosser, la moitié des épinards, et 26 % des tomates. La région a un poids très important dans l'agriculture française. On y retrouve les mêmes problématiques que sur le territoire national, avec en plus, des problèmes sur la question de l'emploi dans les industries agro-alimentaires. Le secteur, important employeur de main-d'œuvre, est en effet en crise dans la région. Après des licenciements dans le groupe Doux (Le Monde, 17 mai 2013), c'est chez Gad (Le Télégramme, 29 juin 2013) ou chez Marine Harvest (Le Télégramme, 5 juin 2013) qu'ils sont prévus. Le travail dans les agro-industries est, de plus, pénible et connu comme un secteur d'activité où les risques pour les employés de développer des pathologies professionnelles, en particulier des troubles musculo-squelettiques, sont élevés (LASFARGUES, 2010). Cela est exposé dans *Entrée du personnel*, un documentaire de Manuela Fresil sur les conditions de travail des salariés des abattoirs industriels.

Ce modèle agricole basé sur des volumes de production importants et ne dégageant que peu de valeur ajoutée, est face à un autre problème. Sa dépendance au pétrole, énergie fossile dont les réserves sont par définition limitées, risque d'être une charge importante pour les agriculteurs dans l'avenir et doit être prise en compte.

II. Quelles énergies pour demain ?

En effet, dans une perspective de fin du pétrole bon marché (Cochet, 2005), en raison de multiples facteurs, à citer notamment les instabilités politiques en Moyen-Orient, la rareté de la ressource ou encore l'augmentation de la population mondiale, les réserves de pétrole vont se réduire, entraînant une hausse des prix des carburants et dérivés issus de la pétrochimie. Dans les prochaines années, l'accès aux ressources non renouvelables va devenir de plus en plus économiquement difficile.

Quatre alternatives principales existent :

- les autres énergies fossiles carbonées, incluant le charbon, le gaz naturel, les gaz de schistes et les schistes bitumeux. Les réserves sont limitées (Figure 1), les coûts énergétiques d'extraction sont élevés : en augmentation pour le pétrole (Les Echos, 25 avril 2013) et parfois proches des quantités d'énergies extraites pour les ressources les plus complexes à

exploiter, comme les sables bitumeux (The oil drum, 2013) et environnementaux élevés (impact sur la qualité de l'air, pollution des eaux souterraines, émission de gaz à effet de serre).

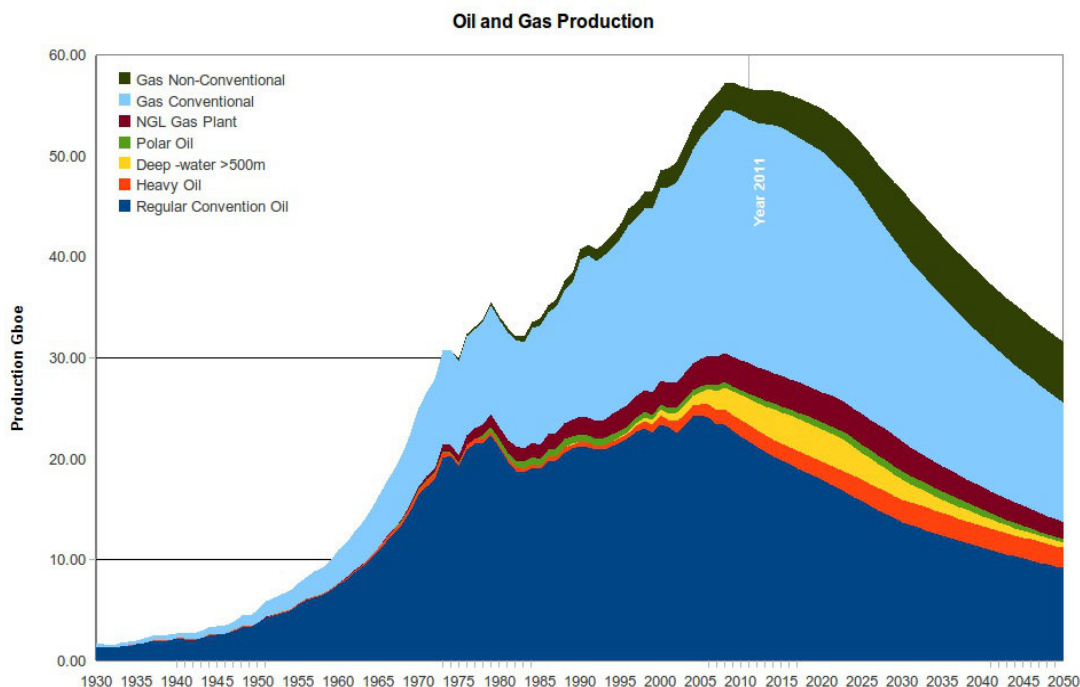


Figure 1 : Le pic de production mondiale de différents hydrocarbures (source : peakoil.com)

- les énergies renouvelables, comprenant le solaire photovoltaïque, les énergies hydrauliques et marémotrices et l'éolien. Ces sources d'énergies ne pourront pas remplacer les hydrocarbures et le nucléaire, en raison de leur faible productivité (JANCOVICI, 2005).
- les agrocarburants, issus de végétaux dont l'énergie provient du processus de photosynthèse et donc du soleil, qui sont considérés à ce titre comme des énergies renouvelables. Ces carburants concurrencent les activités agricoles de productions alimentaires et les espaces naturels et influencent les prix des denrées alimentaires (High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition, 2013).
- l'uranium, le combustible principal alimentant les centrales nucléaires. L'utilisation du nucléaire pose des problèmes de traitement et de stockage de ses déchets. De plus, évoquer les catastrophes de Fukushima et de Tchernobyl suffit à décrire les inquiétudes entourant ce mode de production d'énergie (impacts sanitaires et environnementaux). De plus, la ressource est également limitée, l'uranium étant un élément présent en quantité finie sur la

Terre.

Aucune de ces alternatives prises séparément n'est viable. Un « mix » de ces différentes énergies dont les composantes restent à définir, semble plus approprié sur le long terme (PERCEBOIS, MANDIL, 2012), en tenant compte des objectifs de réduction des émissions de GES, et devrait être accompagné d'une évolution des pratiques de consommation des ressources tendant vers l'efficacité et la sobriété énergétique¹ (Conseil National du débat sur la Transition Énergétique, 2013). En sachant cela, il serait intéressant de porter attention aux énergies autres que fossiles, disponibles localement et dont la traction animale fait partie, sans attendre les solutions techniques apportées par l'innovation et la recherche scientifique, censés régler certains problèmes, dont ceux de l'énergie.

L'agriculture bretonne, basée sur des systèmes très intensifs et dont les productions sont spécialisées (AGRESTE 2010, 2011) est particulièrement concernée car grande consommatrice d'énergies fossiles. Le modèle agricole productiviste basé sur le tracteur et les intrants (engrais et produits phytosanitaires) est en effet totalement dépendant des énergies fossiles. La hausse des prix du pétrole est donc un sujet épineux en agriculture, comme lors de la hausse des prix du pétrole de 2008 (Le Télégramme, 5 juin 2008). Cette hausse entraîne en effet l'augmentation des charges des agriculteurs, qui voient alors leurs revenus diminuer.

Comment réussir, en observant ce modèle vacillant, et en prenant en compte le problème de l'énergie, à réinstaller des paysans, les faire vivre de leurs activités et à leur permettre d'être plus autonomes face aux énergies fossiles ? Quelle(s) autre(s) agriculture(s) sont possibles ?

III. Des idées innovantes pour faire vivre (de) l'agriculture

C'est le type de questions qui se posent au sein du mouvement des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM).

¹ L'efficacité énergétique est l'utilisation de moins d'énergie pour un même usage. La sobriété énergétique englobe les économies d'énergies et la lutte contre le gaspillage (MOISAN, 2013), pour utiliser moins d'énergie.

a. Le mouvement CIVAM

Se définissant comme un mouvement d'**éducation populaire**, les CIVAM sont nés dans les années 1950. Ils sont basés sur des valeurs de laïcité, la défense de l'égalité des chances par la diffusion du savoir. Le mouvement a évolué au fur et à mesure de son histoire. Il a d'abord été sous la tutelle de l'État, avec des mises à disposition d'enseignants agricoles.

La définition de l'éducation populaire du sociologue Christian Maurel (Wikipédia, 2013) :

« C'est l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir ».

C'est aujourd'hui une fédération d'associations dont les financements sont basés sur des subventions accordées dans le cadre de projets, et sur leurs fonds propres. Les fédérations régionales sont réunies en une fédération nationale. Née en 1961, la Fédération Nationale des CIVAM comporte près de 10 000 adhérents actuellement, uniquement des associations, les individuels ne pouvant adhérer qu'auprès des groupes locaux.

Le mouvement a un fonctionnement ascendant, démarche qui permet la construction de solutions collectives, avec l'utilisation prépondérante de l'intelligence collective. Les CIVAM sont ouverts sur la société, de par la diversité de ses publics, aussi bien agriculteurs, que ruraux ou simples citoyens. Cela favorise les échanges, le dialogue et la création de liens entre les milieux ruraux et urbains, une vision transversale. Le mouvement travaille sur des actions et idées innovantes, par l'échange et le dialogue avec la société. Dans le même temps, les CIVAM cherchent à créer de l'activité en milieu rural, et à développer l'autonomie des agriculteurs, l'amélioration de leur revenu, et en soutenant la multifonctionnalité de l'agriculture. L'objectif du mouvement est de « renforcer les capacités d'initiative des agriculteurs et des ruraux pour maintenir des campagnes vivantes et accueillantes par un développement durable et solidaire ».

Dans la région Bretagne, le mouvement s'est développé dans les années 1990. Il regroupe aujourd'hui une vingtaine de groupes, comprenant environ 2 000 adhérents, fédérés dans la Fédération Régionale des CIVAM (FR CIVAM) de Bretagne.

Au niveau régional, la FR CIVAM fait partie du Pôle INPACT, qui fédère la Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques, l'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales Breizh, le Réseau Agriculture Durable, Accueil Paysan Bretagne, l'Association Régionale pour l'Agriculture Paysanne, Segrafo et Terre de Liens (Figure 2). C'est un ensemble

d'acteurs, avec des valeurs proches, qui proposent des agricultures alternatives, et travaillent en réseau.

Les agricultures alternatives

Cette notion regroupe une diversité de mouvements (agriculture durable, biologique, raisonnée, etc²), dont les acteurs sont en rupture avec l'agriculture conventionnelle et qui en ont fait un choix de vie. Ces alternatives sont plus ouvertes que le modèle agricole dominant aux dimensions d'ordre environnemental, social, territoriale et politique de l'agriculture, en recherchant la responsabilisation de tous (LE PRIELLEC, 2004).

Ces agricultures, défendues par les CIVAM et les réseaux proches, comprennent des systèmes et pratiques agricoles ou liés à la commercialisation des productions, qui ne sont pas traditionnellement développées ou soutenues par le modèle conventionnel, et qui permettent aux agriculteurs d'accéder à plus d'autonomie, à améliorer leurs revenus, à réduire leur impact sur l'environnement, etc. On y retrouve les systèmes herbagers, l'agriculture biologique, la traction animale, la vente directe, la captation de valeur ajoutée par les fermes, ou encore la promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture (action sur le paysage, accueil social à la ferme, etc). Ces principes se répandent, intéressant également les porteurs de projets agricoles et ruraux, qui peuvent prendre part aux formations « de l'idée au projet »³ animées par les CIVAM

Les groupes CIVAM de Bretagne travaillent sur les six thématiques suivantes :

1. **agriculture durable**, la multifonctionnalité et les systèmes herbagers
2. les systèmes alimentaires locaux et les circuits courts de commercialisation
3. accueil à la ferme (touristique, éducatif, social)
4. les initiatives concertées dans les territoires ruraux
5. installation, la transmission, et la création d'activités en milieu rural
6. **énergie** (économies d'énergie, énergies renouvelables, sensibilisation).

La fédération propose des formations, des prestations d'appui technique, l'accompagnement de projet portés essentiellement par des agriculteurs, des scolaires et des ruraux, et organise de nombreuses manifestations. À travers ses différentes actions, le mouvement CIVAM aide à l'émergence et au développement d'une agriculture alternative.

2 Pour plus de détails, se reporter aux travaux de Samuel Ferret de la FR CIVAM Bretagne.

3 C'est une formation courte qui doit « permettre aux personnes qui ont une idée ou un souhait d'activité de trouver un lieu pour échanger et avancer dans leur projet ». (source : FR CIVAM Bretagne).

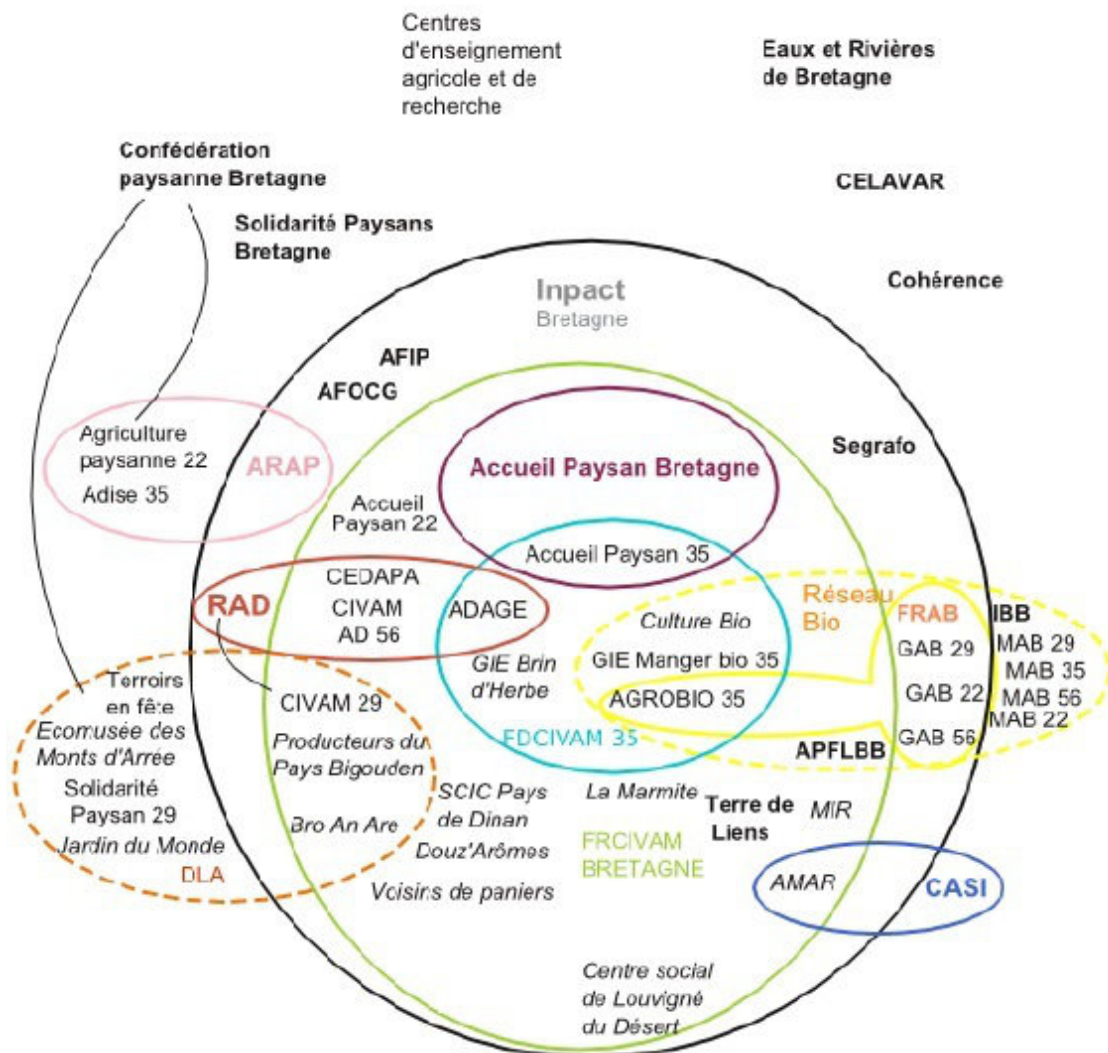


Figure 2 : Les réseaux bretons d'agriculture alternatives (Fromentoux, Thiard, 2012)

A l'échelle départementale est présente le CIVAM du Finistère. C'est une association loi 1901 basée à Brasparts. Présidée par Jean Claude Ebrel, paysan, elle compte environ 120 adhérents, des agriculteurs, mais également des acteurs du monde rural, ou encore des citoyens.

Les principales missions de l'association sont :

- l'émergence,
- l'installation,
- l'autonomie,
- la multifonctionnalité,
- la transmission,
- le développement de l'éducation populaire.

Elles sont menées à bien grâce à certains outils et méthodes, parfois issus de l'éducation populaire (accompagnement collectif, accompagnement de groupes de producteurs vers l'autonomie, mise en réseau d'acteurs, organisation de marchés ou d'autres manifestations).

L'association anime aussi un groupe d'échanges de pratiques et d'initiation sur le thème de la traction animale dans le sud Finistère. Elle accompagne également des porteurs de projet souhaitant intégrer la traction animale à leur projet.

Au niveau local le CIVAM accompagne des porteurs de projets et des agriculteurs en système conventionnel évoluant progressivement vers un autre modèle, tout en participant à la création de nouvelles alternatives.

Se questionnant sur l'agriculture d'aujourd'hui, en proposant des alternatives, en agissant selon des valeurs favorisant une agriculture vivante et dont il est possible de vivre, les CIVAM contribuent à construire l'agriculture ou les agricultures de demain. Portant des valeurs d'autonomie et d'innovation, la traction animale s'inscrit de manière évidente dans les actions d'accompagnement et de découverte des CIVAM.

b. Un nouvel essor pour la traction animale

La traction animale est l'utilisation d'animaux domestiqués pour tirer des attelages divers, servant aussi bien au transport qu'à l'agriculture. Elle consiste à mettre la force animale au service de l'homme et des besoins humains (Wikipédia, 2013).

A l'échelle mondiale, sur les 1,3 milliards d'humains qui cultivent la terre, seuls 30 millions utilisent la traction motorisée, 430 millions la traction animale et les 800 millions restant ne travaillent qu'avec des outils manuels (FAO, 2010). Dans les pays en développement, il y a donc une forte marge de progression dans l'utilisation de la traction animale, où elle permettrait de lutter contre la pauvreté, d'augmenter les revenus et l'autonomie des paysans.

L'utilisation de la traction animale dans les pays industrialisés est en générale marginale, cas particulier aux États-Unis où une partie de la communauté Amish l'utilise de manière exclusive, pour des raisons culturelles. Néanmoins, certains agriculteurs réintroduisent progressivement la traction animale sur leurs fermes. On peut citer plusieurs exemples en Europe :

- en Allemagne, la « InteressengemeinschaftZugpferde e.v » (IGZ), association qui soutient l'emploi de la force de travail animale dans tous les domaines, a recensé 87 exploitations qui utilisent la traction animale en agriculture (HEROLD, JUNG, SCHARNHOLZ, 2009) en 2007,
- en Italie, la création d'une association italienne de chevaux de travail « Cavalavor » est en cours (Hippotese, 2013),
- en Espagne, la traction animale se développe également (SANCHO, 2013).

En France, il semble que la tendance est à une augmentation de l'intérêt porté à l'utilisation des animaux comme force de traction. En effet, plus de 80 prestataires de service travaillant à l'aide de la traction animale ont été recensés uniquement en région Rhône-Alpes (Réseau rural, 2013), et 97 utilisateurs de chevaux de trait en agriculture ont été recensés en France en 2012 (DOUAUD, DUFFY, SUN, TIRET, TRITTER, 2012). Aucun recensement comprenant les ânes et les mulets au travail ne semble exister, bien qu'ils soient des animaux bien adaptés aux travaux de maraîchage. Les collectivités s'intéressent également de manière croissante à la force animale pour des usages en ville (ramassage de déchets, transports scolaire, entretien des espaces verts), comme le constate la Commission nationale des chevaux territoriaux, qui dénombre en avril 2013 plus de 180 utilisation de ce type en projet ou en cours actuellement (Commission nationale des chevaux territoriaux, 2013), contre 63 en 2009.

La Bretagne n'a pas spécifiquement fait l'objet d'un tel recensement. La région est pourtant le

Evolution du nombre de naissances
de chevaux des 9 races de trait françaises entre 1998 et 2012

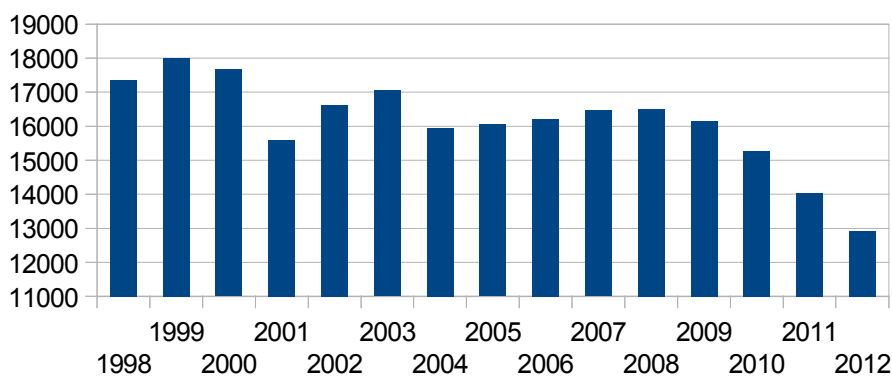


Figure 3 : Les effectifs des races de trait diminuent (d'après les chiffres des Haras nationaux)

berceau historique du cheval breton, une des neuf races de chevaux de trait français qui représentent une importante richesse patrimoniale et génétique pour le pays. La diminution des effectifs de ces races de chevaux, qui débute avec l'essor de la traction motorisée, s'est poursuivie dans les quinze dernières d'années (Figure 3). Leur disparition serait une perte de biodiversité agricole, entraînant la perte de races adaptées à leur territoire d'origine. Les races lourdes ont été alourdis pour la boucherie, débouché évident suite au remplacement du cheval par le tracteur. La sélection inverse permettrait de retrouver des animaux bien adaptés aux activités agricoles et forestières. Utiliser, ou plutôt réutiliser, cet animal pour des travaux agricoles ou forestiers dans la région serait alors une opportunité pour le développement de la traction animale, et des emplois gravitant autour. Cela permettrait de participer au maintien de la race. D'où l'intérêt de connaître l'importance de la présence de la race dans les fermes et auprès des entrepreneurs forestiers, et le nombre d'utilisateurs.

c. La traction animale dans un programme agriculture et énergie

C'est au milieu des constats d'échec d'un modèle agricole, d'une dépendance énergétique qui sera problématique demain, de volontés d'innovation et de changements dans l'agriculture portés par les CIVAM, comme vu précédemment, qu'est née cette étude. La FR CIVAM travaillant sur la thématique de l'énergie et de l'agriculture durable, et le CIVAM 29 animant un groupe de partage d'expériences sur la traction animale basé dans le Finistère Sud et accompagnant des porteurs de projet impliquant la force animale, c'est tout naturellement que l'intérêt pour une étude sur l'utilisation de la traction animale dans la région s'est imposé. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme régional, le programme Efficacité Énergétique Territoriale et Agriculture Durable en Bretagne que coordonne la FR CIVAM de Bretagne depuis 2007, et qui comporte 3 axes : favoriser les économies d'énergies, développer la production d'énergie renouvelables, sensibiliser les agriculteurs en activité et en devenir. Elle est co-pilotée par la FR CIVAM Bretagne et le CIVAM 29.

Comment s'est construite et déroulée cette enquête ? Qui sont les utilisateurs et quels sont leurs besoins ?

B. La traction animale agricole en Bretagne : une photographie locale

I. Méthodologie

Il apparaît nécessaire de définir une partie des termes qui seront utilisés tout au long de ce document, avant d'exposer la méthodologie de l'enquête. Un calendrier du déroulement de l'étude est présent en annexe (Annexe B : Calendrier de l'étude).

a. Définitions

« Paysan », « Agriculteur », « entrepreneur agricole » et enfin « agri-manager » sont autant de mots employés pour désigner des personnes possédant le même statut et exerçant le même métier, celui d'exploitant agricole. Ils ont pourtant des connotations fortes.

Les entrepreneurs agricoles et les agri-managers dirigent de grandes exploitations en concurrence avec d'autres sur le marché mondial.

Le terme **agriculteur** désigne une personne dont l'activité consiste à cultiver le sol, quel que soit le mode de production utilisé (conventionnel, biologique, raisonné, agriculture paysanne, biodynamie, etc). C'est une personne à la tête d'une activité agricole, définie comme la maîtrise de tout ou une partie du cycle biologique d'un animal ou d'un végétal⁴.

Un **paysan** est un agriculteur qui ressent un véritable lien à la terre, au sol, au territoire. Le mot « paysan » vient du latin *paganus*, signifiant « pays ». C'est étymologiquement « celui qui habite le pays » (CNTRL, 2013). Il recherche une relation pérenne avec la nature, afin de pouvoir transmettre la terre aux générations futures (Deleage, 2005). Le paysan cherche à respecter certains principes, tels que la répartition de la production entre paysans, le respect de la biodiversité naturelle et cultivée, économiser les ressources rares, et tend vers l'autonomie, en ayant un raisonnement global et sur le long terme.

Le terme **prestataire de service** est ici assigné aux entrepreneurs offrant leurs services (Wikipédia, 2013) à des particuliers, des collectivités, des entreprises, et qui réalisent des travaux agricoles ou du débardage à l'aide de la traction animale.

4 Article L311-1 du code rural définissant l'activité agricole.

La notion de **traction animale agricole** est vaste et demande à être définie ici. Elle peut regrouper des activités très diverses, comme expliqué plus tôt : maraîchage, grandes cultures, débardage, attelage loisirs, attelage tourisme, accueil social, insertion. Du fait de ces différentes dimensions, la question suivante s'est posée. Quels aspects de la traction animale agricole vont être traités dans la présente étude ? Ce sujet a animé les échanges lors de la première réunion du comité de pilotage de l'étude. Dans ce travail, sont donc retenues les utilisations de l'animal comme force de traction dans le cadre d'une activité professionnelle de maraîchage, de culture céréalière, mais aussi pour l'agriculture vivrière sur la ferme. Les prestations de service en débardage, maraîchage et grandes cultures entrent également dans le cadre de cette étude. En sont exclues les activités utilisant la traction animale pour le loisir, le tourisme, la prestation de service destinée uniquement aux collectivités, l'accueil social, et les soins.

b. Personnes ressources

Trois personnes ont accepté de collaborer à ce travail, en tant que personnes ressources. Leurs visions, connaissances et pratiques de la traction animale ont été précieuses, lors des comités de pilotages et des recherches d'informations.

Il s'agit de

- Marc Pion, administrateur du CIVAM 29. Actuellement porteur de projet en accueil social, il a été maraîcher en traction animale asine, sur une ferme biologique dans les Monts d'Arrée. Il utilise encore la traction pour de la production vivrière.
- Laurent Rannou, jardinier au Conseil général du Finistère, détaché au Parc Naturel Régional d'Armorique, détaché à l'écomusée des Monts d'Arrée. Il a dressé et travaille avec Manon, la jument montagne breton qui fait partie de l'équipe depuis 2002. Elle participe aux différents travaux d'entretien (débardage, arrachage de plantes invasives, etc) et aux animations sur les deux sites de l'écomusée. L'écomusée est correspondant local de l'association PROMMATA⁵.
- Alain Quéré, également administrateur du CIVAM du Finistère. Il travaille en traction animale avec un trait breton.

5 Association pour la Promotion du Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale, un groupe CIVAM basé en Ariège.

Ils ont été contactés pour la réalisation d'entretiens préalables, destinés à récolter des noms d'utilisateurs de la traction animale, des contacts. Ces personnes ont également fait partie du comité de pilotage de l'étude.

c. Le comité de pilotage

Afin de piloter l'étude, un comité de pilotage a été mis en place. Il s'est réuni deux fois, les 23 avril et 29 mai 2013 à Quimper. Les comptes rendus de ces comités sont disponibles en annexe (voir Annexe D : Compte-rendu – Comité de pilotage du 23 avril 2013 et Annexe E : Compte-rendu – Comité de pilotage du 29 mai 2013). Le Conseil Régional, l'ADEME, la DRAAF ont été invités à ces comités de pilotage, ainsi que les personnes ressources, Alain Quéré, Laurent Rannou, Marc Pion, de même qu'Hélène Roisille, animatrice-coordinatrice à la FR CIVAM Bretagne et Arnaud Lecler, animateur au CIVAM du Finistère. Lors des réunions, des choix méthodologiques ont été faits, notamment la décision de faire une enquête plutôt que des entretiens, ainsi que sur la structuration du questionnaire. Ils ont permis par les échanges lors des rencontres d'orienter l'étude, de définir plus précisément la définition de la traction animale, et les questions à intégrer dans le questionnaire. Il a également été question de la manière d'analyser les résultats obtenus, et les participants ont éclairé de leur avis la validité de certaines analyses.

d. Hypothèses de départ

Suite aux recherches bibliographiques menées, il peut être émis les hypothèses de départ suivantes :

- > Un nombre non négligeable de personnes utilisent la traction animale dans la région, vu le nombre de participants aux journées d'échanges sur le sujet organisées par le CIVAM et de porteurs de projet qui souhaitent l'intégrer à leur activité qui sont accompagnés par l'association.
- > Le travail avec l'animal se fait surtout sur de petites surfaces, souvent dans des systèmes « alternatifs », car ce sont les systèmes pour lesquels l'usage de la force animale est la plus adaptée (HEROLD, JUNG, SCHARNHOLZ) et la plus cohérente.
- > L'investissement dans les outils de production est moindre, car ils sont moins chers à l'achat

que des engins motorisés (environ 5 000 euros⁶ pour un porte-outil kassine et les principaux outils et environ 23 000 euros le tracteur neuf⁷ (DELECOURT, 2011) pour un tracteur avec les différents outils).

- La région étant très productiviste, les utilisateurs risquent d'être mal vu par la profession, les chambres consulaires et les élus, préjugant d'une image de « retour en arrière » liée au cheval.
- D'après le peu de formations repérées⁸ qui sont proposées sur cette thématique dans la région, des attentes concernant la formation doivent exister.

e. Préparation de l'enquête

Le but de l'enquête est le recensement large ainsi que l'état de la population des utilisateurs bretons de la traction animale en 2013. Leurs motivations et besoins sont également questionnés.

Au stade embryonnaire de l'étude, seuls des entretiens avec des utilisateurs étaient prévus, approfondissant les motivations, les parcours des utilisateurs, ainsi que leurs besoins. Lors du premier comité de pilotage est venue l'idée d'une enquête par questionnaire à large diffusion suivie par des entretiens semi-directifs. L'enquête était destinée à avoir des données générales sur les utilisateurs et à faire un recensement qui aurait permis, à partir des réponses, de faire un échantillon plus ciblé pour des entretiens. Par manque de temps, les entretiens n'ont pas pu être réalisés.

Le contenu du questionnaire a fait l'objet d'une discussion lors du premier comité de pilotage de l'étude. Un choix de questions avait été proposé à ce moment. Les questions seront classées en quatre grandes catégories : les catégories « profil » et « structure » comprenant des questions destinées à caractériser l'utilisateur et sa structure, une catégorie « animal et matériel » dont les questions permettent d'obtenir des informations sur l'animal ou les animaux utilisés, leur nombre, race, les critères de choix, le matériel utilisé, etc. Et enfin, une catégorie « accompagnement et formation » destinée à connaître les expériences en formation en accompagnement des utilisateurs ainsi que leurs besoins en formation.

6 Donnée issue de l'enquête.

7 Coût estimé à 41 500 euros pour le tracteur, une bineuse, une herse étrille, un semoir, une planteuse et des outils de travail du sol (cultirateur, rotobèche, etc).

8 Quatre formations ont été recensées. Se reporter à B.II.d.ii.1 Des besoins évidents en formation pour plus de détails.

Une des difficultés rencontrée dans la réalisation du questionnaire, a été que l'échantillon est composé de trois types de cibles : des agriculteurs, des prestataires de services et des porteurs de projet. La question de trois questionnaires pour les trois types s'est posée. Finalement, la décision a été prise d'un questionnaire avec des questions à conditions, permettant l'accès à certaines questions uniquement par les personnes concernées, ce qui complique l'analyse.

Le questionnaire en ligne a été réalisé avec le logiciel libre LimeSurvey. Le questionnaire a été remanié trois fois. Après élagage et reformulation d'une partie des questions, les tests et conseils des membres du comité de pilotage ont conduit à la version finale diffusée en ligne. L'aide et les conseils d'adhérents de l'association PROMMATA ont également été sollicités sur la pertinence des questions et pour tester le questionnaire. Il a ensuite été mis en forme pour une version papier, la version imprimable de l'enquête en ligne ne pouvant être diffusée sans modifications (Annexe C : Questionnaire version papier), en raison de la présentation.

Le questionnaire en ligne comporte 52 questions au total, ce qui est particulièrement long. Il a pu être contracté en 46 questions pour la version papier. Des questions ont été rendues facultatives afin d'éviter au maximum les risques d'abandons en cours d'enquête.

f. Diffusion

Une liste de diffusion s'est formée au fur et à mesure des contacts avec les personnes ressources, l'association Faire à Cheval de Séné, des listes de formations CIVAM/PROMMATA, mais aussi grâce au groupe traction animale animé par le CIVAM du Finistère, et des adhérents CIVAM utilisant la traction animale. La recherche des adresses et contacts téléphoniques et mails s'est faite sur l'internet et dans l'annuaire. Une partie des adresses mails ont été récupérées par téléphone.

L'enquête a été lancée le 13 mai, et diffusée par mail à près d'une centaine de contacts de la liste de diffusion, durant la première semaine.

Au final le lien vers le questionnaire en ligne a été diffusée à 114 personnes dont les adresses e-mails étaient connues. 28 courriers ont été envoyés. Et 3 entretiens par téléphone ont été réalisés.

Une deuxième relance a été diffusée le 20 mai, et la troisième et dernière relance e-mail, avec 77 e-mails envoyés, a eu lieu le 30 mai.

L'enquête, à dimension régionale, a été diffusée dans les quatre départements bretons, avec un total de 124 personnes touchées, par mail, courrier et téléphone et y compris grâce à la diffusion par les réseaux (Tableau 1). Ce sont donc 124 utilisateurs potentiels de la traction animale agricole qui sont recensés en Bretagne. Ce nombre est néanmoins certainement sous estimé (voir B.II.e Biais et limites de l'étude).

Nombre d'enquêtés	Taux d'enquêtés sur la région
22	18%
49	40%
13	10%
40	32%
124	100%

Tableau 1 : Nombre d'enquêtés par départements

La diffusion auprès des réseaux Groupement d'Agriculteurs Biologiques, la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique, les CIVAM locaux et la FR CIVAM Bretagne, la Confédération paysanne, Faire à cheval, etc, a permis d'atteindre des personnes non répertoriées lors de la recherche de contacts.

g. Réponses

Au 12 juillet, date de clôture définitive de l'enquête, 56 personnes ont été enquêtées (Tableau 2). Sur les 56 réponses reçues au total, 43 réponses ont été collectées à travers le questionnaire en ligne, 10 par courrier et 3 par téléphone. Des courts entretiens téléphoniques permettant de compléter les réponses ont également eu lieu.

Étant donné que toutes les personnes ayant répondu à l'enquête ne rentraient pas forcément dans le cadre de l'étude, ayant été diffusée largement, certaines personnes ont reçu le questionnaire alors qu'elles ne rentraient pas dans le champ défini comme étant de la traction

Répondants par département				
	Nombre total de répondants	Pourcentage de répondants par département	Taux de réponse	Nombre de réponses utilisées
22	10	20%	45%	9
29	21	31%	43%	14
35	7	11%	54%	5
56	18	38%	45%	17

Tableau 2 : Nombre de répondants à l'enquête

animale agricole. Ce sont essentiellement des utilisateurs de la traction animale en loisirs ou de manière professionnelle en attelage. Un travail de vérification des contacts aurait permis d'éviter cet écueil. Pour les résultats et l'analyse ne sont ici pris en compte que les répondants ciblés au départ par l'étude, que sont les utilisateurs agriculteurs, les prestataires de service en agriculture et en débardage. Sont donc prises en compte pour l'analyse des résultats, les réponses de 45 répondants.

Bien que la possibilité de sauvegarder les réponses était précisée dès la deuxième relance par mail, près d'une dizaine de personnes ne sont pas allés jusqu'au bout de l'enquête, et plusieurs répondants ont recommencé le questionnaire plusieurs fois. Par exemple, un enquêté a recommencé l'enquête trois fois avant de la finir. En cause, probablement la longueur du questionnaire, peut être aussi des problèmes de connexion et de serveur, mais également le fait qu'ils ne se sentaient pas concernés par l'enquête.

Une restitution de l'étude a eu lieu lors d'une journée d'échange, organisée le 31 juillet à Plouray. Elle était destinée aux utilisateurs, aux porteurs de projets et à toutes les personnes intéressées. Les enquêtés y ont été conviés. La journée a été couverte par la presse locale (voir Annexe G : Article de presse (Paysan Breton)). Une fiche de synthèse de l'étude est en cours de réalisation (août 2013).

II. Résultats et analyse

Les résultats de l'enquête sont disponibles en Annexe (Annexe F : Résultats). Les prénoms des répondants ont été modifiés afin de rendre leurs réponses anonymes. L'analyse proposée dans ce rapport est essentiellement qualitative, en raison du nombre insuffisant de répondants nécessaire à la pertinence d'une analyse quantitative. D'après les dires de connaisseurs, les résultats et l'analyse semblent toutefois cohérents avec les réalités du terrain. Il est à noter également que certaines questions n'étant pas obligatoires, le questionnaire étant particulièrement long, et les réponses par courrier n'étant pas toujours complètes, le nombre de répondants est souvent variable d'une question à l'autre.

a. Estimations du nombre d'utilisateurs et de chevaux au travail en Bretagne

À partir du recensement des utilisateurs, est proposée ici une estimation du nombre d'utilisateurs présents en Bretagne, ainsi qu'une estimation du nombre de chevaux au travail en Bretagne. L'étude a

permis de recenser 124 utilisateurs potentiels de traction animale agricole (voir B.I.a Définitions), dont 45 avérés ou en projet en Bretagne. En se basant sur les résultats de l'enquête, il peut être estimé que $\frac{1}{4}$ de ces personnes identifiées ont une utilisation hors agricole de la force animale. Sur les $\frac{3}{4}$ restant, environ 25 % sont des porteurs de projet ou des agriculteurs en installation, et 15 % des prestataires de service, les derniers 60 % sont agriculteurs installés.

Cette estimation comporte des faiblesses. En effet, malgré sa diffusion dans les différents réseaux (GAB, CIVAM, Faire à Cheval, ...) et la recherche de contacts auprès des chambres d'agriculture, il semble que l'étude a manqué un nombre important d'utilisateurs, incluant des personnes récemment installées et hors de tous réseaux ainsi que des porteurs de projets. Le nombre d'utilisateurs de traction animale agricole en Bretagne est donc probablement largement sous estimé par cette étude. D'après les connaisseurs et personnes ressources en traction animale sollicitées, le nombre d'utilisateurs augmente fortement depuis quelques années. Le nombre d'utilisateurs réel doit être bien plus important que ce que laisse présager le présent recensement.

Ce travail est également l'occasion de faire une estimation du nombre d'animaux au travail dans la région. Les informations disponibles sur la filière équine permettent de déterminer les effectifs en chevaux présents en Bretagne : environ 48 500 présents dans toute la Bretagne (y compris chez les particuliers) dont environ 24 600 en élevages (Conseil des équidés de Bretagne, 2010), toutes races et filières confondues. Une estimation large du nombre d'ânes et de mulets a été fournie par les Haras nationaux. Ainsi environ 1 500 ânes, mulets et bardots sont présents uniquement dans les élevages du territoire. Estimation large car seule la naissance d'un animal sur cinq est déclaré aux

Le cheval breton

Il est fortement sollicité par les utilisateurs. En effet, sur 34 répondants, 23 font travailler un trait breton en traction pour leur activité.

De plus, la race de l'animal est le deuxième critère de choix de l'animal, avec plus de la moitié (13 sur 23) des répondants qui y portent attention lors de l'acquisition.

En corrélant cela avec la motivation fréquente de sauvegarde d'une race « attachante et locale », il y a un avenir pour le cheval breton dans les activités de traction animale en Bretagne.

Haras nationaux, et suivre les mouvements des animaux (exportation, importation, décès, etc) permettant d'avoir des chiffres est difficile⁹, ce qui explique le manque de données disponibles sur le nombre d'équidés hors élevage et hors loisirs. Et ce malgré l'obligation de l'identification et l'immatriculation de tous les équidés (chevaux, ânes, mulets, bardots, zèbres) présents en France depuis fin 2002¹⁰. Il n'y a donc pas de chiffres disponibles sur le nombre de chevaux, d'ânes et de mulets au travail. Il est néanmoins certain que l'utilisation d'équidés au travail est moins importante qu'en loisirs. En effet, sur les 24 600 chevaux présents dans les élevages bretons, 19 670 sont des chevaux de selle, sport, loisirs et course (FFE, 2010). De même, le nombre de bovins au travail est impossible à connaître à travers des données officielles, bien que certainement utilisés en proportion très faible en traction animale par rapport aux équidés. Afin de connaître les effectifs de chevaux au travail se rapprochant le plus de la réalité, une enquête terrain de recensement est nécessaire.

b. Caractérisation des enquêtés

i. Profil

Les utilisateurs du Finistère et du Morbihan sont surreprésentés, avec près de 40 % des enquêtés finistériens et plus de 32 % résidant dans le Morbihan. Cela certainement en raison des contacts obtenus par les personnes ressources, à travers le réseau du CIVAM 29 implanté dans le Finistère, ainsi que ceux obtenus par l'association

		Prestataires de service	agriculteurs	maraîchers	Total réponses
Formations diplômantes	CS Utilisateur de Chevaux Attelés	1	3	3	4
	galops attelage	1	3	3	4
Formations par des organismes agréés	chambre d'agriculture / CFPPA	0	2	2	2
	PROMMATA	0	5	5	5
	CIVAM / GAB / accueil paysan	0	4	3	4
Formations non agréées	Professionnels ou particuliers expérimentés	3	3	2	6
	conseillés par des personnes expérimentées	1	1	0	2
	Autodidacte	0	0	1	1
	Autres	2	0	0	2
	Non précisé	3	7	4	10

Tableau 3 : Les formations des différents types d'utilisateurs

⁹ Informations données par l'Observatoire économique du cheval.

¹⁰ Décret n°2001-913 du 5 octobre 2001 relatif à l'identification et à l'amélioration génétique des équidés.

Faire à Cheval, basée dans le Morbihan. L'étude étant portée par le CIVAM du Finistère et non les CIVAM locaux, il est possible que les enquêtés des autres départements se soient sentis moins concernés. La distance physique séparant le Finistère et l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor est certainement une raison supplémentaire.

Les utilisateurs ont majoritairement entre 30 et 50 ans (69 %) et sont des hommes (¾). Les femmes sont essentiellement agricultrices ou en cours d'installation (9/11). Parmi les enquêtés, les femmes chef d'exploitation représentent 40 % des répondants chefs d'exploitation, ce qui est supérieur au chiffre française de 2007 où 24 % des chefs d'exploitation ou co-exploitants étaient des femmes (AGRESTE 2007, 2009). Cela pourrait s'expliquer par la forte proportion de femmes présentes dans le milieu équestre, dont la traction animale fait partie.

Un tiers des répondants ont un niveau d'étude Bac +2. Une partie des répondants agriculteurs et prestataires se sont installés suite à une reconversion (8/33). La traction animale en utilisation professionnelle est pour eux un choix de vie. 4 des 9 porteurs de projets sont également en reconversion. C'est dans la tendance des porteurs de projet en agriculture, qui étaient 33 % en 2010 à prendre contact avec les points infos installation (PII) sans être d'origine agricole (Observatoire Emploi Formation de l'Agriculture).

La moitié des répondants sont agriculteurs, dans le sens où ils sont cotisants à la MSA. Mais tous ces agriculteurs ne font pas forcément usage de la force animale directement dans le cadre de leur activité agricole sur leur ferme. Certains d'entre eux l'utilisent hors activités agricoles en prestation de service de travaux agricoles ou de débardage. Pour faciliter le traitement de l'enquête, l'idée est ici de séparer les utilisations pour faire des groupes. Les groupes suivants sont utilisés :

- Un groupe selon le statut : non agriculteurs / agriculteurs. Les agriculteurs sont définis par leur statut, qu'ils utilisent la traction animale sur leur exploitation ou en prestation de service.
- Un groupe selon la nature de l'activité de traction animale, où sont séparés les agriculteurs, les prestataires de service et les porteurs de projet.

Le choix conscient de 20 sur 26 des répondants (76%), d'utiliser le terme « paysan » et non de celui d'« agriculteur » pour se décrire, dénote un sentiment d'appartenance de ces agriculteurs à la

paysannerie, telle que définie plus tôt (Voir B.I.a Définitions). L'animal ancre d'avantage le paysan dans son territoire, en y étant adapté et car il peut y être né et élevé. Son usage s'inscrit bien dans les principes de l'agriculture paysanne. En effet, il impose un rythme moins rapide et participe ainsi à une diminution des volumes de production. Il respecte la nature par des émissions moindre en GES et sa conception ne nécessite que peu de ressources rares. Tout comme son maintien, qui valorise dans le même temps des ressources abondantes. L'autonomie du paysan, particulièrement en énergies, est plus grande avec l'usage de la force animale. Par le choix d'une race dont les effectifs sont en diminution, il participer au maintien de la biodiversité des populations animales domestiques. La traction animale a toute sa place au sein d'un système paysan pensé à long terme et de manière globale.

Certains agriculteurs en cours d'installation se définissent encore comme porteurs de projets agricoles. Cela pourrait dénoter un sentiment de manque de légitimité de leur part en tant qu'agriculteurs, car fraîchement installés et sans expérience.

ii. Données générales des structures

Plus de la moitié des agriculteurs enquêtés ont au moins 2 productions. Cela se retrouve chez les maraîchers, où 4 sur 12 n'ont qu'une activité de maraîchage diversifié, les 8 autres ont des productions supplémentaires. Cela permet en général d'assurer un revenu en cas de mauvaise année sur une des productions. Il ressort que les forestiers ont également plusieurs activités, en plus de la prestation de service en débardage : soit une activité agricole, soit au moins une deuxième activité en traction animale (tourisme, autre prestation de service). Ceci peut être à relier avec les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour trouver des contrats¹¹.

Les répondants agriculteurs sont 78 % (21/27) à être certifiés en agriculture biologique. L'agriculture biologique est un mode de production respectant un cahier des charges principalement basé sur la réduction des impacts environnementaux de la production agricole. Les agriculteurs choisissent l'agriculture biologique car elle se conjugue au mieux avec leurs attentes en terme de respect de l'environnement. Une partie des agriculteurs en bio (16 / 21) se définissent comme paysans. La paysannerie s'attache en plus des aspects environnementaux à prendre en compte les

¹¹ Se référer au B.II.d.i Difficultés rencontrées.

aspects sociaux et économiques de l'agriculture. Sur les 78 % d'agriculteurs certifiés, 9 % (2 sur 21) sont des paysans labellisés Nature et Progrès¹². Les paysans qui ont recours à la traction animale sont peut être à la recherche de plus de cohérence dans leurs pratiques agricoles. La traction animale s'inscrivant bien dans les différentes valeurs qu'ils souhaitent prendre en compte au sein de leurs exploitations.

Les exploitations agricoles des répondants (hors agriculteurs en activité de prestation de service) ont des surfaces moyennes de 9,5 ha en maraîchage et 18,3 ha en grandes cultures, pour une moyenne toutes activités confondues de 14,2 ha (Tableau 4).

	Total agriculture (en ha)	Maraîchage uniquement (en ha)	Grandes cultures* (en ha)
Surface totale moyenne [min – max]	14,2 [1,3 – 40]	9,5 [1,3 – 24]	18,3 [7 – 40]
Surface totale médiane	13	7,1	17
Surface totale moyenne travaillée en traction animale [min – max]	4,2 [0,2 – 20]	2,1 [0,4 – 2]	6,2 [0,2 – 20]
Surface totale médiane travaillée en traction animale	2	2	4

* pour une production de transformation des céréales ou destinées à l'auto-alimentation

Tableau 4 : Surface totales et travaillées en traction animale des exploitations enquêtées

C'est supérieur aux 7 ha de la Surface Agricole Utile (SAU) moyenne pour les exploitations maraîchères bretonnes et inférieur aux 29 ha de SAU moyenne pour les exploitations en grandes cultures de la région (AGRESTE 2007, 2007). Sur les exploitations maraîchères en traction animale, la surface moyenne travaillée avec l'animal est de 2,1 ha. La surface de l'exploitation restante (en moyenne 7,4 hectares) est destinée, en recherchant l'autonomie, soit à des cultures réservées à l'alimentation des animaux de traction, soit à d'autres productions (bovins, ovins, etc), ce qui explique la différence entre les surfaces moyennes. C'est confirmé par les réponses de certains utilisateurs qui indiquent, comme Michel, produire des céréales pour l'« autoconsommation par les animaux », ou encore Pierre, qui indique que du foncier supplémentaire est nécessaire pour nourrir les animaux.

12 Nature et Progrès est une association regroupant consommateurs et professionnels, et dont le cahier des charges et la charte prennent en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques de l'agriculture.

D'après la tendance constatée par les personnes ressources, les résultats de l'enquête devraient montrer l'augmentation, au moins de manière constante dans les derniers cinq à dix ans, du nombre d'utilisateurs. C'est bien le cas de l'échantillon de répondants utilisateurs professionnels, dont l'augmentation est régulière (Tableau 5). Leur nombre semble avoir triplé en 10 ans, ce qu'il faut avancer avec prudence, vu le nombre restreint de réponses.

Durée d'utilisation professionnelle de la traction animale

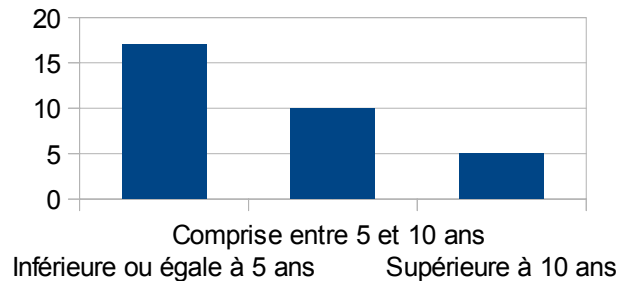


Tableau 5 : Durée d'utilisation professionnelle de la traction animale

iii. Animal et matériel utilisés

Le matériel moderne de traction animale est plus répandu chez les agriculteurs dont l'activité principale est le maraîchage (9/13) (Tableau 17). Pour ces maraîchers, le matériel moderne est « solide, adaptable », « polyvalent, permet de changer rapidement d'outil, léger, précis », bien que deux agriculteurs estiment qu'il y a des « choses à améliorer ». Les agriculteurs se servant d'outils anciens (10/26) estiment comme Jonathan que « les outils modernes sont cher et nous n'avons pas de recul sur leur efficacité et leur fiabilité ». Une étude comparative matériel moderne – matériel ancien, sur leur efficacité respective, en comparant le temps de travail nécessaire ainsi que d'autres facteurs, permettrait d'obtenir ces informations. Les autres agriculteurs préfèrent l'auto-construction ou le matériel ancien au matériel moderne (6/9). Ce dernier est en effet le plus « au point » techniquement, « efficace », « perfectionné » surtout lorsqu'il date des années 1960, car « parfaitement fonctionnel et adapté aux travaux agricoles ». C'était en effet à cette époque que la technicité du matériel utilisé en traction animale était la plus élevée. Le matériel ancien est de plus peu cher, et certaines personnes le donnent. L'auto-construction permet de pallier à la rareté, à l'inexistence de certains outils, à un coût d'achat du neuf trop élevé ne répondant pas aux attentes des utilisateurs, comme par exemple en grandes cultures pour du semis direct. Certains agriculteurs (5/26) possèdent aussi bien du matériel ancien que moderne et en auto-construisent.

La traction animale est rarement utilisée seule sur l'exploitation. Seuls deux maraîchers ont indiqué n'utiliser que la traction animale sur leur exploitation. En effet, la traction motorisée se retrouve sur 20 des 22 exploitations travaillant avec l'animal. Les deux types de traction sont donc le plus souvent utilisés de manière complémentaire, pour permettre à l'agriculteur d'être le plus efficace possible. Ces sont les conclusions des adhérents utilisateurs de l'association Triptolème¹³ (Episème 2010). C'est ce que fait Yann : « j'essaie d'utiliser le cheval intelligemment, je suis en recherche et en réflexion permanente sur la manière d'utiliser le cheval, si l'utiliser pour ce travail au lieu du tracteur est cohérent ou pas ». La traction animale est donc rarement une alternative exclusive au tracteur.

Les agriculteurs ont recours au tracteur pour les gros travaux, difficiles et long à faire avec les animaux comme la préparation du sol par exemple ou le moissonnage. Les animaux sont utilisés pour les autres travaux. Ainsi, pour Marc, agriculteur en grandes cultures « ma ferme est un moteur hybride cheval - tracteur : préparation de sol et gros travaux logistiques au tracteur, le reste avec les chevaux ». D'autres agriculteurs (2/20) font appel à une entreprise pour le plus gros des travaux, et utilisent la traction animale pour les autres travaux de l'exploitation.

Parfois l'animal permet d'éviter l'achat d'un tracteur. C'est le cas pour Daniel : « si l'on considère l'activité globale, le travail avec le cheval nous permet d'éviter l'achat d'un tracteur en nous contentant de l'entreprise et du prêt à par un ami si besoin ».

Les animaux utilisés en traction par les répondants sont principalement des chevaux, avec 26 utilisateurs qui ont au moins un cheval de travail. Parmi eux une forte proportion de traits bretons, avec 23 personnes sur 34 (plus de 1/3) qui utilisent au moins 1 trait breton. Seulement 8 personnes utilisent au moins un âne pour leur activité de traction. Les mulets sont à peine représentés (1 utilisateur).

Le dressage des animaux est fait majoritairement par les utilisateurs eux même (18/29). Il est parfois fait par un tiers pour partie, pour être finalisé ou adapté par les utilisateurs (6/29). Dans ce cas le dressage des animaux suivants devient possible pour le meneur. Cela est probablement permis par l'acquisition au quotidien d'expérience dans la manipulation des animaux et leur dressage au travail. Ainsi, Michel, agriculteur, explique que « les 2 premiers chevaux ont été dressés par un autre agriculteur, ce qui m'a permis de dresser seul les deux suivants ». Anaïs est également dans ce

13 Association Triptolème, qui réunit des agriculteurs par l'échange de connaissances, de savoirs-faire et de semences et qui les accompagne dans leurs projets et expérimentations.

cas : « j'ai acheté ma jument elle avait 12 ans elle a été débourrée par son ancien propriétaire à la monte et à l'attelage c'est moi qui ai fait l'adaptation à la traction ».

Les utilisateurs constatent que « oui évidemment », la traction animale amène une différence dans la consommation de carburant, bien que parfois « on ne fait pas assez de traction animale pour pouvoir comparer », comme le dit un maraîcher. D'autres étudient encore la question. Ils mettent en avant la préoccupation économique, la recherche d'autonomie et la consommation moindre de carburant, il n'y a « plus de gazole à acheter et à stocker » pour Quentin. Certains précisent toutefois que ce n'est pas leur seule préoccupation. Leur environnement de travail et de vie leur importent également, comme le dit Sébastien, maraîcher : « l'économie financière n'est rien face aux bénéfices agronomiques, écologiques de cette pratique ». Ils ont une vision sur le long terme des bénéfices engendrés par le travail en traction animale, bien explicitée par Daniel, « si je travaille pour l'argent et le court terme, j'arrête tout de suite... ». « Le cheval « tourne à l'énergie renouvelable, on peut reproduire les chevaux pour prendre la relève. L'investissement est plus durable que pour le matériel de traction motorisée, même s'il faut de l'investissement foncier pour nourrir l'animal » note Pierre. Un autre agriculteur indique que pour lui, « faire les foins avec le tracteur seul entraîne une consommation de 60L de fioul alors qu'en utilisant les chevaux pour une partie des travaux, je n'en utilise plus que 30L ».

Agrocarburant ou traction animale – quelles surfaces nécessaires ?

On souhaite ici comparer la surface nécessaire pour produire la quantité d'huile végétale pure de colza (pour éviter le recours à du carburant d'origine fossile) consommée par un tracteur lors de travaux de binage pendant une année sur une exploitation maraîchère biologique moyenne bretonne et la surface nécessaire à l'alimentation de 2 chevaux de trait pendant une année et utilisés pour réaliser les mêmes travaux.

En 2011, 1 686 exploitations maraîchères biologiques (INSEE, 2013) étaient présentes en Bretagne, sur une surface totale de 2116 ha (AGRESTE 2010, 2013). On prendra donc ici comme hypothèse qu'une exploitation biologique bretonne fait en moyenne $\frac{2116}{1686}=1,25 ha$ et qu'un binage est réalisé toutes les

semaines sur toute la surface de l'exploitation. Biner 1 ha avec 2 chevaux de trait prend environ 3 heures, alors que 2,9 heures sont nécessaires avec un tracteur de 40 CV (SOUKUP, 2008), dont la consommation est d'environ 10L à l'heure (DANGEARD, 2005). Ce qui fait une consommation annuelle en carburant de

$29 \times 1,25 \times 52 = 1885L$ pour une exploitation. Avec un rendement à l'hectare en agriculture biologique d'environ 20 quintaux (OPABA, 2011), et un rendement de trituration d'environ 27 % (Valbiom, 2006), en prenant 915 kg/m^3 (Valbiom, 2005) comme densité moyenne de l'huile de colza, on obtient $\frac{0,27 \times 2000 \times 1000}{915} = 590L/ha$ d'huile de colza produite. Ce qui demande de cultiver une surface de

$\frac{1885}{590} = 3,2 ha$ de colza, pour réaliser ce travail au tracteur pendant un an. Les besoins des 2 chevaux de

trait sont couverts par la production de 3 ha en herbe à l'année (DANGEARD, 2005). En prenant la surface moyenne travaillée en traction animale sur les exploitations maraîchères (donnée issue de l'enquête : voir Tableau 4) de 2,1 ha, la quantité d'agrocarburant nécessaire pour ce travail de binage est d'environ 3 167L, et demande la culture de 5,3 ha de colza pour être produits. À l'échelle de la région, la consommation de 3 190 930L d'agrocarburants ou de carburants fossiles serait évitée si uniquement des chevaux étaient utilisés pour les travaux de binage dans toutes les exploitations maraîchères biologiques.

L'utilisation des chevaux est dans cet exemple théoriquement plus avantageuse du point de vue du foncier que la traction motorisée pour un travail d'une même durée. En considérant la réalisation d'autres travaux que le binage sur la ferme, la production de colza énergétique nécessaire au même travaux devrait continuer à augmenter, demandant plus de surface que l'alimentation des animaux, qui restera similaire, dans la limite d'une charge de travail par jour réalisable par les 2 animaux. Il serait intéressant de faire le même calcul en remplaçant les chevaux par des ânes ou des mulets, et dans des exploitations en grandes cultures et polyculture-élevage. Ce calcul reste néanmoins totalement théorique et se limite à un seul aspect de la comparaison, restant très limité (exclut les investissements en foncier ou dans le matériel, la maintenance, l'énergie nécessaire à la production et à la récolte du colza, celle nécessaire à la réalisation des foins destinés aux animaux, etc).

iv. La formation et l'accompagnement des utilisateurs

15 agriculteurs sur 24 et seulement 3 prestataires sur 10 ont suivi une formation avant d'intégrer la traction animale à leur activité professionnelle. Il est évident en observant les réponses des utilisateurs qu'ils n'ont pas suivis de formation¹⁴ type (Tableau 3). Ils ont en effet des parcours très

14 Il existe 3 types de formations :

- les formations diplômantes

variés, allant de la formation dans le cadre familial, à des voyages en roulotte, en passant par des Certificats de spécialisation Cocher¹⁵, la participation à des formations et des stages comme ceux proposés par PROMMATA, les GAB, les CIVAM, etc, la formation avec des professionnels ou encore chez des particuliers, parfois par des amis. Certains possédaient une solide expérience de la manipulation et l'utilisation d'animaux préalablement à l'utilisation professionnelle de la traction animale. Assurément une expérience de plusieurs années au contact des animaux apporte un avantage certain par rapport à ceux qui n'ont pas eu de telles expériences et ont besoin d'acquérir des bases et des connaissances sur l'animal par la formation.

Il est à noter que les maraîchers récemment installés ont été près de 25 % (5/18) à se former avec PROMMATA. Aline a acquis sa maîtrise de la traction animale grâce aux « conseils d'une personne qui pratiquait » et au « travail au sein de ma structure depuis 10 ans ». Deux utilisateurs ont ainsi profité des savoirs et savoir-faire de personnes expérimentées en traction animale qui les ont conseillés, et se sont instruit de cette façon. Seul Sébastien, maraîcher en traction animale asine se déclare « autodidacte ».

Seuls 13 répondants sur 27 ont été ou sont accompagnés dans leur projet, dont la moitié des porteurs de projet (Erreur : source de la référence non trouvée et Tableau 30). L'accompagnement est peu répandu, en particulier parmi les prestataires de service (2/9).

c. Des grands profils dans l'utilisation

Tous les utilisateurs n'ont pas les mêmes motivations pour utiliser la traction animale. Y compris au sein du « groupe » des agriculteurs, l'importance donnée à leur outil de travail dans leur stratégie globale de production et l'utilisation de la traction animale n'est pas la même pour tous.

i. Traits communs

Le préalable à toute utilisation efficace et plaisante de la traction animale, quelle que soit l'activité, est l'appropriation de bases sur l'approche, les soins et la manipulation de l'animal, ainsi qu'un

-
- les formations proposées par des organismes agréés (par exemple CIVAM, GAB, etc)
 - les formations non agréées (par exemple un professionnel, un particulier, etc qui propose des formations)

15 Maintenant appelés Certificat de Spécialisation Utilisateur de Chevaux Attelés

dressage adapté. Les utilisateurs sont soit expérimentés dans la manipulation et le rapport aux chevaux par une solide expérience acquise au fil des ans, soit ont acquis les bases et un minimum d'expérience par des formations ou des stages. Rares sont les autodidactes. Mais quelles sont les raisons qui poussent ces hommes et ces femmes à se lancer dans la traction animale ?

1 Motivations

Des motivations de l'ordre de l'affectif, mais aussi d'intérêts pédologiques, patrimoniaux et environnementaux sont communes aux différents profils dégagés.

La recherche du **contact avec l'animal** présente un caractère affectif. Ainsi la « grande attirance pour cet animal », le « feeling et relation avec l'animal », le « lien affectif avec l'animal » qui peut se nouer, la « relation avec les collègues équins », et donc l'« attachement aux animaux », ainsi que le « plaisir d'être près de l'animal » qui en découle, de « travailler avec l'animal », sont particulièrement cités par les enquêtés. L'utilisation de l'animal pour le travail nécessite de le manipuler, demande donc sa confiance, ce qui permet cette relation. L'animal apporte quelque chose que le tracteur n'a pas. Une présence vivante, bienveillante et plaisante, avec laquelle l'interaction est possible, contrairement à une machine, ressentie comme froide et distante : « le cheval je vais le voir le week-end aussi pour voir s'il va bien, alors qu'un tracteur, je ne vais pas me déplacer le dimanche pour soulever le capot et voir si le moteur est en bon état ».

La **passion** pour l'animal semble être un moteur important dans le choix d'utilisation de la traction animale. Comme dit Henri, agriculteur « il faut être passionné pour la traction animale, sinon ce n'est pas la peine », de même pour Florent, un prestataire « c'est le style de travail que l'on peut faire seulement quand la passion existe ! ».

La présence de cette compagnie agréable de l'animal est parfois motivée par les **intérêts patrimoniaux**, de maintien et de

Nombre d'utilisateurs d'au moins un individu des différentes espèces d'animaux de traction

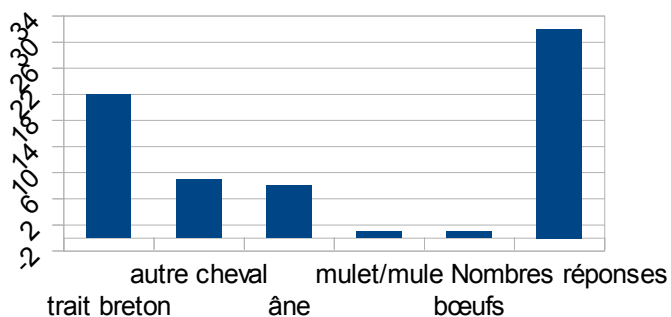


Figure 4 : Les différents types d'animaux utilisés en traction par les répondants

« sauvegarde de (...) **races** » dont les effectifs sont faibles, mais aussi « l'intérêt de conserver une utilité pratique au cheval », dont l'utilisation en loisirs est fortement développée. L'utilisation de la traction animale est donc un moyen pour les utilisateurs, d'aider à préserver le capital génétique et de biodiversité domestique représentés par le cheval de trait, particulièrement le cheval Breton dans la région, territoire d'origine de la race. Cela apparaît bien dans l'enquête, avec 22 sur 33 des répondants qui utilisent au moins un cheval Breton pour leur activité (Erreur : source de la référence non trouvée). La présence de la race légitime l'utilisation de la traction animale sur le territoire et est une vraie opportunité pour continuer de la développer.

« Renouer avec un savoir-faire » est une deuxième motivation patrimoniale. Employer la force animale permet de sauvegarder et d'assurer la transmission de **savoir-faire**. Cette transmission passe souvent par des circuits différents de ceux de la formation diplômante, par les enseignements des parents, grands-parents ou des agriculteurs retraités. Ces savoirs sont précieux, aussi bien du point de vue technique, pour l'utilisation de matériel ancien, qu'en raison du lien entre les générations que cela crée ou entretient. Un agriculteur mentionne que sa mère, qui avait mené les chevaux dans les champs sur la ferme de ses parents étant jeune, lui donne des conseils, en voyant sa manière de travailler, faisant remonter des souvenirs.

Le « **tassement du sol** », limité en traction animale, est une autre des motivations qui transparaît dans l'enquête. Le passage de l'animal n'entraîne « pas de compactations » ou bien peu en comparaison avec un tracteur ou engin forestier motorisé. Éviter ce tassement du sol est essentiel aussi bien en sylviculture pour la pérennité des plantations (Ayache, 2010), qu'en agriculture pour l'aération des sols (Daniel, 2009 ; FNCIVAM, 2004). Ainsi, ce « respect du sol », qui en préserve la qualité, permet, comme le dit Fabrice, un agriculteur, une « cohérence sur la gestion agronomique des sols ». Dans une perspective de maintien de la vie biologique dans les sols, indispensable à la bonne santé des sols et donc des cultures (Bourguignon, 2008).

Après ces motivations communes, sont proposés ici deux profils d'utilisateurs, les forestiers d'un côté, et les agriculteurs de l'autre (Tableau 6). Le profil agriculteur peut être séparé en deux sous-catégories de motivations. Les motivations citées par les enquêtés sont souvent similaires ou proches des avantages qu'ils perçoivent pour l'utilisation de la force animale. Certains traits sont transversaux aux différents profils ressortis, certains spécifiques.

Établir un contact avec animal facteur limitant – bases indispensables à acquérir pour pouvoir utiliser la traction animale			
Motivations communes	Passion pour les animaux		
	Lien à l'animal domaine de l'affectif		
	Intérêts agronomiques (tassement des sols) et techniques		
	Intérêts patrimoniaux animaux et savoirs-faire anciens		
Motivations spécifiques	FORESTIERS	AGRICULTEURS	
		Autonomie (énergétique / rapport aux carburants)	
		Rationnels	Choix de qualité de vie
	Intérêts sylvicoles : tassement des sols, pérennité des plantations, travail en milieu humide, en zones sensibles, en milieux à fortes contraintes de terrain	intérêts et contraintes techniques (efficacité des tâches, sous serres, tassement du sol, petites surface à travailler) compromis main (temps et main d'œuvre)/ tracteur (investissement)	Environnement de travail (domaine des 5 sens) quête de sens dans le travail ralentir le rythme de travail

Tableau 6 : Les principaux profils d'utilisateurs et leurs grands traits

ii. Caractéristiques spécifiques

1 Les forestiers

Les motivations spécifiques aux forestiers sont essentiellement liées à des choix techniques et au respect du milieu de travail. Le cheval est un atout en sylviculture en comparaison avec des machines motorisées. En effet, il est connu (DEPAUL, LOMBAERDE, JOUREZ) que l'utilisation du cheval pour le débardage, c'est-à-dire pour tracter le bois du lieu d'abattage au lieu où il va être entreposé avant son transport, n'endommage que peu les arbres en place, et évite le tassement du sol, destructeur de peuplements sylvicoles sur le long terme (Ayache, 2010). Ces raisons se retrouvent citées par les prestataires de service en débardage et les forestiers. La traction animale permet le « respect du milieu », la « sauvegarde du milieu naturel », et est donc « plus respectueux des zones naturelles sensibles » pour les forestiers. Toujours dans la même idée, elle ne « [détruit pas les] peuplements restant et [n'entraîne qu']un tassement minimum du terrain ». Le cheval permet aussi le travail dans les lieux protégés ou dont la flore est sensible, ainsi qu'en zones humides et dans des zones de pentes. En effet, la traction animale « autorise le travail en zone humide, et donc la valorisation de bois difficilement récupérables autrement », et permet « la rapidité de mouvement du bois en milieu forestier ». Le travail peut se faire en zones de

« contraintes fortes : [avec de] fortes pentes, [en] fond de vallée... ». Le choix de travailler avec l'animal est donc avant tout un choix technique, intimement lié à des contraintes économiques et environnementales.

2 Les agriculteurs

À partir des autres motivations des différentes personnes enquêtées, deux catégories de choix fait par les utilisateurs agriculteurs se dessinent.

Choix rationnels

Pour commencer, le travail avec l'animal est **adapté aux petites surfaces**, comme dans de petites exploitations maraîchères. Il convient même en grandes cultures, ce qu'indique Henri, pour une « petite surface de 15 hectares, 20 hectares maximum ». Il serait intéressant de savoir jusqu'à quelle surface la traction animale est la plus efficace, le choix le plus rationnel.

Audrey, maraîchère, souligne les « **qualités techniques** du travail équin et asin en maraîchage : travail du sol en douceur (billons et sous-soleuse), désherbage précis », tout comme elle apprécie la « qualité de travail du sol qui respecte la vie microbienne (travail en surface) ». Le binage et le désherbage avec des outils de traction animale, sont plus **efficaces** et leur « **précision** » est appréciée par les maraîchers. Ainsi pour Pierre, l'« entretien des cultures est possible de manière très affinée ». Il est ainsi possible de travailler sans mettre de plastique au sol, comme Quentin qui note comme avantage : « plus d'utilisation de plastique au sol », ce qui respecte un souci de protection de l'environnement. La « **précocité d'intervention** » possible dans les parcelles **après la pluie**, contrairement aux tracteurs. La **maniabilité de l'animal** permet de faciliter la pratique de la traction animale, car comme le disent plusieurs agriculteurs, dont Joël « le cheval travaille avec intelligence. Si on a le bon cheval, il travaille beaucoup par lui-même [une fois qu'il sait comment faire] ». De même le « travail à la voix est possible », ce qui est apprécié, ainsi que le « gain de temps dans les tournants par rapport à un tracteur ».

Le « **respect de l'environnement** » est une autre motivation des agriculteurs. La traction animale est considérée comme « écologique », une pratique moins dommageable pour l'environnement. Cela englobe probablement un ensemble de considérations, telles que des émissions moindre de GES,

moins de prélèvements sur les ressources non renouvelables énergétiques et minérales. Cela est parfois adossé au respect du sol, comme pour Anne, maraîchère, indiquant que c'est un « outil respectueux du sol et de l'environnement ».

La traction animale est aussi un bon **compromis** en maraîchage, cultures de plantes et de fleurs, entre le **travail à la main**, demandant beaucoup de main-d'œuvre et de temps, et le **travail avec le tracteur**, dont l'investissement est bien plus lourd. Ainsi un maraîcher indique un « gain de temps par rapport à un travail manuel » et cet autre que c'est « plus rapide que des passages à la main ». De plus, une agricultrice fait remarquer que l'utilisation de l'animal est une « aide au portage ». Même remarque de ce prestataire : les animaux bâtés permettent « le portage des matériaux pour l'entretien des chemins de randonnées, au lieu de porter des sacs de 20kg à dos d'homme ». Le transport agricole, qui aide à réduire la pénibilité du travail à la main, et le portage de matériel dans des zones sensibles ou difficiles d'accès, telles que le littoral ou les chemins de randonnées, sont encore peu développés. Ces deux activités représentent des opportunités de développement pour la prestation de service en traction animale dans la région.

Si certains agriculteurs voient dans la traction animale l'avantage de présenter « **moins de pannes mécaniques** », il convient toutefois de se rappeler que l'animal est un être vivant, qui peut ne pas être apte à travailler en raison d'une blessure, ou d'un problème de santé. Ce qui revient à une panne également puisqu'il est alors impossible de travailler dans le cas d'une présence animale unique.

Pour les investissements, deux cas se présentent. Il y a d'un côté, principalement mais pas uniquement, des maraîchers qui ne travaillent qu'en traction animale sur leur ferme, avec recours à une Entreprise de Travaux Agricoles pour les gros travaux ou du matériel de Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. C'est le cas de Daniel, paysan : « si l'on considère l'activité globale, le travail avec le cheval nous permet d'éviter l'achat d'un tracteur en nous contentant de l'entreprise et du prêt à par un ami si besoin ». L'investissement mécanique est ici limité, et permet de ne pas avoir de « frais de mécanisation ». Et de l'autre côté, sont trouvés des agriculteurs qui possèdent un tracteur et en ont une utilisation complémentaire à celle du cheval. L'investissement est alors plus lourd. Mais dans ce cas, l'utilisation est rationalisée, afin de trouver un équilibre entre utilisation du tracteur et utilisation de la traction animale en fonction des tâches qui seront effectuées plus efficacement avec l'un ou avec l'autre. La force animale est une **alternative ou un complément** « économique » au tracteur.

La traction animale est aussi un choix **économique**. Elle permet des « économies d'énergie fossiles », l'utilisation de « moins de gazoil », voire « plus d'achat de carburant », comme le soulignent des agriculteurs. Les charges de la ferme sont donc réduites. Par exemple pour Yann, l'utilisation d'un cheval sur la ferme permet une consommation de 1000 L de fioul pour environ 3 ans.

En étant « indépendant de l'énergie fossile », la traction animale permet donc plus d'« **autonomie** » pour les agriculteurs. Mais les animaux de traction doivent être nourris tous les jours, et afin de rester le plus autonome possible, l'agriculteur produit l'alimentation sur son exploitation. Ce qui peut demander des **investissements fonciers supplémentaires**, et qui peut représenter un inconvénient, comme l'indique Pierre : « il y a la surface nécessaire pour nourrir les chevaux qu'il faut avoir ». Mais ce point est peut être **contrebalancé par les économies réalisées** sur le carburant et l'alimentation des animaux, comme vu précédemment. Le foncier destiné à l'alimentation des animaux de traction est d'ailleurs un point à ne pas négliger lors de la réflexion d'un projet incluant la traction animale.

De même, l'animal fournit « crottin et fumier en abondance », et donc de l'**engrais** organique. Des économies supplémentaires, car besoin de moins se fournir en engrais, et donc plus d'autonomie. C'est l'« utilité secondaire de l'animal » pour Danielle, et cela fait partie de son côté « **multifonctionnel** », comme indique Jean-Yves, porteur de projet en prestation de service. L'animal, particulièrement le cheval, est également apprécié pour l'« efficacité des associations d'espèces pour le pâturage », en mangeant les refus des bovins et inversement, et cela permettrait également de réduire le parasitisme.

De plus, en **entretenant les espaces naturels**, les animaux en « allègent l'entretien », et cela « évite de passer la débroussailleuse », ce que Amélie trouve avantageux.

À côté de ces motivations qui sont justifiées en terme économique et technique et environnemental, d'autres motivations ont amené les agriculteurs au choix de la traction animale, peut-être moins évidentes sur le plan rationnel qui prévaut actuellement.

Qualité de vie et valeurs

De propos de certains utilisateurs il ressort que le choix de la traction animale ménage les sens, en aidant à un environnement de travail plus agréable pour les sens, et pour permettre de donner un

sens à son travail.

L'environnement de travail « agréable » représenté par la traction animale est ainsi une motivation forte chez les agriculteurs. Pour Quentin, maraîcher, il n'y a « pas de gaz sous les serres », moins d'odeurs désagréables et de particules nocives pour la santé. Les particules rejetées par les moteurs diesels sont en effet classées comme cancérigènes par l'International Agency for Research on Cancer (IARC, 2013). Et pour Amélie, « un tracteur, ça pue ».

La notion de « **silence** » revient souvent chez les agriculteurs. L'animal et les outils employés sont en effet sources de « moins de pollution sonore » qu'un moteur de tracteur. L'exposition au bruit fait partie des risques inhérents au travail agricole, et pouvant être cause de maladies professionnelles (INRS, 2012). L'« esthétique du cheval » est citée par une agricultrice, l'animal est agréable à regarder, ce qui est confirmé par Amélie : « un cheval c'est **beau**, ça fait rêver ». C'est là le domaine des sens, des sensations.

Les temps de travaux, lorsqu'ils sont réalisés avec l'animal sur la ferme, peuvent se muer en loisirs, comme pour Jonathan : « moins de temps "libre", mais loisirs et travail se confondent ». C'est « allier l'utile à l'agréable » pour un autre agriculteur.

Certains utilisateurs évoquent la recherche de **sens dans leur travail**, comme pour Aline, qui a été poussée vers la traction animale entre autres par le fait de « redonner du sens à ce que l'on fait ». C'est retrouver un sens à son travail, qui peut alors « être en accord avec [ses] convictions » comme le cite un porteur de projet. Des convictions qu'il est possible de mettre en œuvre lorsque le travail n'est plus salarié.

Sur une ferme dont le mode de production est l'agriculture biologique, la traction animale semble être en cohérence avec le cahier des charges interdisant l'utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse, dont la production consomme beaucoup de pétrole.

C'est aussi pour trouver une **cohérence dans leur système** que les agriculteurs se servent de la traction animale, comme Yann qui utilise la traction pour « la cohérence du système dans lequel [il est] », ou encore Ludovic, qui explique « j'ai d'avantage l'impression d'être cohérent depuis que je fais de la traction animale puisque je fais de la vente directe locale pour éviter l'utilisation de pétrole ».

Le système est cohérent grâce aux choix précédemment cités (économies de carburant, qui augmentent l'autonomie énergétique, intérêts agronomiques et économiques, le choix de la certification biologique, et autres). Au final, ce système s'inscrit dans une éthique, un « choix de vie », comme l'indiquent Cécile et Aline.

Les caractéristiques qui semblent communes à ces différents systèmes, sont les suivantes : mode de production biologique, paysanne ou durable, économe en carburant, volonté d'auto-suffisance pour l'alimentation des animaux, vente des productions en vente directe, productions légumières vivrières, sauvegarde des races anciennes, une importance particulière portée à la qualité de vie personnelle et professionnelle, des préoccupations environnementales. Les exploitations semblent très économes. Elles sont probablement plus transmissibles que la moyenne, car ont fait peu d'investissements¹⁶. Des entretiens auraient permis d'avoir plus de données sur les systèmes des différents utilisateurs, et les différents principes qu'ils partagent (respect de l'environnement, vente de proximité, etc). Seule une partie de ces informations a été récupérée avec l'enquête. Il manque en effet des informations sur les modes de commercialisation, la présence de modes de production d'énergies renouvelables, l'implication dans la vie du territoire, etc.

L'animal, de par son rythme et sa vitesse moindre qu'un tracteur, permet de « **prendre le temps** ». « Si on veut travailler avec le cheval, on est obligé de prendre le temps », comme le dit Yvon. Pour Anaïs, la traction permet de « prendre le temps de faire les chose », et laisse à Jean du « temps pour observer ». Daniel, qui travaille en grandes cultures, met en avant le côté innovant : « je perçois cet usage comme une solution d'avenir pour nous encourager à ralentir notre course effrénée... ». Ce sont ces différentes raisons qui peuvent pousser Marine à utiliser la traction animale, à la recherche d'une « dimension plus humaine » à son activité.

Un ensemble de raisons qui ne sont pas sans rappeler les concepts de Slow Food, qui « promeut une vision de la nourriture porteuse de plaisir, de culture, de traditions, d'identité, et d'un style de vie respectueux des territoires et des traditions locales » (Slow Food, 2010), et pour qui la nourriture doit susciter plaisir gustatif et lié à des valeurs affectives, doit être produite de manière respectueuse pour l'environnement, et dans des conditions de justice sociale dans la production et la commercialisation.

Une manière d'aller moins vite, dans un système du toujours plus, et où aller plus vite est devenu la règle, pour plus de productivité. C'est peut être aussi retrouver de l'humanité, perdue avec l'avènement de la machine, la mécanisation et la robotisation.

16 Cela a été discuté lors de la journée d'échange du 31 juillet, avec un avis contraire. En tenant compte de l'investissement global (foncier, dans l'animal, le matériel moderne efficace, etc) et de la difficulté possible à trouver un repreneur en traction animale, un participant estime que la transmissibilité est moindre bien que les investissements soient plus durables à long terme. Dans un document de la FNCIVAM (FNCIVAM, 2004), des témoignages indiquent que les fermes en traction animale sont plus transmissibles. Cela serait donc une question à étudier plus en détail.

C'est donc un ensemble complexe de raisons aussi bien techniques, qu'économiques ou destinées à améliorer la qualité de vie, qui motivent les prestataires de service et les agriculteurs à travailler à l'aide de la force animale.

La mise en œuvre de la traction animale dans des activités de débardage et de travaux agricoles n'est pas exempte de difficultés spécifiques aux utilisateurs, qu'il est important de connaître, afin de pouvoir y apporter des solutions et aider à l'essor de la pratique. De même, ils ont des besoins. Cela amène un certain nombre de propositions suggérées pour la résolution de ces difficultés et en réponse à ces besoins.

d. Difficultés et attentes des utilisateurs et porteurs de projet

i. Difficultés rencontrées

Une première difficulté dans le travail avec des animaux implique de s'en occuper tous les jours, quel que soit la saison ou les conditions météorologiques, et comme le précise un agriculteur, « la présence des animaux de travail est une charge importante l'hiver ». Ils ne travaillent pas ou moins, sauf en cas d'utilisation pour une autre activité comme du débardage ou du tourisme, ce qui permet une diversification de l'activité et la possibilité de revenus complémentaires (encore faut-il avoir le matériel et le temps). Un porteur de projet indique de « ne pas sous-estimer le temps à faire les clôtures, l'entretien des pâtures, le parage... », qui sont des tâches inévitables liées à la présence de l'animal. La **contrainte animale** pourrait être un frein possible au développement de la traction animale. La passion des animaux réduit probablement le sentiment de contrainte.

Autre difficulté, travailler en traction animale impose une **vitesse réduite** et un **temps de travail** parfois **plus long**. Cela est le cas pour la réalisation de certaines tâches, quoi que cela ne soit pas toujours considéré comme un inconvénient, comme il sera vu plus loin. Rationaliser le temps de travail est important en raison des considérations telles que les économies réalisées sur le long terme, ou l'intérêt agronomique. Malgré tout, toutes les activités ne permettent pas cette rationalisation. L'allongement du temps de travail lié à l'utilisation de la traction animale est parfois loin d'un "travailler plus pour gagner plus", et n'assure pas forcément un revenu satisfaisant, comme pour cet agriculteur en grandes cultures, « trop de temps passé par rapport au revenu dégagé », ou

pour Joël, prestataire, « environ 1000 € [mensuels] pour 70 à 90 heures par semaine », qui fait aussi du dressage et de la prestation de service touristique. Dans les cas où l'activité amenant le revenu principal utilise la traction animale, il est cité comme insuffisant 3 fois sur 4 pour les prestataires de service, comme pour ce prestataire : « le travail pour l'instant ne me permet pas de travailler assez régulièrement », ou encore cet autre « mon activité ne dégage pas suffisamment de revenu pour vivre. Mon activité ne me dégage même pas la moitié d'un SMIC ». Les raisons qu'ils perçoivent comme à l'origine de ce manque de revenus sont « la difficulté d'obtenir des contrats » et « le manque de connaissance et d'information des client potentiels ». Le manque de connaissances et de formation sur les modes de promotion de leurs services pourraient également être une des raisons de ces difficultés (Réseau rural, 2013). Pour améliorer la visibilité des prestataires de service, des formations leur permettant de mieux la gérer pourraient être proposées (Réseau rural, 2013). Il reste difficile d'interpréter ce manque de contrats sans données supplémentaires sur les besoins des clients potentiels et l'activité des entreprises concurrentes travaillant en motorisé.

Un porteur de projet met en avant des **manques de financement** pour les débardeurs, d'après lui, il manque « [une] formation de qualité, locale, [des] financements qui peuvent venir compléter un apport personnel pour faire les premiers investissements ». Des subventions existent pourtant, comme l'aide à l'équipement des entreprises de mobilisation des produits forestiers, co-financée par l'Europe et l'Etat dans le cadre du Plan de Développement Rural Hexagonal 2007 – 2013, pour l'acquisition d'équipement, comprenant aussi bien le cheval, que les divers équipements liés à la traction animale, y compris les moyens de transport du cheval, dans la limite de 40 % du montant des investissements (DRAAF, 2010). Un réseau national de débardeurs professionnels, Débardage Cheval Environnement, existe. Seuls deux débardeurs bretons y sont rattachés. Pour les maraîchers en agrobiologie ou en conversion, sous certaines conditions¹⁷, le Conseil Régional de Bretagne peut subventionner jusqu'à 40 % du montant d'achat de certains matériels de traction animale. Une agricultrice en a bénéficié, indiquant que son matériel moderne avait fait l'objet d'un « achat subventionné ».

En agriculture, sur les 14 agriculteurs ayant répondu à la question sur le **revenu**, 6 estiment qu'il n'est pas suffisant. Ils sont pourtant parfois optimistes, comme cette agricultrice, « Mais c'est une

¹⁷ Hors matériel d'occasion, renouvellement de matériel aux caractéristiques proches, et prioritairement pour le premier d'investissement, les producteurs en conversion à l'agriculture biologique et aux producteurs qui diversifient leurs activités ou réalisent des investissements visant à développer leurs activités.

jeune entreprise qui évolue d'année en année, on augmente tous les ans un peu, mais c'est un choix de vie et cela nous convient, en espérant atteindre notre objectif de revenu ». La question du **revenu** ne peut être liée à l'utilisation de la traction animale. Elle est plus généralement liée au fonctionnement général de l'agriculture européenne et mondiale, qui entraîne la mise en difficultés de nombreux agriculteurs, comme l'analyse Michel, agriculteur : « l'insuffisance de revenu n'est pas due à la traction animale. Elle est due à la politique agricole ». Cependant les 8 autres agriculteurs sont satisfaits de leur revenu, même modestes comme cet agriculteur et sa famille vivant de la ferme à 4 avec environ 15 000€ de revenus par an, et d'autres avec un revenu supérieur, tel ce maraîcher « ma compagne et moi-même (...) dégageons près d'1 SMIC 1/2 chacun ». Le revenu ne semble donc pas dépendant du choix de la traction animale en agriculture. Par exemple, une maraîchère ayant cessé son activité, précise que c'est « dû à une mauvaise activité économique et des raisons personnelles ».

A quoi ce manque de revenu est-il imputable ? Dans le cas de jeunes installés, c'est inhérent au démarrage de l'activité qui ne permet pas de dégager un revenu. Mais les insuffisances de revenu se retrouvent dans l'ensemble du monde agricole, elles n'ont donc probablement pas de lien direct avec la traction animale. Des entretiens approfondis sur ces questions et une étude sur la pérennité des structures agricoles et de service en traction animale apporterait plus d'éléments de réponse sur les difficultés de revenus.

Le **manque de main d'œuvre** est une difficulté pour Victor : « la traction animale agricole c'est bien quand il y a de la main d'œuvre sur une ferme », et pour Henri qui cite comme inconvénient « manque de main d'œuvre ». C'est à relier à un manque de temps de travail humain pour réaliser toutes les tâches voulues. Comme vu précédemment, utiliser l'animal demande plus de temps de préparation avant de pouvoir travailler. Ces répondants sont basés sur des structures en grandes cultures. L'impression laissée par ces remarques est que sur les fermes en grandes cultures, utiliser la traction animale s'avère moins intéressant qu'en maraîchage, bien que les avantages sur le sol restent les mêmes. Les surfaces étant plus grandes, le temps de travail est plus long qu'avec un tracteur, et la traction animale impose le travail sur des surfaces limitées, et donc limite la production destinée à la vente, et peu ainsi limiter le revenu. Il semble que cet argument pèse plus lourdement sur les agriculteurs en grandes cultures que sur les maraîchers. Pour confirmer ou infirmer ce sentiment, il faudrait approfondir la question des revenus dégagés par rapport au temps passé à travailler.

Ce manque de main d'œuvre pose la question de l'embauche de salariés, qui représente des charges supplémentaires pour les agriculteurs, surtout si le revenu est déjà limité. Cela peut donc être une difficulté majeure en traction animale, essentiellement dans des systèmes de pluriactivité ou vivrier, dans le modèle économique et agricole actuel.

La traction animale souffre d'un manque de **reconnaissance** et de **légitimité**, comme insiste Julien, porteur de projet en prestation de service : « c'est un sujet qui intéresse, mais personne n'a le courage de faire le pas. L'image que beaucoup de personnes ont est que "c'est sympathique mais combien ça va coûter ? Prouver nous que ça marche". Personne ne veut prendre le risque de passer pour un écologiste illuminé. Et parfois le cheval est utilisé seulement pour l'image qu'il donne, pour donner une image positive de l'entreprise chargée des travaux. La traction animale, c'est encore l'image de carte postale ». De même, une agricultrice indique qu'« il y a 20 ans, il ne fallait pas aller à la chambre d'agriculture et dire que vous vouliez faire de la traction animale [pour être pris au sérieux] », et comme le cite un futur agriculteur, il existe « [des] a priori folkloriques qui peuvent porter atteinte au sérieux de la démarche ». C'est ce que Catherine craignait, elle explique « je n'ai pas dit à la banque que je veux travailler en traction animale sur ma ferme maraîchère, elle n'aurait pas suivi ». Pourtant les agriculteurs se défendent d'une utilisation à l'ancienne et nostalgique, comme Yann, pour qui « le travail en traction animale ne peut plus être le même aujourd'hui qu'autrefois ». Comme pour la prestation de service, cela semble être par un manque de communication envers élus, professionnels, et le public, sur les différents avantages de la traction animale, mis en lumière ici à travers les propos des utilisateurs, et qui laisse peut-être dans les esprits une image démodée de l'utilisation des animaux de traction. La traction animale, en raison de ses différents avantages, gagnerait à être plus connue de tous, par une meilleure communication. Il faudrait par exemple plus de journées ouvertes, de manifestations en présentant les avantages, de relais presse, et son intégration dans les programmes des lycées agricoles, afin d'arriver à un changement de son image dans les mentalités. Il est peut-être plus difficile de proposer un projet en traction animale dans le circuit conventionnel, ne rentrant pas dans les « cases prévues », car sur de petites surfaces parfois inférieures à une ½ Surface Minimum d'Installation (SMI)¹⁸, souvent en agriculture biologique, en traction animale, avec peu d'investissements et à cause d'une image parfois négative de l'utilisation d'animaux comme force de travail. C'est peut être une raison supplémentaire qui amène les porteurs de projet hors des parcours classiques à l'installation.

18 Il faut exploiter au minimum la moitié de la SMI afin d'avoir droit aux aides de l'État à l'installation.

En avançant dans l'âge, il devient moins évident de continuer à travailler en traction animale. Comme Henri, qui passé 60 ans, a remplacé ses chevaux par des bœufs. Chez Joël le volume horaire d'utilisation de la traction animale est passée de 20h par semaine il y a quelques années à 2h environ par semaine actuellement, car « à 50 ans on ne fait plus les choses de manière aussi [efficace] qu'à 20 ans ». La manipulation des outils et des animaux sont en effet « physiques », comme cela est indiqué par deux répondantes.

Le tableau suivant présente un résumé des ces difficultés (Tableau 7).

Contact avec l'animal		
Obstacle animal	Limitation humaine	Obstacles technico-économiques
Contraintes - Soins - Entretien de l'animal, - Entretien des espaces de vie de l'animal	Condition physique Âge	Trouver du matériel adapté Vitesse de travail réduite Revenus - en agriculture liés à la condition agricole - en prestation de service, peut être liés à un manque de communication) Investissement foncier supplémentaire nécessaire Financer les formations Changement dans les mentalités des clients potentiels (prestataires de service)

Tableau 7 : Les différents obstacles et difficultés rencontrées à l'usage de la traction animale

ii. Attentes et besoins des utilisateurs et des porteurs de projets

Il ressort de ces difficultés et des besoins exprimés à travers l'enquête, principalement des besoins en terme de formation, tant sur la forme que sur le fond, qu'en terme d'accompagnement.

1 Des besoins évidents en formation

Plusieurs formations existent en Bretagne en traction animale. À Landivisiau, la Maison familiale rurale propose un Certificat de spécialisation Utilisateur de Chevaux Attelés. La formation du BP REA¹⁹ maraîchage agrobiologique, au centre de formation agricole de Kérel à Crédin, inclue un

¹⁹ Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole, qui permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole, nécessaire à l'obtention des aides à l'installation de l'Etat.

module de 3 jours de découverte de la traction animale chez des agriculteurs, traitant des notions de base sur l'animal et de l'utilisation d'outils. Le Groupement d'Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor (GAB 22) propose une formation de 8 jours étalés dans le temps, avec un thème par journée, abordant les bases et les différentes notions à acquérir pour travailler en traction animale. La pratique se fait essentiellement avec du matériel ancien. Un module de formation en traction animale est dispensé au CFPPA de Guingamp, dans le cadre du BP REA, avec possibilité de le suivre hors formation. Des professionnels proposent également des formations. Une liste exhaustive des formations et formateurs individuels bretons disponibles pour les personnes souhaitant se former et pour les structures agricoles d'accompagnement, augmenterait leur visibilité. Ces formations ne sont pas toutes accessibles hors du cadre d'une formation diplômante, et ne peuvent évidemment pas répondre aux attentes de tous les utilisateurs, dont les besoins exprimés ici varient en fonction de leurs pratiques, leurs expériences ou leurs projets. 22 répondants sur 31 ont ainsi noté des manques dans l'offre de formation bretonne en traction animale.

Une offre de formation trop légère en Bretagne

Les manques concernent le **nombre de formations de qualité** dans la région. Cette agricultrice, précise qu'il n'y a « aucune offre correcte en Bretagne, ce qui m'a fait me déplacer pendant 6 mois sur Montmorillon », ou cet autre « beaucoup de distance à faire pour se former ». Même constat pour ce maraîcher qui indique qu'il y a « peu de formations à ma connaissance en Bretagne, j'ai été obligé de faire des formations dans le Sud de la France (connaissance de l'animal, menage, ...) ». Même constat pour Pierre sur la région : « il n'y a quasiment rien comme formation en traction animale ». Idem pour ce porteur de projet, qui indique un manque de « formation de qualité, locale » en débardage. La Bretagne, fortement marquée par l'agriculture, est une région où la traction animale aurait toute sa place, alors qu'un prestataire fait le constat qu'« en comparaison au jura (cf hippotese²⁰) la traction animale moderne semble être à ses balbutiements ».

Les stages ou modules de formation en traction animale sont bien souvent trop courts, particulièrement lorsqu'ils sont inclus dans les formations diplômantes type Brevet Professionnel

20 Association HIPPOmobile de Technologie et d'Expérimentation du Sud-Est, créée en 1986 et dont un des objectifs est la promotion du développement de la Traction Animale Moderne.

REA et destinés à des porteurs de projet sans aucune expérience avec les animaux. Cela a été fortement appuyé par les participants lors de la journée d'échanges du 31 juillet. Des formations de longues durées axées sur la pratique sont à privilégier pour les personnes novices dans la relation et le travail avec l'animal.

Alors qu'après le début de l'activité, les agriculteurs manquent souvent de temps, des **stages courts**, ayant lieu sur des fermes dans un rayon relativement restreint, seraient à privilégier.

De même, les périodes pendant lesquelles les formations sont proposées revêtent une importance toute particulière. En effet, les personnes intéressées ou utilisant déjà la traction animale ont des contraintes horaires, comme ces maraîchers, précisant qu'« il y a eu des formations en Bretagne qui nous auraient intéressées mais nous n'avons pas eu le temps de nous y rendre », ou bien cet agriculteur qui « ne trouve pas de stage adapté à [sa] charge de travail » et qui « ne peut pas laisser la ferme plus d'un jour ». À partir de l'installation, les utilisateurs ont parfois du mal à dégager du temps libre pour participer à des formations, qui peuvent se révéler peu adaptées aux contraintes horaires et de charge de travail des personnes intéressées. Les stages ou formations destinés à des personnes installées doivent avoir lieu hors de période chargées en travail et être de courtes durées.

Les **formations** en traction animale existant actuellement dans la région **manquent de visibilité**. Sur 36 répondants à cette question, 17 ont trouvé des informations sur les formations facilement et 4 n'en ont pas trouvé. Près d'une personne sur deux (15/36) a eu des difficultés à en trouver. Ainsi, un maraîcher pointe le « manque d'infos sur les formations ». Il précise qu'« il serait bon de relayer les informations par toutes les organisations agricoles, comme par exemple la Confédération Paysanne ». Pour permettre une plus large visibilité des formations, la création d'un répertoire de formations, compris dans un guide destiné aux porteurs de projets est envisageable, comme cela a déjà été proposé.

Le **coût** trop élevé de la formation est cité par Thierry : « J'ai voulu suivre une formation attelage mais le coût est trop élevé ». De manière sous-jacente, cela pose le problème du financement de ces formations, qui a été rappelé le 31 juillet par plusieurs porteurs de projet et personnes installées. C'est ce qu'explique Joël dans l'enquête, qui souhaitait suivre une formation en traction animale, dont le financement « a été refusé par le VIVEA ». Il est important, afin que les porteurs de projet puissent y accéder et pour aider au développement des activités de traction animale, de faire en

sorte que les formations soient financièrement accessibles et/ou financées.

Outre le manque de formation dans la région, des carences en certains contenus sont ressortis de l'enquête.

Les contenus

Ainsi, Amélie, qui cultive des plantes, explique que lors de stage, « les élèves ne sont pas confrontés à la réalité, on met un cheval devant eux, les gens ne se rendent pas compte de la difficulté qui existe. Les gens ont du mal à se sortir du cliché " ouais ça marche, c'est génial ! " quand on les met derrière le cheval. Ce qui est difficile c'est ce qui est en amont. Ce n'est pas difficile de labourer, c'est la partie formation du cheval qui l'est ». De ce témoignage ressort un manque de formation sur le dressage et l'« **éducation animalière** » comme le présente une autre agricultrice. C'est aussi ce que reporte cet agriculteur, indiquant que « les formations actuelles ne mettent pas assez l'accent sur la connaissance du cheval et son comportement », ou cette agricultrice pour qui le « menage, l'éducation des ânes, le soin aux ânes, type stage chuchot'âne de Martine Jouclas » manquent dans les formations. Pour Pierre, maraîcher, « la traction animale n'est pas accessible à tout le monde, ça demande une connaissance des animaux, la maîtrise des animaux pour pouvoir faire du bon travail derrière ». C'est aussi l'« aléa animal, qui peut être peureux » ou le « facteur cheval qui peut s'emballer » et qu'il faut être capable de maîtriser, comme l'explique Amélie. Le **dressage de l'animal** tout comme **sa manipulation et son entretien**, sont donc primordiaux, surtout si l'on souhaite travailler avec un cheval. Inclure les bases de dressage et de l'éducation des animaux dans les formations est donc indispensable, pour être efficace et pour la sécurité lors du travail.

Pour les porteurs de projet, Emeric, maraîcher explique que lors de stages d'initiation, « certains auront un vrai feeling avec [l'âne], mais d'autres, au bout de 2 jours, n'auront toujours pas touché l'animal. Et pour les chevaux, ça ne s'improvise pas ». Même type de constat pour cet autre maraîcher, « on ne se forme pas en une journée, on se forme sur du long terme. Il faut faire toute la période de stage [du Brevet professionnel Responsable d'Exploitation Agricole] sur une ferme qui utilise la traction animale. Il faut pratiquer le plus assidûment possible pour acquérir les compétences ».

La meilleure solution étant des stages longs chez des utilisateurs expérimentés. Ils permettent de s'installer rapidement par la suite, en maîtrisant les bases. Sans formation en dressage, l'achat d'un animal déjà dressé, représentant un plus grand investissement et nécessitant évidemment de tout de

même avoir des bases sur la manipulation des animaux, est obligatoire pour être opérationnel au plus vite.

De même, pas de formation sur l'utilisation en **grandes cultures**, comme l'énonce Marc, « personne travaille en grande culture avec les chevaux sur de telles surfaces en Bretagne ». Un porteur de projet constate également ce manque de formation dans « la culture céréalière avec la traction animale ». Les formations sur le **matériel ancien** sont rares, comme le pointe Yann : « peu de formations, et pas sur le matériel ancien » avant d'ajouter « et il n'y a pas de transmission de savoir des anciens ou seulement des bribes ». Le nombre de répondants utilisant du matériel ancien est élevé, 14 personnes sur 26 utilisent du matériel ancien seulement ou avec du matériel moderne, voire du matériel auto-construit. C'est d'ailleurs sur **l'autoconstruction** qu'il existe également des besoins en formation. Des utilisateurs ont évoqué le passage obligé par la construction de leur matériel « par nécessité », lorsqu'il n'existe pas de matériel répondant à leurs besoins sur le marché, ou en raison d'un prix trop élevé. Des formations de ce type existent dans d'autres régions de France : en Ariège PROMMATA conçoit du matériel moderne de traction animale facilement réparable et qui peut s'auto-construire depuis les années 90, et dans la Drôme, Adabio propose des formations à l'autoconstruction de matériel agricole. Un projet de ce type est à l'étude dans le grand ouest. Des modules de formations ou des stages sur la construction et la réparation du matériel de traction animale, comme le propose Adabio en Rhône-Alpes, seraient utiles aux utilisateurs.

Les forestiers ont également des besoins en formation. Ainsi, selon Florent, forestier, il n'y a dans la région « aucune formation sérieuse pour le débardage qui est un métier très complexe et beaucoup de chantiers mal estimés et donc mal faits ou pas finis ce qui revient à faire dire que le cheval ne marche pas, alors que si ! », en ajoutant « aucune [formation] sérieuse pour le débardage à cheval qui est très technique, difficile à organiser et physique pour pouvoir avoir des rendements intéressants ». Un autre débardeur explique que des débardeurs insuffisamment formés peuvent être en difficulté sur des chantiers, ce qui entraîne un manque de confiance et de reconnaissance de la profession, voire un déficit d'image. Des formations professionnelles de qualité, construites avec des débardeurs expérimentés et destinées à former des professionnels forestiers travaillant en traction animale, sont indispensables.

Les besoins exprimés ici se retrouvent dans les attentes des participants aux journées d'échange ou

d'initiation organisées par le CIVAM du Finistère. Les utilisateurs et porteurs de projets ont des attentes différentes selon leur degré d'expérience avec les animaux et la traction animale, mais aussi en fonction de leurs projets. Pour cette raison, des formations sous forme de modules thématiques courts (soins aux animaux, utilisation de matériel moderne,...) apportant les bases sont probablement plus adaptées à un public dont l'expérience est hétérogène et dont le temps est précieux dans le cas de personnes déjà installées.

Les formations étant des lieux de rencontres et d'échanges entre utilisateurs, elles permettent de renforcer les réseaux déjà existants en créant du lien entre les utilisateurs et les porteurs de projet. Ces derniers gagnent à être accompagnés, en plus de suivre une formation, généralement indispensable. Mais quels sont les besoins en accompagnement des porteurs de projet ?

2 Besoins en accompagnement

Jean, installé en maraîchage n'a pas été accompagné : « et c'est dommage, vue la difficulté pour trouver des animaux aptes au travail, la complexité pour s'installer en traction animale, mon projet initial en maraîchage par traction animale s'est modifié avec tracteur et utilisation ponctuelle du cheval lorsque ma jument n'est pas en reproduction ». Des besoins en accompagnement existent donc pour les porteurs de projets. Pour Patrick, agriculteur, « les futurs installés en agriculture, sont souvent des rêveurs et n'ont aucune connaissance de l'animal. La relation à l'animal demande pour certains une remise en cause psychologique ». L'expertise des structures d'accompagnement va permettre aux porteurs de projet de se **confronter à la réalité**, à d'autres porteurs de projets et à des utilisateurs expérimentés. Les participants à la journée d'échange du 31 juillet ont insisté sur le fait qu'il faut « mettre en garde les personnes intéressées, car ce n'est pas simple de travailler en traction animale », et ont proposé dans ce sens, que soit mis en place un tutorat entre un porteur de projet et un utilisateur confirmé, après les périodes de formation, pour être encadré lors du démarrage de l'activité. Par les **échanges** et l'organisation de rencontres et à travers la **mise en réseau**, les porteurs de projet peuvent **identifier et éviter certains écueils**. Par exemple, il est ressorti à l'issue de journées d'initiation proposées par le CIVAM du Finistère en 2008, qu'il est préférable pour les jeunes installés de commencer par faire appel aux services d'une entreprise de prestation de service en traction animale, le temps de maîtriser les cultures, surtout si l'animal n'est pas prêt pour le travail (CIVAM 29 document interne, 2008).

L'accompagnement est alors important pour bien faire prendre conscience aux porteurs de projet, de la nécessité de se former, des erreurs à éviter, du temps, du travail et des contraintes que représentent la traction animale. Cela passe par des rencontres et des échanges avec des professionnels. Un guide leur étant destiné, comprenant les formations, les personnes ressources, les conditions minimales et maximales de réussite, les écueils à éviter, les financements possibles, pourraient être une aide précieuse pour les porteurs de projet.

3 Attentes envers un réseau régional de traction animale

Un porteur de projet met en avant des besoins en réseau pour les débardeurs : d'après lui, il manque « des débouchés, de la communication (création et diffusion d'un répertoire des débardeurs, avec leurs prestations respectives) ». Il ajoute que le « secteur [est] peu ou pas structuré en réseau, [il y a une] carence en réflexion collective sur les idées et débouchés nouveaux transposables à la traction animale ». Il existe des réseaux à l'échelle du département (CIVAM 29, groupe dans les Monts d'Arrée), un réseau plus transversal basé dans le Morbihan, l'association Faire à Cheval. Ces associations sont connues d'au moins 5 utilisateurs sur 39. Quels sont les attentes des utilisateurs envers un réseau régional ?

La remontée et la circulation d'informations²¹ et la **mise en commun d'expériences** sur la traction animale font partie des attentes principales des répondants. Cela peut permettre d'« éviter que d'autres fassent les mêmes expériences négatives » comme le dit Jean, agriculteur, grâce à la réflexion collective. Il voit également à travers un réseau les possibilités « d'avoir des contacts avec les autres utilisateurs, d'échanger sur les méthodes de travail », tout comme Caroline, prestataire de service, pour qui le réseau doit « permettre de partager nos savoirs faire, nos connaissances, et pour améliorer nos outils ». Cela introduit une deuxième attente forte concernant les **outils**. Les utilisateurs recherchent un réseau leur permettant d'échanger des outils, avec de l'« outillage commun », avec les souhaits d'« apprendre à utiliser le matériel », de pouvoir l'améliorer, et de développer « l'auto-construction de matériel ». Ce point a été plébiscité par les participants lors de la journée Traction animale du 31 juillet à Plouray.

Amélie voudrait qu'à travers les réseaux, « la traction animale s'ouvre sur autre chose : son rôle dans le domaine social, le côté ressourçant qu'elle apporte », tout comme Elsa qui cherche à voir dans un

21 Comme par exemple la vente d'un bon cheval de travail qui risque de partir à la boucherie s'il ne trouve pas de propriétaire.

réseau « les différentes utilisations dans différents domaines pour pouvoir faire évoluer de façon optimale l'utilisation de l'animal dans l'exploitation ». C'est une troisième attente que cette recherche **d'ouverture vers les autres composantes de la traction animale** agricole telles que l'accueil social, l'insertion, les soins, etc. Un réseau régional se doit d'être largement ouvert sur tous types d'utilisations de la traction animale, ce qui enrichit l'ensemble des adhérents.

Fabrice cite le « soutien des porteurs de projet », c'est-à-dire leur **accompagnement** comme autre rôle des réseaux. Il parle également d'un réseau régional comme « **nouvelle voix** auprès des institutions, associations, syndicats impliqués dans la traction animale ». Un réseau régional vivant et comportant de nombreux adhérents permet une représentation de poids des différents utilisateurs de traction animale au niveau des instances régionales, et présente l'opportunité pour les porteurs de projet de se créer un réseau et de s'intégrer au territoire d'installation.

Certains utilisateurs sont **critiques sur l'organisation** de rencontres d'un réseau à dimension régionale, comme ce maraîcher, en mettant en avant que « c'est très compliqué, économiquement, humainement et du point de vue logistique ». Même avis pour Jonathan : « la participation à un réseau demande une organisation logistique complexe : la distance, le transport du matériel et des animaux, etc...c'est impossible... ». Les réunions et déplacements, coûteux en temps et énergies, risquent de rendre la pérennité d'un tel réseau bancal si cela demande trop d'engagement. L'organisation devra tenir compte des distances importantes à faire par chacun et des coûts (temps, carburant, énergie humaine), avec par exemple des réunions régulières locales, et des réunions régionales plus espacées.

La réalisation de cette étude a initié le rapprochement entre le CIVAM 29 et le réseau Faire à Cheval, particulièrement avec la co-organisation par les deux associations de la journée d'échanges « Traction animale en Bretagne : du lien à faire ? » du 31 juillet. Le CIVAM peut apporter son expertise sur la traction animale agricole au réseau régional représenté par Faire à Cheval, plus orienté vers les chevaux territoriaux, présents dans les collectivités. Le développement et le renforcement du réseau régional existant est crucial pour pouvoir répondre aux attentes mises en évidence à travers cette étude. Mais le maintien d'un réseau régional vivant, proposant des actions sur le territoire, organisant des formations, portant les voix des adhérents régionaux auprès des instances décisionnelles, entraîne des besoins en animation et donc nécessite des financements, qui font aujourd'hui défauts. Or les rencontres organisées par un réseau régional d'utilisateurs de traction animale, lors de formations, de journées d'initiation ou d'autres manifestations ouvertes à

tous, seraient riches en échanges et permettraient l'entretien des liens entre acteurs agricoles, ruraux et citoyens. Ces différentes actions présenteraient la traction animale au grand public, aux élus. Elles amèneraient les agriculteurs à réfléchir à leurs systèmes, et seraient d'une aide précieuse pour les porteurs de projet dans la construction de leur projet.

iii. Autres propositions

Pendant la rédaction du rapport d'autres questions ont été soulevées, auxquelles il n'était pas possible de répondre dans ce document, par manque de temps ou car elles n'entraient pas dans le cadre de cette étude. Sont proposées ici d'autres réflexions ou actions qui semblent intéressantes à mener au sujet de la traction animale.

Ainsi, recenser les éleveurs et dresseurs de chevaux destinés au travail agricole et en faire un carnet d'adresses serait profitable. Des utilisateurs expliquaient en effet qu'il est parfois difficile de trouver des animaux dressés pour les utilisations agricoles de la traction animale. Cela nécessite un travail de terrain.

La création d'une base de données présentant du matériel et des animaux à échanger ou à vendre sur la région pourrait être intéressante. Elle pourrait être tenue par le réseau régional. Le matériel ancien risque de ne pas y être très représenté, car en possession de personnes n'appartenant pas ou plus au milieu agricole.

La question de la disponibilité du foncier pour les agriculteurs est à creuser. La concurrence de l'agrandissement des exploitations et de l'urbanisation croissante (zones commerciales, habitat) sur les terres agricoles entraîne une pression sur les prix du foncier, qui ont tendance à augmenter. Ce point n'a pas été abordé dans l'enquête. Il faut donc poser la question aux porteurs de projets si des difficultés pour trouver des terres où s'installer ont été rencontrées, en raison de la surface supplémentaire nécessaire à l'alimentation des animaux et donc au coût supplémentaire associé. Le problème de la disponibilité du foncier peut être limitante pour les porteurs de projets, selon la région où ils souhaitent s'installer.

Plusieurs métiers gravitent autour de la traction animale : bourrelier, sellier-harnacheur, maréchal-

ferrant, vétérinaire, dentiste équin, ostéopathe, etc. Ils sont indispensables aux activités utilisant des animaux de travail et relèvent bien souvent de l'artisanat. Le développement de l'usage de la force animale aiderait à leur maintien, assurerait la perpétuation de savoir-faire et la pérennité d'emplois locaux. Il est donc intéressant de déterminer leur importance en termes d'emplois, de savoir-faire et d'évolution dans la région.

Lors de la journée Traction animale du 31 juillet à Plouray, des participants se sont montrés intéressés par la création d'une base de données des matériels de traction animale auto-construits qui existent sur la région.

Le développement de l'utilisation de la force animale serait un atout certain pour les différentes zones maraîchères et légumières de Bretagne, lorsqu'un excès d'eau limite l'utilisation des tracteurs et où le travail avec les animaux se montre tout à fait adapté. De même que pour l'entretien et la réfection des sentiers côtiers ou de zones littorales qui sont difficiles d'accès pour les engins motorisés, ou pour éviter un travail à la main sur de petites exploitations ou chez des particuliers. Une analyse prospective des possibilités de développement de la prestation de service en traction animale pour ces activités apportera une estimation du nombre d'emplois pouvant y être associés.

En réponse au manque de références et de données technico-économiques sur un certain nombre de points en traction animale, la rédaction d'un référentiel ou d'un **guide pratique** à l'usage des porteurs de projets et des structures d'accompagnement est judicieuse. Il serait opportun d'y insérer des données telles que les effets de l'utilisation de l'animal sur la valorisation des productions, ou encore les surfaces maximales jusqu'auxquelles le travail en traction animale est le plus rationnel aussi bien en maraîchage qu'en grandes cultures. Il faudrait alors prendre en compte sur le long terme les impacts environnementaux, économiques et sociaux évités ou réduits, en comparaison avec la traction motorisée. La question de la transmissibilité des fermes où il est fait usage de la force animale est également à creuser. Le guide apportera également des éléments d'aides à la décision pour les porteurs de projets et un support pour les accompagnants et animateurs.

Un document de ce type présenterait des exemples de systèmes qui fonctionnent, des fiches-portrait, les erreurs à éviter, des adresses et des contacts de personnes ressources, de professionnels accueillants des stagiaires, d'éleveurs et dresseurs d'animaux de traction, de fabricants et revendeurs de matériel, les différents réseaux présents dans la région, les aides possibles, les formations

proposées dans la région, des éléments d'aide à la décision pour les porteurs de projets.

Des paysans et prestataires de service adhérents des différents réseaux regroupant des utilisateurs seront les plus à même de réaliser un document de ce type.

e. Biais et limites de l'étude

Ce travail est et se veut une approche globale de la traction animale en Bretagne. Le nombre limité de répondants n'a pas permis de traiter les réponses à l'enquête de manière quantitative. Elle n'a donc pas de réelle portée statistique, même si les tendances repérées sont confirmées par les dires des personnes référentes.

Au vue des réponses, certaines questions se révèlent inutiles ou n'ont pas eu suffisamment de réponses pour pouvoir être traitées. Par exemples, tous les utilisateurs se sont dit satisfaits (100 % de réponses « oui ») du choix de la traction animale dans leur activité, ainsi que du choix du matériel. Malgré cela, les commentaires laissés apportent un éclairage sur les défauts ou les avantages des différents matériels. D'autres questions auraient gagné à être mieux formulées, comme par exemple, la question de l'estimation des coûts (formation, achat animal, dressage, etc). Elle a parfois été comprise comme demandant l'avis de l'enquêté sur les coûts qu'il estimait probables (prix de la formation par exemple), et non comme une estimation des coûts qu'il avait réellement supportés pour se former.

Malgré la diffusion dans les différents réseaux (GAB, CIVAM, Faire à Cheval,...) et la recherche de contacts auprès des chambres d'agriculture, il semble que l'étude soit passée à côté de certains utilisateurs, puisque hors de tous réseaux, et de porteurs de projets. Leur nombre en Bretagne est probablement sous-estimé par cette étude.

Les personnes salariées des collectivités territoriales n'ont pas été visées ici, n'ayant pas une activité qualifiée d'agricole entrant dans le cadre de l'étude. Or la question de l'adhésion, et donc de la motivation de ces personnels techniques aux différents projets de traction animale en ville est centrale pour leur réussite (CIVAM Drôme). L'association de dimension régionale Faire à Cheval est particulièrement tournée vers les projets de chevaux territoriaux dans la région et s'intéresse à la question.

Cette étude a été faite à un moment où les prix du pétrole sont bas. Mais quels seraient les effets de leur forte augmentation dans un avenir proche ? Cela entraînerait probablement un développement de la traction animale sur les petites structures agricoles. Une étude prospective interrogeant les agriculteurs sur ce point pourrait donner les grandes lignes d'un tel scénario.

Quelles seraient les conséquences si tous les coûts environnementaux, sociaux et économiques pesant à long terme sur la société étaient intégrés aux prix des produits alimentaires et des agro-fournitures²² ? Que feraient alors les agriculteurs et les consommateurs ? Il est possible que les prix de produits locaux seraient alors plus accessibles, les productions locales se diversifieraient, des emplois se développeraient localement, tout comme la traction animale.

22 Ces coûts sont actuellement rarement intégrés dans les prix de vente (Les Echos, 28 octobre 2012).

C. Conclusion

Avec plus de 125 utilisateurs agriculteurs, forestiers et prestataires de service en débardage et en travaux agricoles dans la région, l'utilisation de la force animale connaît un développement important en Bretagne depuis les 5 à 10 dernières années.

Véritable alternative technique en foresterie, elle est économiquement intéressante sur le long terme car elle préserve les peuplements, tout en permettant le travail dans des zones à fortes contraintes de terrain, fragiles ou difficiles d'accès. Les utilisateurs en agriculture plébiscitent cet outil de travail avantageux dans différents domaines. Sur le plan technique, ses utilisateurs apprécient sa précision, son adaptation à de petites surfaces, sa vitesse de travail rivalisant avec le tracteur pour une partie des tâches. Motivés par ses impacts environnementaux moindres, les agriculteurs choisissent également la traction animale pour le gain d'autonomie qu'elle permet, sa polyvalence, sa multifonctionnalité et pour les avantages économiques qu'elle induit. En effet elle permet une consommation plus sobre en carburants de par sa complémentarité avec le tracteur, et son coût global à long terme est probablement plus faible qu'en traction motorisée. C'est aussi un choix de qualité de leur environnement de travail, un choix de vie en réponse à une quête de sens de leur métier, cohérent avec son utilisation fréquente dans des agricultures biologiques et paysannes.

La traction animale s'inscrit ainsi dans des agricultures alternatives, où elle trouve sa place de manière cohérente. La décision de travailler et de vivre de ces agricultures alternatives, en étant ouverts et attentifs au reste de la société, témoigne d'une volonté de participer aux changements à l'œuvre dans une agriculture en crise, dans un modèle économique où il peut être difficile d'en vivre. La traction animale répond donc à des exigences sociétales, environnementales et économiques actuelles, et est en ce sens durable. Faire usage de la traction animale est également un choix fort dans un avenir où l'accès à l'énergie sera un enjeu majeur aussi bien pour le milieu agricole que dans le reste de la société. Son développement restera cependant certainement limité tant que le prix du pétrole sera bas.

La force animale est également d'intérêt pour la création et le maintien de liens entre générations sur le territoire, comme moyen pour transmettre des savoirs-faire précieux qui risquent de se perdre. L'utilisation de la traction animale participe au maintien et à la sauvegarde du trait breton à l'échelle régionale, comme la présence importante de la race dans les différentes structures enquêtées permet de le constater.

La traction animale est pourtant fragilisée par le déficit d'image ou du moins un manque

d'informations à son sujet dans les collectivités, les entreprises qui pourraient y faire appel et donc plus généralement la société. L'image folklorique du cheval au travail perdure dans certains esprits et à travers des événements traditionnels, bien que cela soit loin de la réalité des utilisations professionnelles rationnelles et avantageuses au quotidien, comme déjà cité. Éduquer et faire connaître les animaux au travail permettrait d'améliorer la vision qui est rattachée à l'usage de la traction animale, pourtant innovante et moderne.

D'autres obstacles et difficultés, de nature technico-économiques, liés à la contrainte animale jalonnent les parcours des porteurs de projets et des utilisateurs. De là émergent des attentes en termes d'évolution de la formation, de l'accompagnement et des rôles des réseaux. Ainsi des formations plus nombreuses, aux contenus adaptés et adaptables aux différents publics et pour lesquelles des financements sont possibles, sont recherchées. Les demandes sont orientées sur un accompagnement permettant de connaître et de pouvoir anticiper les difficultés sous-jacentes, grâce à des échanges et un suivi par des personnes d'expérience. L'accompagnement est à relier aux réseaux existants portant la thématique, qu'il faut renforcer et développer, en jouant sur leur complémentarité. L'étude aura d'ailleurs permis le rapprochement du CIVAM du Finistère, de la FRCIVAM Bretagne et du réseau régional Faire à Cheval, avec l'organisation de la journée d'échange sur la traction animale du 31 juillet à Plouray. Un réseau régional dynamique est un enjeu pour réfléchir ensemble et mettre en commun les expériences, les connaissances, les savoirs-faire, en donnant du poids aux acteurs de la traction animale auprès des élus et des autres institutions. Il reste aux utilisateurs de continuer à se rassembler en réseaux et d'assurer leur pérennité pour agir et concrétiser leurs idées. Cela ne sera toutefois pas réalisable sans la possibilité de financement et donc sans moyens de les mettre en pratique.

Ce travail aura donc permis de faire un premier panorama de la traction animale agricole en Bretagne. Au niveau national, le domaine reste peu étudié. Il reste donc de nombreux points à approfondir, de questions en suspens, laissant le champ libre pour de nombreux travaux.

D. Bibliographie

AGRESTE 2007. *Agricultrice : un métier qui s'impose à tout petits pas*. n°223. Mars 2009. [En ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur223.pdf> (consulté le 24 juillet 2013).

AGRESTE 2007. *Caractérisations générales des exploitations détaillées*. 2007. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>. (consulté le 17 juillet 2013).

AGRESTE 2010. *France métropolitaine. Recensement agricole 2010. Premières tendances*. Agreste primeur. N°266. septembre 2011. [En ligne]. Disponible sur : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur266-2.pdf. (consulté le 19 juillet 2013).

AGRESTE 2010. *Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés*. n°281. Février 2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur281.pdf>. (consulté le 24 juillet 2013).

AGRESTE 2010. *Tableaux de l'agriculture bretonne 2012 – résultats 2010*. Juin 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/38-39_AB_cle8ddf62.pdf. (consulté le 2 août 2013).

Association Arbres, Environnement et Travaux Forestiers (AETF). *Adhérents AETF Bretagne*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.association-aetf.com/AbattageD%C3%A9bardage/AbattageManuel/tabid/1075/Default.aspx>. (consulté le 23 avril 2013).

AYACHE S.. *Les Cahiers Techniques : Énergie animale et gestion des espaces naturels*. Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels. octobre 2010.

BICHSEL D.. *Retour au bon sens ou aberration énergétique ?* Travail réalisé dans le cadre du cours « Agriculture et durabilité » de la 3e année de Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève. Décembre 2011. [En ligne]. Disponible sur : <http://fr.scribd.com/doc/77436080/Retour-a-la-traction-animale-Retour-au-bon-sens-ouaberration-energetique>. (consulté le 4 avril 2013).

BOURGUIGNON L., BOURGUIGNON C.. *Le sol, la terre et les champs : pour retrouver une agriculture saine*. Édition Le Sang de la Terre. 2008.

Chambres d'Agriculture Bretagne. *La création – reprise – transmission des exploitations agricoles. Les chiffres clés – Bretagne – 2011*. n°22. Mai 2012.

CRPF - Centres Régionaux de la Propriété Forestière. *Principales entreprises de travaux forestiers de Bretagne*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.crfp.fr/Bretagne/pdf-information/etf.pdf>. (consulté le 23 avril 2013).

CGAAER - Conseil Général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*. Septembre 2012. [En ligne].

Disponible sur :

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CGAAER_12020_2012_Rapport_cle07d916.pdf. (consulté le 22 avril 2013).

CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Paysan, -anne*. [En ligne].

Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/paysan>. (consulté le 19 juillet 2013).

COCHET Y.. *Pétrole apocalypse*. Paris. Editions Fayard. 2006.

CGDD - Commissariat général au développement durable. *Quatrième rapport annuel au Parlement sur la mise en œuvre des engagements du Grenelle Environnement*. 2010.

CGAAER - Conseil Général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. *Evaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*. Septembre 2012. [En ligne].

Disponible sur :

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CGAAER_12020_2012_Rapport_cle07d916.pdf. (consulté le 22 avril 2013).

Conseil national du débat sur la transition énergétique. *Rapport du groupe de travail « sobriété et efficacité énergétiques »*. 25 avril 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.transition-energetique.gouv.fr/sites/default/files/rapportgt1_mef_2.pdf. (consulté le 2 août 2013).

Conseil des Equidés de Bretagne. *Données chiffrées*. [En ligne]. Disponible sur :

<http://www.cheval-bretagne.com/userfiles/2602/File/CEB/ceb-2012-planches.pdf> (consulté le 10 avril 2013).

Conseil des équidés de Bretagne. *La Filière équine en Bretagne*. 2010. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cheval-bretagne.com/fr/filiere-equine-bretonne/>. (consulté le 18 avril 2013).

DANGEARD B.. *Comparaison cheval-tracteur, consommation d'énergie et énergie récupérable*. 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.traitsdegenie.com/files/ChevalVSTracteur.pdf>.

DANIEL V.. *Cheval de trait et traction animale, retour vers le futur*. Compte-rendu de l'expérimentation réalisée à la Bergerie Nationale. La Bergerie Nationale. Décembre 2009.

Débardage Cheval Environnement (DCE). *Pourquoi la traction animale ?* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.debardage-cheval-environnement.com/page-1009.html> (consulté le 04 avril 2013).

DELEAGE E.. *La fin des paysans : mythe ou réalité ?* Faire campagne. Rennes. 17-18 mars 2005.

DELECOURT S.. *Le financement des projets en agriculture biologique et circuits courts en Ile-de-France. Etat des lieux et propositions*. AMAP Ile-de-France. 2011.

DE PAUL. M-A., LOMBAERDE. F., JOUREZ. B.. *Approche économique du cheval en forêt*. Forêt Wallonne n°81. avril/mai 2006. [En ligne]. Disponible sur :

<http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/96186/1/fw81chevaux.pdf> (consulté le 17 avril 2013).

DOUAUD S., DUFFY S., SUN C., TIRET F., TRITTER C.. *L'utilisation du cheval de trait dans*

l'agriculture contemporaine en France. Rapport de l'Initiation à la Démarche de Projet. Sous la tutelle de GOACHET Anne-Gaëlle. 2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.france-trait.fr/userfiles/5/File/rapport-idp-douaud-duffy-sun-tiret-tritter.pdf>. (consulté le 22 avril 2013).

DRAAF - Direction Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt. *Notice d'information à l'attention des bénéficiaires potentiels de l'aide à l'équipement des entreprises de mobilisation des produits forestiers*. Plan de Développement Rural Hexagonal 2007 – 2013. 2010. [En ligne]. Disponible sur : http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Notice123Bbreton_cle476ef7.pdf. (consulté le 6 juillet 2013).

Association Triptolème. *Du 25 au 27 mai - retour de la formation traction animale*. L'Episème. N°12. Mai 2010.

FAO - Food and Agriculture Organization. *Draught animal power, an overview*. 2010. [En ligne]. Disponible sur : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/ags/publications/draught_ap_overview.pdf. (consulté le 5 novembre 2012).

FFE – Fédération Française d'Equitation. *La filière en chiffres*. 2010. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ffe.com/content/download/8282/85544/version/1/file/Chiffres-FFE-2010.pdf>. (consulté le 19 juillet 2013).

France 3 Alpes. *Un chantier à dos de mules en Haute-Savoie*. 13 juillet 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://alpes.france3.fr/2013/07/13/un-chantier-pas-comme-les-autres-dos-de-mules-en-haute-savoie-287427.html>. (consulté le 19 juillet 2013).

FROMENTOUX A., THIARD F.. *Acteurs collectifs des agricultures alternatives en Bretagne : Quel(s) compromis pour une agriculture durable ?* Mémoire de Master 2. Ingénierie de Projets en Économie Sociale et Solidaire. 2012.

GAUDICHEAU F.. *La multifonctionnalité, un concept pour les agriculteurs ou pour les territoires ?* Mémoire de Master 1. Géographie sociale et de développement durable. Université du Maine. Sous la coordination de Pascal Blondeau. Mars 2007.

GLOVER V., HEROLD P., HORNING B.. *Einsatz von Arbeitspferde in der deutschen Landwirtschaft*. 2011. Disponible sur : http://orgprints.org/17647/3/Glover_17647.pdf (consulté le 5 avril 2013).

HEROLD P., JUNG J., SCHARNHOLZ R.. *Arbeitspferde im Naturschutz*. Bundesamt für Naturschutz. 2009. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.bfn.de/fileadmin/MDB/documents/service/Skript256.pdf> (consulté le 4 avril 2013).

HLPE - High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. *Biofuels and food security*. June 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-5_Biofuels_and_food_security.pdf. (consulté le 2 août 2013).

IARC – International Agency for Research on Cancer. *Agents Classified by the IARC Monographs, Volumes 1 – 107*. 13 avril 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://monographs.iarc.fr/ENG/Classification/ClassificationsAlphaOrder.pdf>. (consulté le 8 juillet 2013).

IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation. Haras Nationaux. *Equidé d'origine non constatée – ONC*. Non daté. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.haras-nationaux.fr/particuliers/demarches-sire/au-cours-de-la-vie-du-cheval/onc-chevaux-dorigine-non-constatee.html>. (consulté le 22 mai 2013).

INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques. *La région et ses départements : agriculture. Bretagne*. 31 juillet 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bretagne/faitsetchiffres/reg-dep/theme10.pdf. (consulté le 2 août 2013).

JANCOVICI J.-M.. *Pourrions nous vivre comme maintenant avec juste des renouvelables ?* Septembre 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.manicore.com/documentation/renouvelables.html>. (consulté le 2 août 2013).

La dépêche du midi. *La misère cachée de nos campagnes*. Sabine Bernede. 26 juin 2010. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ladepeche.fr/article/2010/06/26/862910-la-misere-cachee-des-campagnes.html>. (consulté le 28 juillet 2013).

La Manche Libre. *Agriculture : le nombre des exploitants en difficultés s'accroît*. F.C.. 13 février 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.lamanchelibre.fr/depeche-41675-agriculture-le-nombre-des-exploitants-en-difficulte-accroit.html>. (consulté le 15 juillet 2013).

La Vanguardia. *Resurge labrar la tierra con animales por motivos económicos y medioambientales*. Jesús Sancho. 26 mai 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.lavanguardia.com/vida/20130526/54374271280/traccion-animal-campo-agricultura-crisis.html> (consulté le 24 juin 2013).

LASFARGUES G.. *Santé au travail*. Fédération Générale CFDT des mines et de la métallurgie. mai 2010. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.fgmm.cfdt.fr/TtAGagner/PDF/SanteAuTravail%20-%203.pdf>. (consulté le 29 juillet 2013).

LANNEAU G.. *L'adoption du tracteur dans une zone de polyculture (L'ouest du département de l'Aude)*. Revue française de Sociologie. VIII. 1967. 325-347.

Le Midi Libre. *Les agriculteurs lozériens ont les plus faibles revenus de France*. Fabien Hisbacq. 15 juillet 2013. [EN ligne] Disponible sur : <http://www.midilibre.fr/2013/07/15/les-agriculteurs-lozeriens-ont-les-plus-faibles-revenus-de-france.734601.php>. (consulté le 24 juillet).

Le Monde. *Doux Pleucadeuc, la saignée*. Laurence Girard. 17 mai 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/17/doux-pleucadeuc-la-saignee_3289700_3234.html. (consulté le 8 juillet 2013).

Le Point. *La crise n'épargne pas le porc*. Source AFP. 2 février 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.lepoint.fr/economie/la-crise-n-epargne-pas-le-porc-02-03-2013-1635132_28.php. (consulté le 12 juillet 2013).

LE PRIELLEC J.. *Producteurs et circuits de commercialisation alternatifs : Au-delà de l'altérité, une quête d'identité*. Mémoire de fin d'études DESS Évaluation de projets Industriels, Agricoles, Sociaux et d'Environnement. Université Rennes 1. 2004.

Le Télégramme. *Gad SAS. Lampaul-Guimiliau sacrifié*. Frédérique Le Gall. 29 juin 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.letelegramme.fr/ig/generales/economie/gad-sas-lampaul-guimiliau-sacrifie-29-06-2013-2153757.php>. (consulté le 7 juillet 2013).

Le Télégramme. *Marine Harvest. 405 emplois sacrifiés*. Ronan Tanguy. Le Télégramme. 5 juin 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/morbihan/marine-harvest-450-emplois-menaces-03-06-2013-2122905.php>. (consulté le 7 juillet 2013).

Le Télégramme. *Pétrole. « Trop cher » pour le monde agricole*. 5 juin 2008. [En ligne]. Disponible sur : http://www.letelegramme.fr/local/cotes-d-armor/lannion-paimpol/ville/petrole-trop-cher-pour-le-monde-agricole-20080605-3204163_1350531.php. (consulté le 9 juillet 2013).

L'Express. *Le bilan du salon de l'agriculture 2013*. 4 mars 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-bilan-du-salon-de-l-agriculture-2013_1226610.html. (consulté le 9 juillet 2013).

Les Echos. *Compétitivité hors-prix et externalités*. 28 octobre 2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://lecercle.lesechos.fr/entreprises-marches/management/autres/221157454/competitivite-hors-prix-et-externalites>. (consulté le 2 août 2013).

Les Echos. *L'incroyable flambée des coûts d'extraction du pétrole*. 25 avril 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://www.lesechos.fr/25/04/2013/lesechos.fr/0202731032600_1-incroyable-flambee-des-couts-d-extraction-du-petrole.htm. (consulté le 2 août 2013).

MOISAN F.. *Efficacité et sobriété énergétiques*. Débat national sur la transition énergétique. 17 avril 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.transition-energetique.gouv.fr/le-mag-du-debat/francois-moisan-efficacite-et-sobriete-energetiques>. (consulté le 2 août 2013).

MORGANTINI J.Y.. *La durabilité roule en traction animale*. Colloque L'animal de trait. Savoir-faire d'aujourd'hui. Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural. Le Pradel. 2 et 3 septembre 2004.

MORRISSEY C.. *A sustainability comparison between horse traction and tractor traction on small farm holdings in Ireland*. Mémoire de Bachelor of Arts – Department of Environment and planning,

Dublin Institute of Technology. November 2009.

Observatoire Emploi Formation de l'Agriculture. *Publics non issus du milieu agricole. Besoins en formation professionnelle et en accompagnement dans l'emploi*. Janvier 2011. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/14259/\\$File/R%C3%A9sum%C3%A9fev%202011.pdf?OpenElement](http://www.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/14259/$File/R%C3%A9sum%C3%A9fev%202011.pdf?OpenElement). (consulté le 3 août 2013).

OPABA. *Produire du colza en agriculture biologique*. Août 2011. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.opaba.org/bioenalsace/wp-content/uploads/2011/07/Colza-bio.pdf>. (consulté le 2 août 2013).

Paysan breton. *Agriculteurs en difficulté / Le mal-être paysan a un prix*. Didier Le Du. 20 – 26 janvier 2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.paysan-breton.fr/article/12604/agriculteurs-en-difficulte--le-mal.html>. (consulté le 16 juillet 2013).

PERCEBOIS J., MANDIL C.. *Rapport énergies 2050*. Février 2012. [En ligne]. Disponible sur : http://www.strategie.gouv.fr/system/files/rapport-energies_0.pdf. (consulté le 3 août 2013).

PINNEY C.. *Nouveaux outils et nouvelles idées pour le travail en traction animale*. Actes du colloque de la Fédération Nationale des CIVAM, Le Pradel, Mirabel, 2 – 3 septembre 2004.

Projet BIOTACC. *Manuel de traction animale moderne*. Octobre 2010.

Réseau rural. *Etude-action sur la traction animale dans l'agriculture contemporaine*. Mars 2013. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.caprural.org/telechargements/finish/29-reflexion-regionale-sur-la-traction-animale/447-la-traction-animale-en-rhone-alpes-etude-complete>. (consulté le 16 avril 2013).

SOUKUP B.. *Der Einsatz von Arbeitspferden im Gemüsebau am Beispiel der Gärtnerei am Bauerngut (Land Brandenburg)*. Bachelorarbeit im Studiengang Gartenbauwissenschaften. 25 mars 2008. [En ligne]. Disponible sur : http://zukunftsworkstatt-arbeitspferde.de/fileadmin/pdf/arbeitspferde_im_gemuesebau.pdf. (consulté le 15 avril 2013).

Valbiom. *Fiche 3 : Utilisation de l'huile de colza dans les moteurs*. 24 novembre 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://energie.wallonie.be/servlet/Repository/?IDR=4834>. (consulté le 2 août 2013).

Valbiom. *Comment produire de l'huile de colza à la ferme ?* 13 janvier 2006. [En ligne]. Disponible sur : http://www.valbiom.be/files/library/Docs/Biocarburants/fiche_huile_colza02_production1209046017.pdf. (consulté le 2 août 2013).

Webographie

Commission Nationale des Chevaux Territoriaux. [En ligne]. Disponible sur : <http://chevauxterritoriaux.files.wordpress.com/2012/11/recensement-des-communes-au-12-avril-2013.xls> (consulté le 30 avril 2013).

FADEAR - Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural. *La Charte de l'Agriculture paysanne*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne?PHPSESSID=d548a353d8d06df4c6919e6f5252cd6>. (consulté le 12 juillet 2013).

Haras Nationaux. *Stats et cartes*. [En ligne]. Disponible sur : <http://statscheval.haras-nationaux.fr> (consulté le 12 juillet 2013).

Hippotese, le cheval de travail (blog). *Bientôt une association italienne de chevaux de travail : Cavalavor.it*. Denis Fady. Hippotese, le cheval de travail. 17 mars 2013. [En ligne] Disponible sur : <http://hippotese.free.fr/blog/index.php/> (consulté le 24 juin 2013).

Larousse. *Agriculteur*. [En ligne]. Disponible sur : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agriculteur_agricultrice/1772 (consulté le 7 juillet 2013).

Nature et Progrès. [En ligne]. Disponible sur : http://www.natureetprogres.org/nature_et_progres/natureetprogres.html. (consulté le 15 juillet 2013).

Peak Oil, exploring hydrocarbon depletion. *What is peak oil*. [En ligne]. Disponible sur : <http://peakoil.com/what-is-peak-oil>. (consulté le 17 juillet 2013).

The Oil Drum. *Low energy return on investment (EROI) need not limit oil sands extraction*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.theoil Drum.com/node/10011>. (consulté le 2 août 2013).

Wikipédia. *Education populaire*. 25 juin 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_populaire. (consulté le 24 juin 2013).

Wikipédia. *Prestataire de services*. 30 juillet 2013. [En ligne]. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Prestataire_de_services. (consulté le 28 juillet 2013).

Wikipédia. *Traction animale*. 21 avril 2013. [En ligne]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Traction_animale. (consulté le 4 juin 2013).

Annexes

Annexe A : La Charte des CIVAM de Bretagne

Les CIVAM de Bretagne sont des associations de développement agricole et rural. Dans une perspective de solidarité et d'équité, ils visent à renforcer les capacités techniques et économiques de leurs membres. Ils s'attachent par ailleurs, en tant que mouvement d'éducation populaire, à participer au développement durable des espaces ruraux et au dialogue entre monde urbain et monde rural.

Les CIVAM de Bretagne fondent leur action sur des valeurs partagées.

Le développement rural durable

est recherché en tant qu'alternative au modèle dominant, libéral et productiviste. Il répond à une éthique fondée sur le respect de l'environnement et de l'équité sociale. Il repose sur une vision qui dépasse le cadre de l'exploitation agricole et prend en considération les dynamiques des territoires ruraux et les équilibres entre espaces ruraux et urbains. Il inscrit le partage équitable des richesses comme une nécessité à l'échelle locale comme à l'échelle internationale. Il aborde sous cet angle les questions énergétiques.

L'autonomie des producteurs et des acteurs ruraux

est considérée comme une valeur centrale. Elle s'inscrit dans un cadre de solidarité et non de compétition. La recherche de l'autonomie de décision et d'action est un fondement essentiel des choix et des objectifs individuels en matière de vie professionnelle, sociale et familiale, mais aussi d'action collective au sein des CIVAM. Elle est une condition pour développer des approches créatives et renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture. Le principe d'autonomie s'applique de l'échelle de l'exploitation aux systèmes alimentaires nationaux, en passant par l'organisation des filières.

Les CIVAM de Bretagne poursuivent des objectifs communs.

La promotion et la diffusion de pratiques durables en agriculture

est au cœur de l'action des CIVAM. Ces pratiques couvrent l'acte de production, dans le cadre de systèmes d'agriculture durable et d'agriculture biologique. Elles concernent aussi les activités liées à la multifonctionnalité de l'agriculture : préservation et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine, accueil à la ferme, transformation des produits fermiers, commercialisation. Cet objectif implique une recherche constante d'outils pour évaluer la durabilité des pratiques dans les domaines environnemental, social et économique.

La transparence de la communication

concerne en premier lieu les relations entre adhérents des CIVAM de Bretagne. Mais un discours de vérité doit aussi s'établir dans le dialogue avec les autres acteurs sociaux pour changer les rapports entre agriculture et société. Les CIVAM de Bretagne s'attachent à développer des rapports de confiance basés sur des contacts directs et transparents avec les acteurs du monde rural, les associations d'éducation à l'environnement, les consommateurs et les écoles. Les données quantitatives (résultats technico-économiques) aussi bien que qualitatives (conditions de travail, qualité de vie) sont concernées.

Le maintien, la création et la transmission d'emplois

sont des objectifs intégrés dans toutes les réflexions et démarches des CIVAM de Bretagne. Le caractère transmissible (financièrement, socialement, techniquement) des outils économiques fait partie des critères utilisés dans l'évaluation de la durabilité des pratiques. Les CIVAM de Bretagne se fixent pour objectif « un départ en agriculture durable = une installation ». La fertilisation des territoires ruraux par de jeunes porteurs de projets fait l'objet d'actions spécifiques, centrées sur les projets de vie des jeunes. Le développement de l'emploi ne repose pas que sur la production : il s'appuie aujourd'hui sur l'agrégation de valeur ajoutée et les activités de multifonctionnalité.

Pour parvenir aux objectifs qu'ils se sont fixés, les CIVAM de Bretagne utilisent des méthodes convergentes.

La mutualisation et l'échange de pratiques

sont la base de travail des groupes. Elles permettent d'élaborer des outils de formation et d'information à destination de publics externes (autres agriculteurs, scolaires, acteurs sociaux, élus). La qualité pédagogique ainsi que la transparence de l'information et l'expression d'opinions plurielles font l'objet d'une attention particulière pour les outils éducatifs. Les publications sont ciblées par thématiques : agriculture durable, énergie, accueil, produits fermiers...

L'inscription dans des réseaux

est une méthode cohérente avec les valeurs et objectifs portés par les CIVAM de Bretagne. Cette inscription est recherchée au niveau de territoire pertinent pour les acteurs concernés : milieu rural local, espace régional ou plus vaste (par exemple dans les activités d'accueil). Les liens avec les écoles, les consommateurs et les acteurs de l'éducation à l'environnement sont privilégiés.

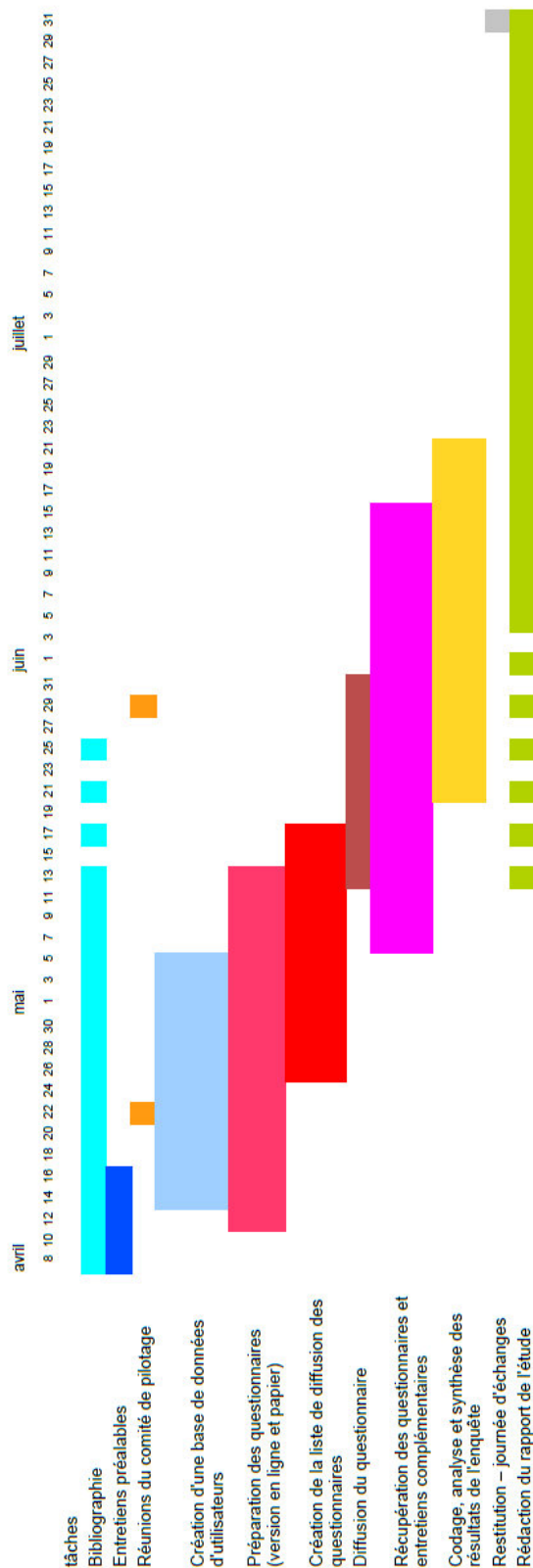
La définition précise des pratiques

est une condition de reconnaissance. L'agriculture durable est distinguée des pratiques moins ambitieuses, comme l'agriculture raisonnée. Les cahiers des charges, les grilles d'évaluation et les batteries d'indicateurs de durabilité doivent être développés dans cette optique. Les produits consommables représentent un instrument privilégié de communication avec les consommateurs. Ils peuvent à cet égard leurrer en privilégiant une approche marketing ou affective. C'est pourquoi les termes vagues qui n'ont pas de définition légale doivent être précisés dans des documents de type charte.

L'accompagnement des porteurs de projets

est organisé collectivement par les CIVAM de Bretagne. Il s'adresse aux membres des groupes qui peuvent s'appuyer sur l'expérience et les pratiques d'autres groupes. Il concerne aussi les porteurs de projets en milieu rural, qui peuvent trouver des références au sein des groupes CIVAM. Dans le domaine de l'installation en agriculture, l'accompagnement s'appuie sur des outils spécifiques (répertoire, stages 6 mois, parrainage) destinés à s'insérer dans les dispositifs institutionnels.

Annexe B : Calendrier de l'étude



La FRCIVAM Bretagne souhaite, dans le cadre d'un projet Agriculture et énergies, connaître les besoins en accompagnement et en formation des utilisateurs de traction animale agricole et des porteurs de projets dans la région, afin d'éventuellement faire évoluer l'accompagnement. C'est dans cette optique qu'un état des lieux des utilisations de la traction animale agricole en Bretagne est réalisé par le biais de ce questionnaire.

Cette étude est menée par Muriel Fritsch, stagiaire à la FRCIVAM Bretagne – CIVAM 29 jusqu'à fin juillet 2013. À la suite de ce questionnaire, nous souhaitons rencontrer certains utilisateurs pour échanger et découvrir plus amplement leurs motivations et le parcours les ayant conduit à l'utilisation ou à un projet d'utilisation de la traction animale.

Ces informations, une fois récoltées, seront analysées et donneront lieu à un document de synthèse, ainsi qu'à une restitution, qui aura lieu en juillet.

Les réponses seront anonymisées lors du traitement.

Les questions surlignées sont obligatoires.

Merci d'envoyer votre questionnaire rempli, au plus tard le 25 mai 2013.

PROFIL

1. Informations générales

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° Tel :
Adresse e-mail :

2. Quel est votre âge ?

- Moins de 20 ans
- Entre 20 et 30 ans
- Entre 30 et 40 ans
- Entre 40 et 50 ans
- Entre 50 et 60 ans
- Plus de 60 ans

3. Êtes-vous ?

- un homme
- une femme

4. Quelles études avez vous suivies ? (niveau de formation le plus élevé atteint)

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> CAPA/BEPA | Préciser la formation suivie (par exemple : CAPA soigneur d'équidés, BEPA activités hippiques, BAC Pro conduite et gestion de l'exploitation agricole, BTSA productions animales) : ... |
| <input type="checkbox"/> Brevet Professionnel (BP REA, ...) | |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat
Général/Professionnel/Technologique | |
| <input type="checkbox"/> Bac +2 (BTS, DUT, DEUG, L2,...) | |
| <input type="checkbox"/> BAC +3 (Licence, Licence Professionnelle,...) | |
| <input type="checkbox"/> Bac +5 (Master, ingénieur,...) | |
| <input type="checkbox"/> Bac+8 (Doctorat) | |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | |

5. Vous êtes utilisateur de la traction animale en tant que

Veillez choisir **toutes les réponses qui conviennent** :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> agriculteur/trice (A) | <input type="checkbox"/> porteur de projet (PP) |
| <input type="checkbox"/> prestataire de service (PDS) | <input type="checkbox"/> Autre (O) : ... |



IMPORTANT :

Selon la réponse donnée à la question 5., vous n'avez pas besoin de répondre à toutes les questions. Pour la suite du questionnaire, répondez uniquement aux questions comportant en bout de question, la ou les lettres vous concernant (A pour agriculteur, PDS pour prestataire de service et PP pour porteur de projet).

Par exemple, pour la question 6. vous pouvez répondre si vous êtes agriculteur ou si vous êtes prestataire de service, en raison de la présence des lettres A et PDS.

Les porteurs de projet iront directement à la question 9.

6. Quel est votre statut ?

A, PDS

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> chef d'exploitation agricole | <input type="checkbox"/> auto-entrepreneur |
| <input type="checkbox"/> cotisant solidaire | <input type="checkbox"/> entreprise individuelle |
| <input type="checkbox"/> chômeur | <input type="checkbox"/> profession libérale |
| <input type="checkbox"/> bénéficiaire du RSA | <input type="checkbox"/> CESU |
| <input type="checkbox"/> salarié | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |

7. Êtes vous ?

A

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> agriculteur | <input type="checkbox"/> salarié |
| <input type="checkbox"/> paysan | <input type="checkbox"/> autre (précisez) : |

8. Utilisez vous la traction animale dans le cadre de votre activité professionnelle ?

A, PDS

- Oui
 Non

Si non, souhaiteriez vous utiliser la traction animale de manière professionnelle ?

- Oui
 Non

STRUCTURE

9. Listez toutes vos productions (si vous êtes agriculteur) ou toutes les productions envisagées (si vous êtes porteur de projet).

A, PP

N'hésitez pas à détailler. Par exemple : maraîchage et production laitière en chèvres alpines.

10. Quel est votre mode de production (labellisation ou charte) ?

A

Veillez choisir **toutes les réponses qui conviennent** :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> agriculture biologique | <input type="checkbox"/> AOC |
| <input type="checkbox"/> biodynamie | <input type="checkbox"/> IGP |
| <input type="checkbox"/> agriculture paysanne
(charte agriculture paysanne) | <input type="checkbox"/> Label rouge |
| <input type="checkbox"/> agriculture durable (CIVAM) | <input type="checkbox"/> aucune labellisation ou charte |
| <input type="checkbox"/> agriculture raisonnée | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> agriculture conventionnelle | |

11. Votre installation s'est faite :

A

- Dans le cadre familial (parent, membre de la famille)
 Hors cadre familial

12. Vous êtes vous installé :

A

- avec aides
 sans aides
 Autre (précisez) :

13. Quelle est la surface en hectare

A

totale de l'exploitation ?

totale travaillée en traction animale ?

14. Depuis quand utilisez vous la traction animale ?

A, PDS

N'hésitez pas à indiquer une approximation de ces durées en années.

hors activité professionnelle

dans votre activité professionnelle

15. Pour quelles activités utilisez vous la traction animale ?

A, PDS

Pour quelles activités envisagez vous d'utiliser la traction animale ?

PP

Veillez choisir **toutes les réponses qui conviennent** :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> maraîchage | <input type="checkbox"/> prestation de service en débardage |
| <input type="checkbox"/> grandes cultures | <input type="checkbox"/> prestation de service autres (tourisme, loisirs, accueil social, insertion, soins,...) |
| <input type="checkbox"/> débardage | <input type="checkbox"/> autres (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> autres (tourisme, loisirs, accueil social, insertion, soins,...) | |
| <input type="checkbox"/> prestation de service en maraîchage | |
| <input type="checkbox"/> prestation de service en grandes cultures | |

16. Qui sont vos clients ?

PDS

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> collectivités | <input type="checkbox"/> particuliers |
| <input type="checkbox"/> entreprises privées hors agricole | <input type="checkbox"/> autres: |
| <input type="checkbox"/> exploitations agricoles | |

17. Dans quelle fourchette situez vous votre chiffre d'affaire ? (estimation en euros)

A, PDS

- Moins de 76 000€
 Entre 76 000 et 150 000€
 Plus de 150 000€

18. Est ce que votre revenu principal est issu de votre activité utilisant la traction animale ?

A, PDS

- oui
 non

Commentaire :

19. Estimez vous avoir un revenu suffisant dégagé par votre activité ?

A, PDS

Merci d'indiquer un ordre de grandeur.

- oui
 non

Commentaire :

20. Quelles sont les motivations qui vous poussent à utiliser la traction animale ?

ANIMAL ET MATERIEL

21. Précisez les espèces, races et le nombre d'animaux que vous utilisez en traction animale.

A, PDS

Par exemple : 2 ânes du cotentin, 1 cheval de trait breton et 1 mulet du berry.

22. Quels étaient les critères de choix de l'animal lors de l'acquisition ?

A, PDS

Veuillez choisir **toutes les réponses qui conviennent** :

- Race (sauvegarde, autre...)
 Morphologie
 Puissance
 Caractère
 Formation de traction animale sur cette espèce/race
 Autres :

Commentaire :

23. Comment l'animal a-t-il été dressé ?

A, PDS

Merci de préciser qui l'a dressé dans le cas d'une tierce personne ou d'un prestataire.

Précisez également la durée de dressage.

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- par vous
 par un prestataire (éleveur, dresseur, ou personne avec de l'expérience en traction animale,...)

Commentaire :

24. Quel matériel utilisez vous ? Précisez (par exemple : kassine + sous-soleuse + disque billonneur).

A, PDS

25. Le matériel est il ?

A, PDS

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- du neuf
 de l'occasion de matériel moderne
 de l'occasion de matériel ancien
 de l'autoconstruction

Commentaire :

26. Êtes vous satisfait du matériel que vous utilisez ?

A

Merci de préciser pourquoi.

- oui
- non

Commentaire :

27. Pour quels travaux utilisez vous la traction animale ?

A, PDS

Veillez choisir **toutes les réponses qui conviennent** :

- labour
- hersage
- désherbage
- épandage
- transport de marchandises
- andainage
- récoltes (foin,...)
- semis
- binage
- moissonnage
- Autres (précisez) :

28. Utilisez vous la traction motorisée en plus de la traction animale ?

A, PDS

- oui - précisez le matériel autre utilisé :
- non

29. A combien estimez vous votre volume horaire annuel d'utilisation de la traction animale (en heures/an) ?

A, PDS

- Moins de 100h/an
- Entre 100 et 200h/an
- Entre 200et 300h/an
- Entre 300 et 400h/an
- Plus de 400h/an
- Ne sait pas

Commentaire :

30. D'après vous, quels sont les avantages de la traction animale dans votre domaine d'utilisation ?

A, PDS

31. D'après vous,quels sont les inconvénients de la traction animale dans votre domaine d'utilisation ?

A, PDS

32. Depuis que vous utilisez la traction animale, avez vous ressenti un impact sur :

A

N'hésitez pas à préciser les impacts, et s'ils sont positifs ou négatifs.

Veillez choisir **toutes les réponses qui conviennent et commentez vos choix de réponses**:

Commentaires :

- votre temps libre
- vos revenus
- la relation avec les clients
- Autres (précisez) :

33. Êtes-vous satisfait du choix de travailler avec la traction animale ? A, PDS

- Oui
 Non

Commentaire :

34. Pouvez vous estimer les coûts suivants : A, PDS

Cette question doit aider à estimer le coût global de la traction animale, dans l'idée d'obtenir une référence pour les futurs porteurs de projet.

formation de l'utilisateur	
achat de l'animal	
coût du dressage	
achat du matériel	
aliments achetés (estimation du coût annuel en euros)	
surface nécessaire utilisée pour nourrir l'animal (en hectare)	
entretien du cheval (vermifuge, vaccins, dentiste, parage, ferrage,...) (estimation du coût annuel en euros)	
autres coûts (nature(s) et montant(s)) :	

35. Valorisez-vous A, PDS

Veuillez choisir **toutes les réponses qui conviennent** :

- la reproduction de vos animaux de trait par la reproduction (vente de semences, saillies,...) ?
 des jeunes issus de vos animaux de trait par revente ?
 des animaux dressés issus de vos animaux de trait par revente ?
 Autre (précisez) :

36. Avez-vous constaté une différence économique entre l'utilisation de la traction animale et l'utilisation d'un tracteur (ordre de grandeur en euros ou en quantité de carburant) ? A

- oui
 non

Commentaire :

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Cette dernière partie permet de faire le point sur les besoins en accompagnement et en formation concernant l'utilisation de la traction animale agricole.

37. Avez vous été accompagné pour mettre en place votre projet en traction animale ? A, PDS

Êtes vous accompagné pour mettre en place votre projet en traction animale ?

PP

- oui
 non

Si oui, précisez par quelle structure (CIVAM, chambre d'agriculture, autre association,...) :

38. Avez vous suivi une ou des formations avant de vous lancer dans la traction animale ?

A, PDS

oui

non

Précisez quelles formations vous avez suivi (CS, par une association type PROMMATA, chez un particulier,...) :
Précisez quelles sont vos expériences en traction animale :

39. Avez vous constaté des manques dans l'offre de formation en traction animale ?

Par exemple : En Bretagne, vous vouliez vous former sur la manière de mener l'animal, mais vous n'avez pas trouvé de formation le permettant.

oui - précisez lesquels :

non

40. Comment continuez vous à vous former en traction animale ?

A, PDS

Par exemple : revues, formations, réseaux,...

41. Avez vous trouvé des informations concernant les formations en traction animale quand vous en aviez besoin ?

Oui, facilement

Oui, difficilement

Non

42. Pour vous, serait-il utile de créer un réseau d'utilisateurs de la traction animale agricole dans la région ?

oui

non

N'hésitez pas à préciser pourquoi :

43. Acceptez-vous de faire partie de la base de données CIVAM ?

Oui

Non

44. Pour la suite de l'étude, des entretiens sont prévus. Ils permettront de mieux cerner les motivations, les parcours des utilisateurs de la traction animale agricole de la région.

Accepteriez vous de participer à un de ces entretiens ?

oui

non

Si oui, merci d'indiquer vos coordonnées téléphonique et mail, afin que nous puissions vous recontacter :

Les entretiens auront lieu courant juin.

45. Souhaitez vous recevoir des informations sur la traction animale et la présente étude par mail ?

- oui
 non

Si oui, merci d'indiquer votre adresse mail :

La FR CIVAM Bretagne et le CIVAM 29 vous remercient d'avoir participé à cette enquête !

Vous serez éventuellement recontacté pour la suite de l'étude.

La publication d'un document de synthèse, ainsi qu'une restitution, auront lieu en juillet.

Merci de renvoyer le questionnaire rempli **au plus tard le 25 mai 2013** :

- **par courrier** : avec l'enveloppe fournie à l'adresse suivante :
CIVAM 29
4 rue Saint Michel
29190 BRASPARTS

Bonne journée !

Ce travail est financé par le Conseil Régional de Bretagne, l'ADEME et le FEADER.



Annexe D : Compte-rendu – Comité de pilotage du 23 avril 2013



Compte-rendu de réunion

« Etude sur l'utilisation de la traction animale agricole en Bretagne »

Objet : Compte-rendu du Comité de pilotage du Mardi 23 avril 2013

Présents : Alain QUERE (administrateur CIVAM 29), Arnaud LECLER (animateur CIVAM 29), Marc PION (administrateur CIVAM 29), Laurent RANNOU (jardinier au PNR Armorique/Ecomusée des Monts d'Arrée), Hélène ROISILLE (animatrice/coordinatrice FR CIVAM Bretagne), Muriel FRITSCH (stagiaire CIVAM 29).

Contenu :

- Présentation des objectifs, du contenu et de la méthodologie de l'étude
- Échanges par rapport à la méthodologie
- Discussion du contenu des grilles d'enquête et d'entretien
- Point sur l'intégration des questions d'énergie et du cheval breton
- Discussion du calendrier
- Date et ordre du jour de la prochaine réunion du comité de pilotage

Éléments clés de la réunion :

- recadrage de l'étude, qui comportera deux parties :
- un état des lieux large des utilisateurs à l'aide d'une enquête
- des portraits d'utilisateurs agricoles de la traction animale sur un territoire ciblé, par des entretiens
- intégration des problématiques « traction animale et énergie » et « cheval breton » dans l'étude
- changement du calendrier de l'étude

Échanges lors de la réunion :

Présentation des objectifs, du contenu et de la méthodologie de l'étude:

Ce projet est mené dans le cadre du Programme « Efficacité énergétique et Agriculture Durable » en partenariat avec la Région Bretagne, le FEADER et l'ADEME.

Il s'agit de réaliser une « Étude sur l'utilisation de la traction animale agricole en Bretagne », dans le but faire un état des lieux de son utilisation dans la région, par une recherche bibliographique, un recensement large et une enquête. Des profils d'utilisateurs seront réalisés à travers des entretiens, pour connaître les motivations, les difficultés rencontrées, les réussites, mais aussi les besoins en accompagnement et en formation.

Échanges concernant la méthodologie :

Il est intéressant de faire une enquête sur un échantillon très large, diffusée par mail dans toute la Bretagne, afin de récolter des informations générales sur les utilisateurs. Cela permettra, après traitement des informations obtenues, de cibler un échantillon de personnes pour des entretiens.

L'enquête sera réalisée sur un large panel de personnes utilisant la traction animale, y compris les amateurs. Seront néanmoins exclus ceux pratiquant l'attelage de loisirs et de tourisme, ainsi que des activités de soins (équithérapie,...) et d'accueil social, sans utilisation de traction animale (par exemple dans le cas d'une simple présence d'un équidé sur la ferme).

Le but de pouvoir cibler un échantillon plus restreint géographiquement d'utilisateurs prêt à participer aux entretiens.

Un outil de questionnaire en ligne est proposé, avec un système autorisant un déroulé des questions en fonction des réponses données, ce qui permet un premier tri. Le questionnaire sera succinct et composé de questions simples.

Après un test du questionnaire et un remaniement si nécessaire, l'enquête sera diffusée par mail, à la liste de diffusion établie depuis une base de donnée de contacts, mais aussi aux réseaux de la FRCIVAM et du CIVAM 29. Un temps de réponse de 15 jours a été proposé, avec relance mail voire téléphonique durant cette période, afin de maximiser le nombre de répondants.

Les réponses seront ensuite analysées. Ce travail aboutira à une synthèse sous forme d'un état des lieux général sur la Région.

Discussion du contenu des grilles d'enquête et d'entretien :

Une liste de questions pour l'enquête et la grille d'entretien a été discutée, afin de déterminer les questions les plus pertinentes à y intégrer.

Pour l'enquête, une partie des questions proposées, essentiellement sur le parcours de l'utilisateur, qui sont difficiles à utiliser dans le cadre d'un questionnaire, sont exclues. Elles seront retrouvées dans la grille d'entretien.

La structure retenue pour le questionnaire comprend quatre parties : une première partie sur le profil de l'utilisateur, une autre sur la caractérisation de la structure, la troisième sur l'animal et le matériel de traction et enfin une dernière partie sur l'accompagnement, la formation et les réseaux.

Point sur l'intégration des questions d'énergie et du cheval breton :

Afin d'intégrer la problématique de l'énergie dans l'étude, la piste suivante a été retenue : faire un calcul plus général sur un département breton, qui peut prendre en compte l'aspect foncier des énergies renouvelables que sont les agrocarburants en comparaison avec l'utilisation d'un animal. Par exemple, comparer la surface de plantes servant à produire les quantités d'agrocarburants nécessaires pour alimenter un tracteur, avec la surface permettant de nourrir un animal réalisant les mêmes travaux.

Afin de mettre en avant le cheval breton dans l'étude, la question de la proportion de chevaux bretons utilisés en traction animale agricole sera abordée.

Discussion du calendrier :

Le calendrier prévisionnel a été remanié, étant donné l'intégration de l'enquête à l'étude. Ainsi, l'enquête sera réalisée en priorité, pour une diffusion début mai, pour deux semaines. Les résultats de cette enquête seront présentés lors du prochain comité de pilotage, fin mai. Les entretiens auront lieu en juin, afin de pouvoir les retranscrire et faire la synthèse de l'étude en juillet, pour une restitution dans le mois.

Date et ordre du jour de la prochaine réunion du comité de pilotage :

La date de la prochaine réunion du comité de pilotage a été fixée au mercredi 29 mai. L'ordre du jour suivant a été décidé :

- Retour sur l'enquête
- Choix de l'échantillon pour les entretiens
- Organisation d'une journée traction animale
- Organisation d'un retour de l'enquête pour les utilisateurs



Annexe E : Compte-rendu – Comité de pilotage du 29 mai 2013



Compte-rendu de réunion

« Etude sur l'utilisation de la traction animale agricole en Bretagne »

Objet : Compte-rendu de la deuxième réunion du comité de pilotage du mercredi 29 mai 2013

Présents : Alain QUERE (administrateur CIVAM 29), Arnaud LECLER (animateur CIVAM 29), Laurent RANNOU (jardinier au PNR Armorique/Ecomusée des Monts d'Arrée), Hélène ROISILLE (animatrice/coordinatrice FR CIVAM Bretagne), Muriel FRITSCH (stagiaire CIVAM 29).

Contenu :

- Présentation et échanges sur les premiers résultats de l'enquête
- Discussion sur la réalisation d'entretiens
- Discussion sur le mode et le lieu de la restitution des résultats de l'étude

Éléments clés de la réunion :

- Réalisation du traitement des résultats de l'enquête par grandes catégories
- Décisions concernant le contenu et l'utilité de fiches portraits (dans le cadre d'un stage de 2 mois)
- Discussion sur les formes possibles de restitution de l'étude

Échanges lors de la réunion :

Présentation et échanges sur les premiers résultats de l'enquête:

Les résultats récoltés au 28 mai ont été présentés. Ces premiers résultats semblent cohérents pour les participants utilisateurs de traction animale ayant connaissance des types d'utilisations.

Pour plus de pertinence, l'analyse des résultats de l'enquête sera faite en fonction des activités des répondants. Ainsi, les catégories d'utilisations suivantes ont été retenues : pour du maraîchage, en grandes cultures, en prestation de service, et en tant que porteur de projet.

Un regroupement des motivations des répondants basé sur l'affectif a été proposé.

Des citations de répondants illustreront l'analyse des résultats.

La terminologie de regroupement des réponses est à retravailler, comme pour les motivations d'utilisation de la traction animale. Par exemple « travail bien fait » et « qualité de travail » pourraient être interprétés comme la satisfaction d'un artisan envers son travail.

Certains points seront à rediscuter avec les membres du comité de pilotage, concernant entre autres la cohérence des avantages et inconvénients cités par les utilisateurs.

Il a été mis en avant que l'utilisation du terme « formation » n'est pas approprié pour parler des journées d'initiation proposées par le CIVAM ou l'écomusée en tant que relais local de PROMMATA.

Discussion sur la réalisation d'entretiens :

La réalisation d'entretiens d'utilisateurs chevronnés, très ancrés dans leur activité, est envisagée pour la réalisation des fiches-portraits.

Ainsi des fiches de 3 ou 4 profils d'utilisateurs pour les catégories maraîchers, grandes cultures et prestataires de service en débardage sont retenues.

Ces fiches serviront d'aides à la réflexion pour les porteurs de projets, mais aussi comme relais auprès des structures d'accompagnement, vers ses personnes ressources.

Les questions à aborder lors de ces entretiens sont les formations fortement recommandées ou indispensables à faire, les difficultés d'installation, le potentiel de développement de l'activité dans la région, la transmissibilité de l'activité, s'il est possible d'en vivre, les contacts d'artisans locaux, les avantages et les inconvénients de l'utilisation de la traction animale dans le cadre de leur activité, comment et quel animal choisir.

6 personnes ont été retenues pour ces portraits, deux en maraîchage, une en grande culture, deux personnes en prestation de service en débardage et enfin une personne en prestation de service.

Discussion sur le mode de présentation du point sur la traction animale et l'énergie :

Le point sur la traction animale comme énergie sera intégrée dans le rapport de l'étude. L'écomusée peut fournir des chiffres sur les coûts d'achat et d'entretien liés à la traction animale. Le CIVAM de la Drôme a publié des documents sur la question énergétique de la traction animale, et le livre de Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, *Histoire des agricultures du monde : Du néolithique à la crise contemporaine* est également une référence.

Discussion sur le mode et le lieu de la restitution des résultats de l'étude :

Plusieurs idées ont germées sur ce point. Ainsi, une présentation lors du salon régional des professionnels de la bio « La terre est notre métier » est envisagée.

De même, une présentation lors d'un événement qui pourrait être co-organisée avec le réseau Faire à Cheval est proposée. Le lieu d'organisation de la présentation devrait alors être central en Bretagne.

Prochaine réunion du comité de pilotage :

Il n'a pas été décidé de date pour une nouvelle réunion du comité de pilotage, sauf en cas du recrutement d'un(e) stagiaire chargée(e) de réaliser des fiches-portraits. La réunion aurait alors lieu courant juillet.

Prochaine réunion du comité de pilotage :

Il n'a pas été décidé de date pour une nouvelle réunion du comité de pilotage, sauf en cas du recrutement d'un(e) stagiaire chargée(e) de réaliser des fiches-portraits. La réunion aurait alors lieu courant juillet.



Annexe F : Résultats

Les résultats obtenus par traitement des données de l'enquête sont compilés ici. Les premières questions étaient celles de la partie « Profil », qui permettent d'avoir des informations générales sur les répondants.

Âge des répondants

Base : 44 réponses

Une majorité des répondants ont entre 30 et 40 ans (Figure 5). Plus du quart ont entre 40 et 50 ans. Peu de répondants entre 20 et 30 ans et de plus de 50 ans, avec respectivement 14 % et 16 %.

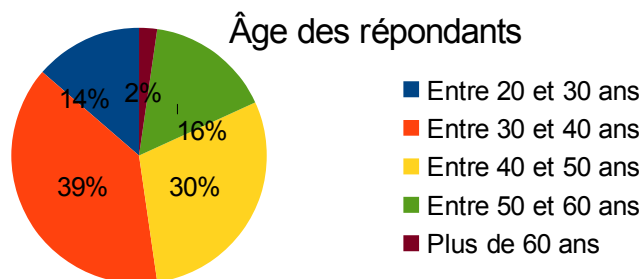


Figure 5 : Répartition des répondants par classes d'âge

Départements bretons de résidence

L'enquête a été diffusée auprès de 124 personnes, dont 49 résident dans le Finistère, 40 dans le Morbihan, 22 dans les Côtes d'Armor et seulement 13 en Ille-et-Vilaine (Figure 6).

Localisation des répondants dans la région

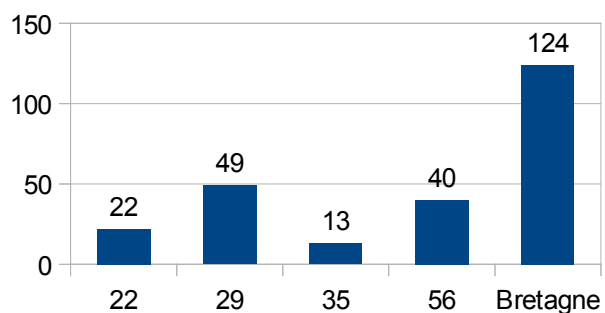


Figure 6 : Répartition géographique des utilisateurs potentiels

Le taux de réponse pour la région est de 45 %. 40 % des répondants se trouvent dans le Morbihan, 28 % dans le Finistère, 21 % dans les Côtes d'Armor et 12 % en Ille-et-Vilaine. En observant le taux de réponse, on constate que c'est en Ille-et-Vilaine qu'il y a le plus fort taux de réponses (54%), suivies par le Morbihan et les Côtes d'Armor (45%) et que c'est le Finistère qui ferme la marche avec 43 % des enquêtés qui ont répondu.

Tous les répondants ne rentrant pas dans le cadre de la traction animale agricole, les réponses des utilisateurs hors agricole ont été

Répondants par département					
	Nombre d'enquêtés	Nombre total de répondants	Nombre de réponses utilisées	pourcentage par département	Taux de réponse
22	22	10	9	20%	45%
29	49	21	14	31%	43%
35	13	7	5	11%	54%
56	40	18	17	38%	45%
Bretagne	124	56	45	100%	45%

Tableau 8: Nombre qu'enquêtés et répondants dans la région

exclues des résultats et de l'analyse.

Genre

Base : 45 réponses

La majorité des répondants à l'enquête sont pour près de $\frac{3}{4}$ des hommes, le reste des répondants étant des femmes (Figure 7).

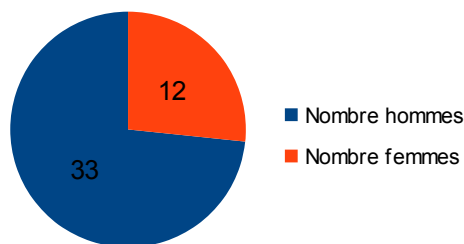


Figure 7 : Répartition des répondants par genre

Études suivies : des parcours divers

Base : 45 réponses

Le niveau d'étude le plus fréquemment atteint par les enquêtés est le Bac +2 (15 /35), suivi par le Bac (7/35) et un niveau Bac +3 (6/35) (Figure 8).

17 % des chefs d'exploitation ou co-exploitants ont un diplôme d'études supérieures. 21 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac, pour 44 % qui ont un diplôme du secondaire court, avec les 18 % restants qui n'ont aucun diplôme (AGRESTE 2010, 2012).

Niveau d'étude maximal atteint

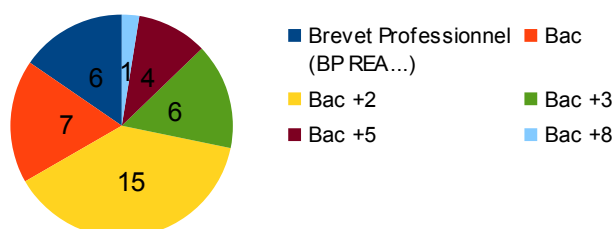


Figure 8 : Répartition des répondants par niveau d'étude

Types d'utilisateurs

Base : 45 réponses

Plus de la moitié des enquêtés se définissent... comme agriculteurs (en ayant un statut agricole), près d'un quart se disent prestataires

Nombre d'occurrences de chaque utilisation

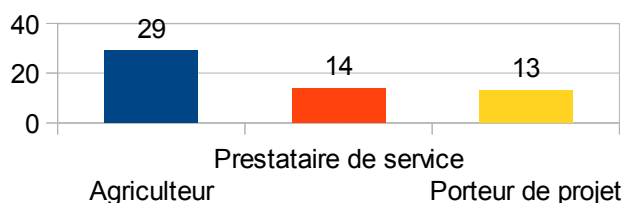


Figure 9 : Nombre d'occurrence de chaque utilisation

Types d'utilisateurs

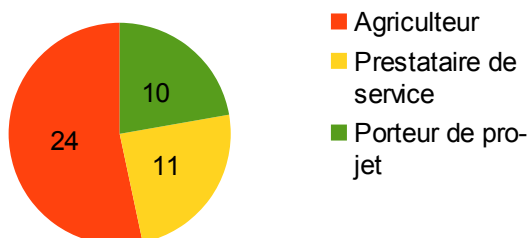


Figure 10 : Répartition des répondants par utilisation principale

de service et environ autant sont porteurs de projets (Figure 9). Est considérée ici le nombre d'occurrence de chaque réponse, un répondant peut donc figurer deux fois s'il se définit comme agriculteur et prestataire de service. En considérant l'activité en traction animale qui prédomine chez les répondants, il y a 11 utilisateurs prestataires de service, 24 utilisateurs agriculteurs et 10 porteurs de projets (Figure 10).

En séparant les agriculteurs qui sont aussi prestataires de service des agriculteurs, on obtient 21 répondants qui sont uniquement agriculteurs, 8 qui sont agriculteurs et prestataires, 6 prestataires de services uniquement, et 10 porteurs de projet

(Erreur : source de la référence non trouvée).

Les répondants amateurs, qui utilisent la traction animale dans des activités de loisirs, dans un but touristique n'étaient pas ciblés par l'enquête et sont exclus des résultats et de l'analyse. Ils représentaient 13 des 56 répondants totaux à l'enquête.

Dans les prestataires de service, sont comptés 4 forestiers professionnels retrouvés dans les répertoires de l'AETF, du CRPF et de DCE, et 7 autres prestataires de service (qui proposent également des services en débardage).

Les différents types d'utilisateurs

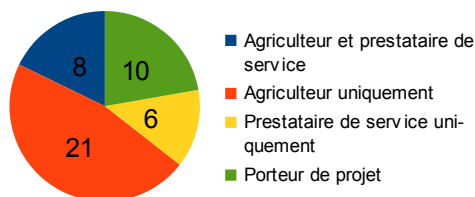


Figure 11 : Les types d'utilisations de la traction animale

Statut

Base : 35 réponses

Les répondants sont principalement chefs d'exploitation (Figure 12).

Statuts des répondants

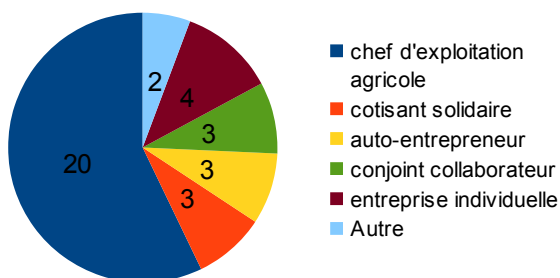


Figure 12 : Répartition des répondants par statut

Les statuts des répondants prestataires de service

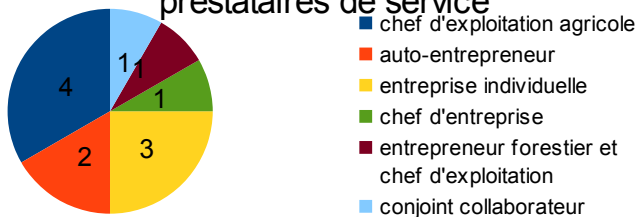


Figure 13 : Répartition des répondants prestataires de service par statut

Base : 12 réponses

Les prestataires de services sont souvent agriculteurs (4/12) (Figure 13).

Base : 12 réponses

Les femmes sont majoritairement des agricultrices chefs d'exploitation (9/12). Elles représentent 40 % (9/20 des répondants chefs d'exploitation agricole) des répondants chefs d'exploitation. C'est supérieur à la moyenne française, qui est de 24 % (Figure 14).

Activité et statut des répondantes

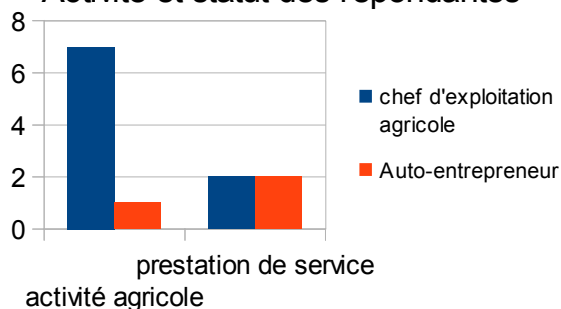
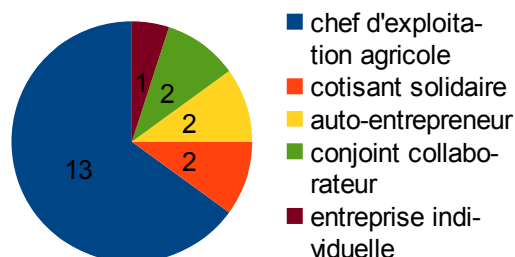


Figure 14 : Répartition des utilisatrices par activité et statut

Statuts des agriculteurs



Base : 20 réponses

Le statut le plus répandu parmi les répondants agriculteurs uniquement (13/20), est le statut de chef d'exploitation. Ensuite vient le statut de cotisant solidaire (2/20) (Figure 15).

Figure 15 : Statuts des répondants agriculteurs

Définition par les agriculteurs, de leur métier

Base : 26 réponses

20 sur les 26 répondants ayant le statut d'agriculteurs se définissent comme paysans, ce qui représente 76 % d'entre eux (Tableau 11).

Définition de leur métier par les répondants de statut agricole	
paysan	20
agriculteur	6
Total répondants de statut agricole	26

Tableau 9 : Définition de leur métier par les exploitants agricoles

Les productions

Base : 23 réponses

Sur 23 agriculteurs, 17 ont au moins 2 activités (production ou transformation). Les maraîchers ont plus souvent au moins 2 productions que des productions spécialisées. Sur 9 porteurs de projets, 6 ont au moins 2 activités ou productions en prévision (Tableau 10).

	Productions spécialisées	Productions diversifiées	Total
Agriculteurs	6	17	23
Maraîchers	4	8	12
Porteurs de projets	3	6	9

Tableau 10 : Productions des répondants agriculteurs

Les modes de production

Base : 29 réponses

Sur les 29 répondants de statut agricole, 22 sont labellisés agriculture biologique (78 %), dont deux labellisés Nature et progrès. Un agriculteur se revendique de l'agriculture paysanne, un autre de l'agriculture durable et 5 n'ont pas de label.

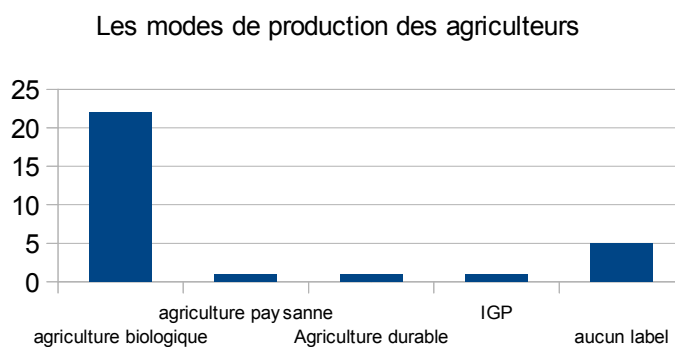


Figure 16 : Les différents modes de production des agriculteurs

production labellisée Indication Géographique Protégée (Figure 16).

Installation

Base : 26 réponses

Les répondants se sont essentiellement installés hors cadre familiale (Figure 17).

Installations hors cadre / dans le cadre familial

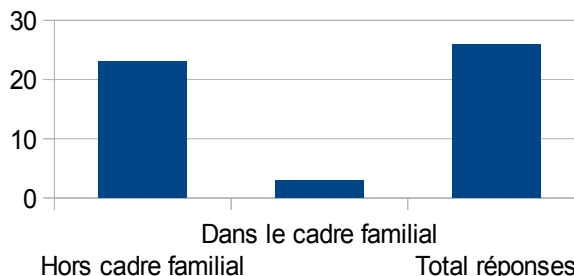
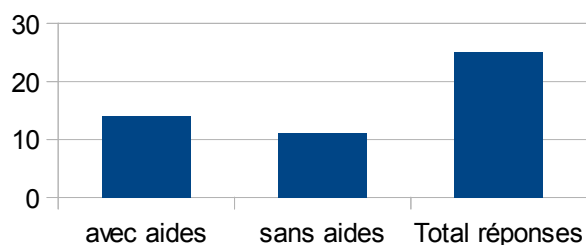


Figure 17 : Cadre des installations des agriculteurs

Nombre d'installations



Base : 25 réponses

Plus de la moitié des installations se font de manière aidée et près de la moitié sans aides (Figure 18).

Figure 18 : Installation des agriculteurs avec ou sans aides

Surfaces des exploitations

Base : 22 réponses

La surface totale travaillée avec la traction animale est souvent variable, car en fonction des travaux à faire sur l'exploitation, et souvent du temps imparti pour les faire, notamment hors maraîchage. La surface moyenne totale des exploitations maraîchères enquêtées est de 9,5 hectares (ha). La moitié des exploitations fait moins de 7,1 ha. La surface moyenne travaillée en traction animale en maraîchage est de 2,1 ha, avec la moitié des exploitations qui travaillent moins de 2 ha. La plus petite surface travaillée fait 1,3ha. Sur les exploitations en grandes cultures (comprend les exploitations où sont cultivés des légumes pour l'autoconsommation sur la ferme), la surface moyenne totale est plus élevée avec 18,3 ha, et la moitié des exploitations qui font moins de 4 ha. La surface moyenne travaillée à l'aide de l'animal en grandes cultures est 6,2ha, la moitié des structures recourant à la force animale sur moins de 4 ha (Tableau 4).

Durée d'utilisation professionnelle de la traction animale

Utilisation amateur de la traction animale avant un usage professionnel

Base : 33 répondants

58 % des répondants (19/33) n'utilisaient pas la traction animale avant de l'utiliser de manière professionnelle. La plupart des répondants utilisent la traction animale dans le cadre professionnel depuis moins de 10 ans (28/33) (Figure 1). Seuls 4 répondants l'utilisent depuis plus longtemps.

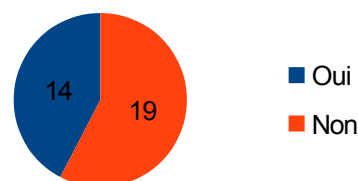


Figure 19 : Usage professionnel et amateur de la traction animale

Activités d'utilisation de la traction animale

Base : 35 réponses

Activités d'utilisation de la traction animale (y compris usage non principal)

Sur les 24 utilisateurs agriculteurs, 13 ont une activité principale de maraîchage et 11 de grandes cultures ou polyculture-élevage. 8 prestataires proposent leur service pour des travaux de débardage, dont 4 qui sont forestiers, et 7 sont prestataires de service en travaux agricoles, et certains proposent leurs services aux collectivités ou pour du tourisme (Tableau 11).

	nombre d'utilisateurs
Total agriculture	24
maraîchage (activité professionnelle)	13
Grandes cultures*	11
Prestation de service	11
dont débardage (dont forestiers)	8 (4)
agricole et autres (collectivités, tourisme)	7
Total réponses	35

*y compris les polyculteurs-éleveur

Tableau 11 : Les activités pour lesquelles les utilisateurs font usage de la traction animale

Base : 10 réponses

Les porteurs de projets sont 5 à viser une activité agricole utilisant la traction animale, 5 en prestation de service (incluant la traction animale en loisirs ou tourisme) et une personne souhaitant développer une activité de soins (Tableau 12).

projets agricoles	5	Dont 1 d'éducation à l'environnement Dont 1 de soins
projets en prestation de service	5	4 Débardage dont 2 incluant la traction animale loisirs / tourisme Dont 1 prestation de service agricole uniquement et loisirs/tourisme
Total	10	

Tableau 12 : Activités envisagées par les porteurs de projets

Clients des prestataires de service

Base : 10 réponses

Les principaux clients des prestataires de services sont les collectivités (9/10), et les particuliers (8/10). Les entreprises non agricoles (4/10) et les exploitations agricoles (2/10) font moins appel à des prestataires de service en traction animale. Les prestataires de services comptent également des associations et l'Office National des Forêts comme clients (Figure 20).

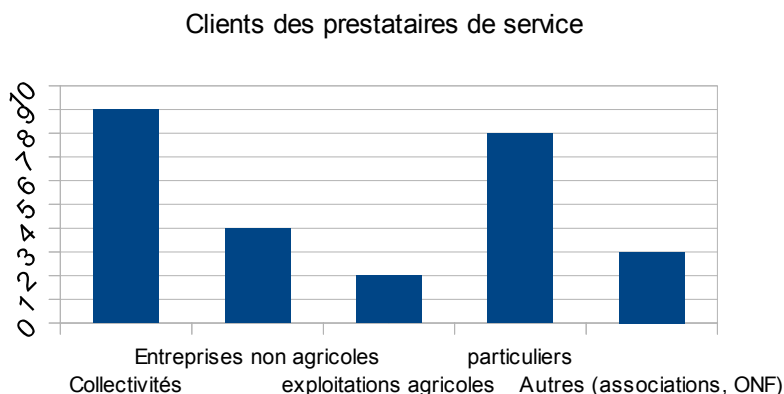


Figure 20 : Les différents clients des prestataires de service

Chiffre d'affaires

Base : 28 réponses

	Moins de 76 000€	Entre 76 000 et 150 000€	nombre réponses
maraîchage	13	0	13
grandes cultures	4	1	5
prestataires de service	8	2	10
Total	26	3	29

Tableau 13 : Chiffres d'affaires des répondants par type d'utilisateurs

La majorité des répondants ont un chiffre d'affaire inférieur à 76 000 euros. Seuls deux prestataires de service, et un seul agriculteur atteignent un chiffre d'affaire compris entre 76 000 et 150 000 euros (Tableau 13).

Provenance du revenu principal et traction animale

Base : 35 réponses

Le revenu principal est pour plus de la moitié des répondants à la question, issu d'une autre activité de celle utilisant la traction animale (Figure 21 et Tableau 17).

Revenu principal issu de l'activité utilisant la traction animale

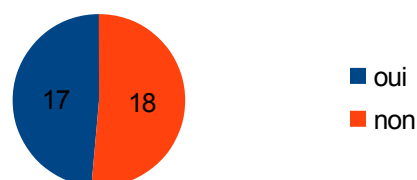


Figure 21 : Provenance du revenu principal

Revenu dégagé par l'activité

Base : 22 réponses

9 répondants sont satisfaits avec le revenu qu'ils dégagent, d'où qu'il provienne (Figure 22).

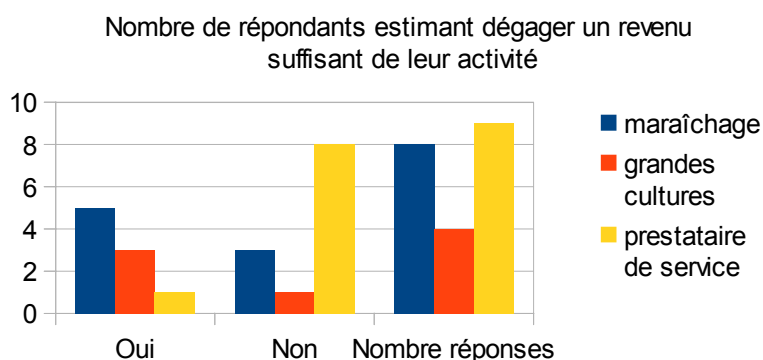


Figure 22 : Estimation de la satisfaction par rapport au revenu dégagé

Base : 14 réponses

La moitié des répondants dont le revenu principal provient de l'activité utilisant la traction animale est satisfaite de ses revenus, et l'autre moitié non (Tableau 14). Les raisons invoquées pour l'insuffisance de revenu sont :

	Répondants dont le revenu principal provient de l'activité en traction animale et qui sont
Satisfait de leur revenu	7
Non satisfait de leur revenu	7

Tableau 14 : Satisfaction quant au revenu lorsqu'il est issu principalement de l'activité utilisation la traction animale

- un mauvais rapport temps de travail - revenu (prestataire)
- qu'il n'y pas suffisamment de travail (prestataire)
- qu'elle est due à la politique agricole
- que l'entreprise est trop jeune pour dégager un revenu suffisant

Motivations

Base : 45 réponses

Concernant les motivations des utilisateurs, un classement des plus fréquentes est proposé ici, selon de grandes catégories (Tableau 15).

Plaisir		8
Passion		5
Intérêts agronomiques	Moindre tassement du sol	12
	Travailler les parcelles tôt ou plus rapidement après la pluie	4
Contact / lien avec les animaux		19
Lien à la terre		2
Intérêts patrimoniaux	Sauvegarde de chevaux	7
	Maintien de savoirs	3
Intérêts environnementaux		15
	Pas de plastique au sol possible	2
	Entretien des espaces naturels	2
	Adapté aux travail sylvicole	2
Intérêts techniques	Travail sur petites surfaces	3
	Qualité de travail du sol	7
	Rationalisation des interventions (contraintes de terrain...)	2
Économe	Économe	8
	Production d'engrais (crottin)	3
	Moins de pannes mécaniques	2
	Travail précis	3
Augmentation de l'autonomie		5
Multifonctionnalité de l'animal		4
Entretien de la vie locale		2
Cohérence du système agricole		4
Qualité de vie	Environnement de travail – moindre pression sur les sens	16
	Recherche de sens	2
	Choix de vie	2
	Ralentir le rythme	4
Pratique	Plus rapide que travail manuel	2
	Aide au portage	2

Tableau 15 : Les motivations les plus fréquentes des utilisateurs

Animaux de traction

Base : 34 réponses

23 répondants utilisent au moins un trait breton pour pratiquer la traction animale. Seulement 8 répondants travaillent avec des ânes. Les mulets et bovins sont utilisés marginalement, avec uniquement un utilisateur pour chaque (Figure 4).

Critères de choix de l'animal

Base : 33 réponses

Les prestataires de service tiennent compte en priorité de la race et du caractère de l'animal lors du choix (Figure 23).

Critères de choix de l'animal - prestataires de service

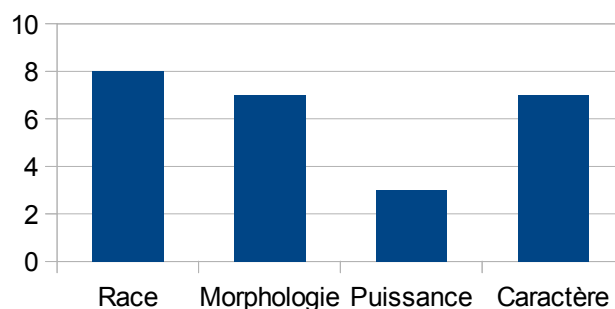
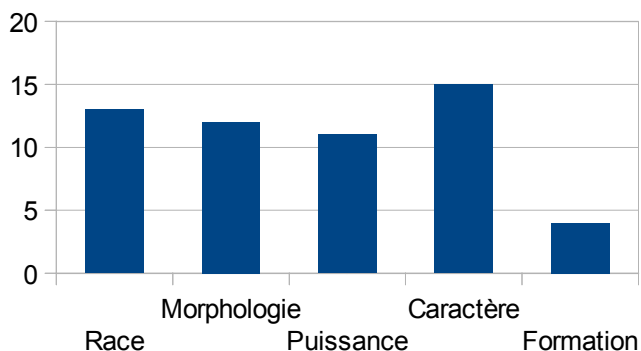


Figure 23 : Prévalence de différents critères de choix de l'animal de traction chez les prestataires de service

Critères de choix de l'animal - agriculteurs



Base : 23 réponses

Lors du choix de l'animal les agriculteurs tiennent compte le plus fréquemment de son caractère pour 15 d'entre eux, puis de sa race pour 13 et de sa morphologie pour 12 (Figure 24).

Figure 24 : Prévalence de différents critères de choix de l'animal de traction chez les agriculteurs

Dressage de l'animal

Base : 30 réponses

Plusieurs cas sont rencontrés ici (Tableau 16). Le dressage peut avoir été fait par l'enquêté seul, avec les conseils d'une personnes expérimentée, par un tiers ou par un tiers puis repris par l'utilisateur. Dans ce dernier cas, la personne tiers a soit débourré et dressé entièrement au moins le premier animal, soit était l'ancien propriétaire qui l'avait au moins débourré.

Dans la majorité des cas, c'est l'utilisateur lui-même qui a dressé l'animal. Attention lors de l'interprétation, les enquêtés ne font pas toujours la différence dans leur propos entre débourrage et dressage, et la question aurait pu être plus explicite sur ce point car elle ne les distingue pas.

Dressage de l'animal ou des animaux

par l'utilisateur sur conseils d'une personne expérimentée	2
par l'utilisateur seul	19
par un tiers	3
par un tiers pour les bases ou pour les premiers animaux puis par l'utilisateur	6
Total réponses	30

Tableau 16 : Dressage des animaux de traction

Matériels utilisés

Base : 26 réponses

Le matériel moderne est le plus souvent utilisé lorsque l'on considère le maraîchage comme activité principale de l'exploitation (9/13). En grandes cultures ou hors activité principale de maraîchage, les agriculteurs utilisent plus fréquemment du matériel ancien (6/9) que du matériel moderne (3/9). En considérant l'ensemble des agriculteurs, la moitié utilise du matériel moderne et l'autre moitié du matériel ancien.

Globalement, les enquêtés sont satisfaits du matériel qu'ils utilisent, tout en restant critiques. Ainsi leurs commentaires donnent un aperçu des avantages et inconvénients du matériel qu'ils possèdent.

	agriculture	Utilisation en maraîchage (activité principale de l'exploitation)	Utilisation principale en grandes cultures
matériel moderne	11	9	2
Moderne et ancien	5	1	1
matériel ancien et/ou autoconstruction	10	3	6
Total réponses	26	13	9

Tableau 17 : Nombre d'occurrence des matériels anciens, modernes et auto-construits chez les agriculteurs

Quatre agriculteurs en grandes cultures mettent en avant que le matériel moderne est « cher, pas adapté et fragile », « que nous n'avons pas de recul sur leur efficacité et leur fiabilité », ils indiquent également ne pas avoir trouvé de matériel moderne répondant à leurs attentes et lui préfèrent donc

le matériel ancien et l'autoconstruction. Les utilisateurs de matériel ancien le trouvent avantageux car il est peu cher par rapport à du matériel moderne, efficace pour les travaux agricoles et solide bien que parfois difficile à trouver.

Les utilisateurs de matériel moderne indiquent qu'il est simple à utiliser (interchangeabilité des outils/polyvalence), qu'il est adapté au maraîchage grâce au travail en buttes et à sa précision, qu'il est facile à réparer, léger, solide mais qu'il manque des outils ou que certains outils sont à améliorer.

Tâches d'utilisation de la traction animale sur l'exploitation

Base : 28 réponses

travaux faits en traction animale	nombre de citation
labour	13
hersage	19
désherbage	17
épandage	6
transport de marchandises	13
andainage	8
récoltes (foin, ...)	8
semis	9
binage	18
moissonnage	1
fanage	1
buttage	4
billonnage	4
Total réponses	28

Les travaux les plus souvent réalisés en traction animale par les répondants sont le hersage, le binage, le désherbage, le labour, le transport de marchandises (Tableau 18).

Tableau 18 : Travaux d'utilisation de la traction animale en agriculture

Traction motorisée

Base : 22 réponses

Les agriculteurs indiquent utiliser la traction motorisée en plus de la traction animale 20 fois sur 22, dont 2 agriculteurs ont recours à des Entreprises de Travaux Agricoles et 2 autres utilisent du matériel agricole motorisé en CUMA.. Seuls 2 maraîchers n'utilisent que la force animale (Tableau 19).

Utilisation de la traction motorisée en maraîchage et grandes cultures

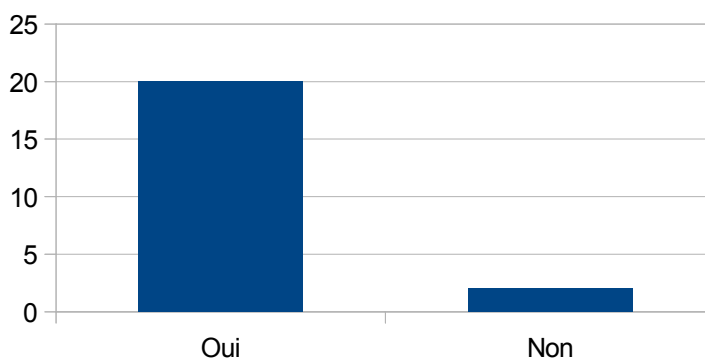


Tableau 19 : Complémentarité de la traction animale et de la traction motorisée

Volume horaire d'utilisation de la traction animale

Base : 29 réponses

La majorité des utilisateurs utilisent la traction animale moins de 200 heures par an. Les prestataires de service sont près de la moitié à travailler plus de 400 heures par an avec l'animal (Tableau 20).

	maraîchage	grandes cultures	PDS	Tous répondants
Moins de 100h/an	5	2	1	8
Entre 100 et 200h/an	3	2	3	8
Entre 200et 300h/an	1	0	1	2
Entre 300 et 400h/an	1	0	0	1
Plus de 400h/an	2	2	3	7
Ne sait pas	1	0	2	3
Total réponses	13	6	10	29

Tableau 20 : Volume horaire d'usage de la traction animale en fonction de l'activité d'utilisation

Avantages de la traction animale

Base : 27 réponses

Les principaux avantages cités par les répondants sont présentés dans le Tableau 21.

	Avantages PDS	Avantages grandes cultures	Avantages maraîchers
Intérêts agronomiques (pas de tassement)	1	2	4
Contact avec les animaux	1	1	2
Intérêts environnementaux (dont plus de plastiques au sol)	3		3
Peu de tassement de terrain et de dégâts aux peuplements en sylviculture	1		
Travail adapté à de petites surfaces	1	1	1
Allège les travaux d'entretien			1
Précision du travail du sol	1		5
Maniabilité (demi-tour sur place, guide à la voix, connaît le travail)			4
Économe	2	3	2
Production d'engrais			2
Autonomie énergétique		1	
Moins de pannes mécaniques	1	1	3
Travailler les parcelles rapidement après la pluie	2	1	2
Moins de bruit	2	1	2
Travail possible en zones humides	1		
Plus rapide que travail manuel			1
Aide au portage			1
Activité agréable			4
Total réponses	9	4	13

Tableau 21 : Les principaux avantages de la traction animale cités par les répondants

Inconvénients de la traction animale

Base : 30 réponses

	Utilisateurs	Porteurs de projets
Convaincre les clients potentiels (prestataires de service)	3	2
Connaissance des animaux et de leur manipulation nécessaire	3	2
Contrainte représentée par les animaux	4	
Foncier supplémentaire nécessaire à l'alimentation des animaux	2	
Surfaces à travailler limitées (en raison de la vitesse réduite comparé au tracteur) et temps de travail augmenté (pour certaines tâches)	5	1
Travail physique	3	
Matériel (difficultés à en trouver, coût trop élevé)	4	1

Tableau 22 : Les principaux inconvénients de la traction animale perçus par les utilisateurs

Des raisons spécifiques à l'agencement de l'exploitation (parcellaire dispersé) ou plus spécifique à un utilisateur (obligation d'être deux pour travailler en raison d'un dressage à améliorer).

Les inconvénients principaux cités par les prestataires de service sont le manque de connaissance et d'information des clients potentiels, la difficulté à les convaincre et à obtenir des contrats. Les autres utilisateurs indiquent comme inconvénients que la traction animale nécessite de connaître les animaux et de savoir les maîtriser (réactions d'emballement par exemple), la contrainte qu'ils représentent (nourriture, entretien de l'animal et des pâtures, temps de préparation avant le travail). Autres inconvénients : le foncier supplémentaire qui est nécessaire pour nourrir les chevaux, le travail qui est physique, la vitesse moindre comparé au tracteur, ce qui limite les surfaces à travailler et le matériel qu'il faut inventer et construire, ou difficile à trouver, ou encore dont le coût est considéré trop élevé.

Impact de l'utilisation de la traction animale (sur le temps libre, les revenus, l'image auprès des clients)

Base : 27 réponses

Sur 9 personnes qui remarquent une différence sur leur temps libre lié à l'utilisation de la traction animale, 4 personnes indiquent qu'elles ont moins de temps libre dont un enquêté qui précise qu'il a « moins de temps "libre" mais le loisir et le travail se confondent ». Un autre répondant va choisir le type de traction le plus cohérent pour la tâche à réaliser, en fonction du temps qu'il veut prendre pour la faire et de la pénibilité. Un répondant indique que cela ne change pas ses temps libres. Le faible nombre de réponses à la

Nbre de réponses positives	29
Total réponses	29

Tableau 23 : Satisfaction des utilisateurs quant au choix de la traction animale pour leur activité professionnelle

question de l'impact sur les revenus de l'utilisation de la traction animale ne permet pas de donner des résultats. 9 agriculteurs indiquent qu'ils ont constaté un effet sur leurs clients lié à l'usage de la force animale. Pour 2 d'entre eux, un effet positif sur la relation avec les clients s'est fait ressentir. Un des agriculteurs commente : « j'ai davantage l'impression d'être cohérent depuis que je fais de la traction animale puisque je fais de la vente directe locale pour éviter l'utilisation de pétrole ».

Satisfaction quand au choix de la traction animale

Base : 29 réponses

Toutes les réponses sont positives.

Estimations des coûts de formation, d'achat des animaux et du matériel, de l'entretien des animaux dont leur alimentation

Base : nombre de réponses variable selon les coûts

Les réponses nous informent de la variabilité des coûts de formation. Le coût peut être nul pour le stagiaire lorsque pris en charge par un fond de formation (VIVEA par exemple²³) ou dans le cas de formation par un ami ou en autodidacte. Dans les autres cas, les montants des formations sont compris ici entre 250 euros et 7 000 euros. Le coût d'achat des animaux varie en fonction de leur provenance, de leur état de débouillage et de dressage, tout comme les montants à investir dans les différents matériels et outils, conditionnés par leur type et leur état (avant-train, porte-outils, outils, matériel moderne, ancien en bon état ou à réparer, auto-construit, etc). Les réponses ne permettent donc pas de faire des moyennes des coûts supportés par les utilisateurs pour les différentes raisons citées.

Base : 19 réponses

La surface moyenne nécessaire à nourrir un cheval de trait est de 1,6 ha, de 0,7 ha pour un âne (les mulets sont utilisés dans le calcul de cette surface) et de 0,5 ha pour un bœuf (Tableau 24).

	Cheval de trait	âne	bœuf
Surface moyenne (hectare)	1,6	0,7	0,5

Tableau 24: Surface moyenne nécessaire à l'alimentation d'un animal (selon le type de l'animal de traction)

Valorisation des animaux et de leurs descendants

Base : 30 réponses

Cette question à destination des agriculteurs et prestataires de service était facultative (Tableau 25). Elle concerne la valorisation des animaux utilisés en traction. Sur 30 répondants, 4 valorisent leurs animaux de traction par

	Prestataires de service	Agriculteurs	Total
Reproduction	2	2	4
Revente de jeunes	3	4	7
Revente d'animaux dressés	4	1	5
Formation des utilisateurs	4	2	6
Total réponses	10	20	30

Tableau 25 : Type de valorisation de l'activité de traction par les prestataires de service et les agriculteurs

23 VIVEA est le fond d'assurance formation des ac

la reproduction, 7 par la revente de jeunes et 5 à travers une activité de dressage et de revente. Certains utilisateurs (6/30) valorisent également leur expérience avec les animaux en proposant des formations.

Différence économique entre l'utilisation de la traction animale et l'utilisation d'un tracteur

Base : 13 réponses

Oui	11
Total réponses	13

Tableau 26 : Constat d'une différence économique entre l'utilisation du tracteur ou de la traction animale pour les travaux agricoles par les agriculteurs

11 réponses positives sur 13 à cette question facultative et uniquement posée aux agriculteurs.

Accompagnement

Base : 37 réponses

Un peu plus d'1/3 de tous les répondants sont accompagnés dans la mise en place de leur projet, avec la moitié des porteurs de projet qui sont accompagnés (Tableau 28). Différentes structures ou professionnels les accompagnent (Tableau 27).

	Accompagnement Prestataires de service	Accompagnement agriculteurs	Accompagnement porteurs de projet	Total
Oui	2	7	4	13
Non	7	13	4	24
Total réponses	9	20	8	37

Tableau 28 : Accompagnement des différents types d'utilisateurs

	Accompagnement Prestataires de service	Accompagnement agriculteurs	Accompagnement porteurs de projet
Par qui ?	CIVAM « de l'envie au projet » Chambre de commerce	CIVAM 29 CFP Brens PROMMATA La Marmite (56) Chambres d'agriculture (22, 56) GAB 56	PROMMATA La Marmite (56) Luciole Chambres consulaires Agriculture paysanne 22 Association Tro Coët Formation chez un professionnel

Tableau 27 : Accompagnement des différents types d'utilisateurs

Formations suivies

Base : 32 réponses

La formation comprend ici aussi bien des formations diplômantes type CS Utilisateur de Chevaux Attelés, que des stages avec des organismes d'accompagnement agricoles (GAB, CIVAM, Chambre d'agriculture) que des stages ou formations chez des professionnels ou des particuliers (Tableau 3). Attention certains utilisateurs ont fait deux formations voire plus, mais sont comptabilisées ici toutes les formations suivies sans distinguer si elles l'ont été par les mêmes personnes. Sur 22 agriculteurs, 13 se sont formés avant d'utiliser professionnellement la traction animale.

Les prestataires de services sont 3 sur 10 à avoir suivi une formation, et 4 sur 10 qui possédaient une solide expérience avec les chevaux avant de commencer à travailler en traction animale. On constate une grande diversité des formations dans les parcours des répondants : formation avec les conseils ou chez des particuliers expérimentés, chez des professionnels, par le passage de brevets fédéraux de galops d'attelage, par l'obtention d'un certificat de spécialisation utilisateur de chevaux attelés, par des formations chez PROMMATA, ou proposées par les chambres d'agriculture, les GAB, les CIVAM, ou encore des modules inclus dans la formation du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) (Figure 27, Figure 26 et Figure 28). Certains sont autodidactes.

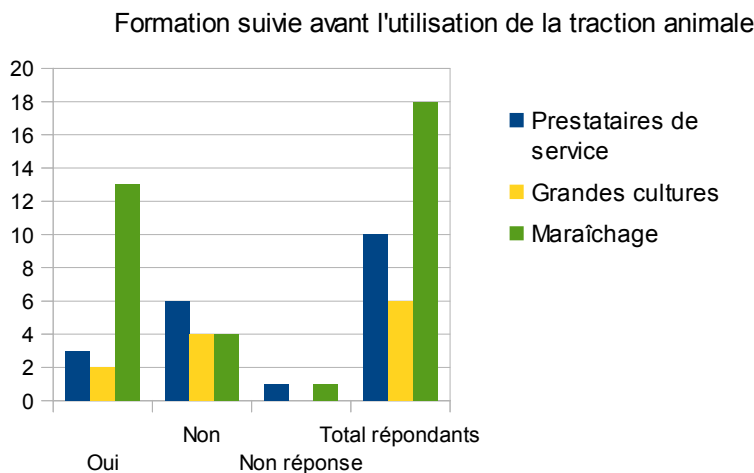


Figure 25 : Nombre de répondants ayant suivi une formation en traction animale

Formations ou expériences en traction animale

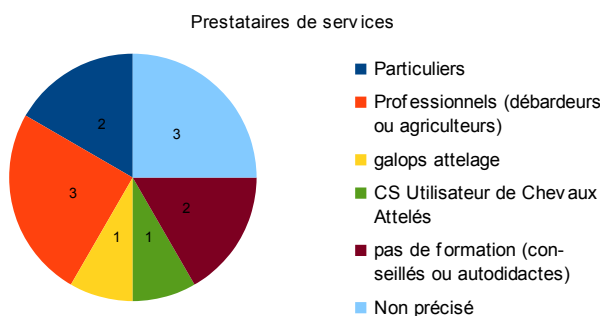


Figure 26 : Les différentes formations réalisées par les prestataires de service

Formations ou expériences en traction animale

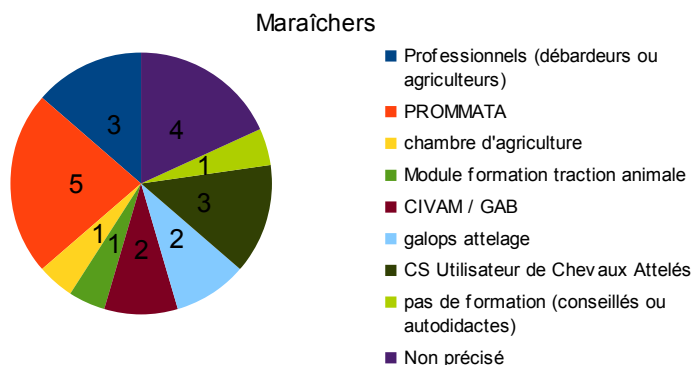


Figure 27 : Les différentes formations suivies par les maraîchers

Formations ou expériences en traction animale

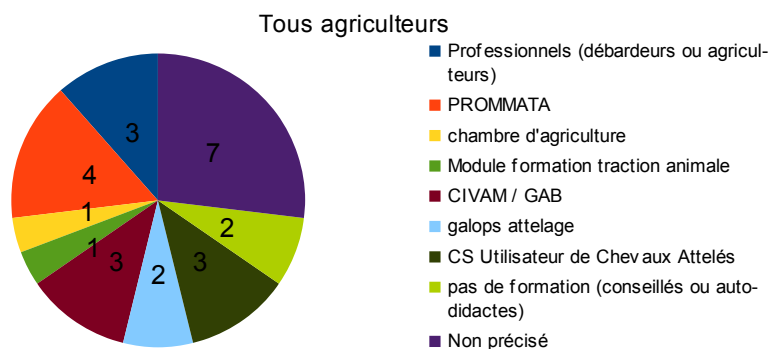


Figure 28 : Les différentes formations réalisées par les utilisateurs agriculteurs

Manques constatés dans la formation

Base : 29 réponses

Les répondants citent des formations peu nombreuses (10/29), l'offre de formation peu étendue sur la culture céréalière (2/29), sur l'éducation et dressage de l'animal (3/29), sur les connaissances de base sur l'animal (comportement, manipulation, etc) (2/29), sur le matériel (réglage, harnachement, utilisation de matériel ancien) (2/29). Des durées de formation pas adaptées aux charges de travail des agriculteurs déjà installés (2/29). Un coût trop élevé des formations en attelage (1/29) est aussi cité.

Manques constatés dans l'offre de formation bretonne en traction animale

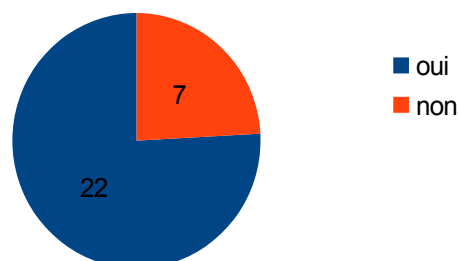


Figure 29: Existence de manques dans l'offre de formation en traction animale

Continuer à se former en traction animale

Base : 22 réponses

Sur 22 personnes, 2 ne continuent pas à se former, dont une par manque de temps. Dans l'ensemble, c'est par les lectures dont les revues (9/22) que les répondants se tiennent au courant des avancées en traction animale et continuent à se former. Les réseaux jouent également un rôle important dans la poursuite de la formation (9/22), tout comme les rencontres et les échanges avec d'autres utilisateurs (7/22) (Figure 26).

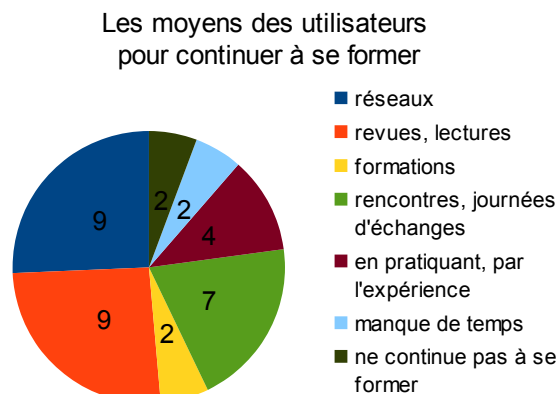


Figure 30: Les différents moyens auxquels ont recours les utilisateurs afin de continuer à se former en traction animale

Trouver l'information sur les formations

Base : 35 réponses

16 personnes ont eu accès facilement à des informations sur les formations existantes en traction animale, 14 y ont eu plus difficilement accès et 4 n'en ont pas trouvées. Un répondant propose de « relayer ce type d'informations par toutes les organisations agricoles, comme par exemple par la Confédération Paysanne ».

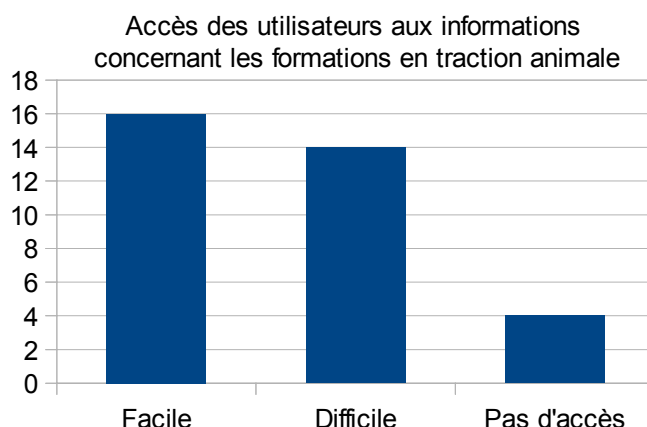


Figure 31: Facilité d'accès aux informations concernant les formations en traction animale

Utilité d'un réseau régional

Base : 41 réponses

39 personnes sur 40 trouvent qu'un réseau régional d'utilisateurs de la traction animale serait utile (Erreur : source de la référence non trouvée). Certains utilisateurs ont précisé leurs attentes (19/41) envers un tel réseau (Erreur : source de la référence non trouvée) : le partage d'expériences (6/19), en particulier sur le matériel (4/19). 4 personnes sur 19 ont indiqué que des réseaux existaient déjà : ceux animés par le CIVAM et l'écomusée des Monts d'Arrée (2/19) et le réseau Faire à Cheval (2/19). 2 utilisateurs indiquent qu'un réseau régional doit ouvrir les utilisateurs aux différentes possibilités offertes par l'utilisation de l'animal comme force de traction. Les rôles de soutien aux porteurs de projets et de représentation des utilisateurs d'un réseau régional sont également cités. 3 répondants estiment que l'organisation d'un tel réseau est complexe.

Utilité d'un réseau régional de la traction animale ?	
Oui	39
Non	1
Non réponse	1
Total réponses	41

Tableau 29 : Avis des répondants sur l'utilité d'un réseau régional

Un réseau régional pour

Des échanges d'expériences	6
Le matériel (utilisation, amélioration, construction, achat groupé)	5
S'ouvrir à d'autres utilisations de l'animal	2
Soutenir les porteurs de projet	1
Être une nouvelle voix face aux syndicats, institutions, etc	1

Tableau 30 : Attentes des utilisateurs envers un réseau régional

Semaine du 2 au 8 août 2013

Une enquête à hue et à dia

Une étude sur la traction animale en Bretagne a été présentée ce mercredi 31 juillet à Plouray (56) dans le cadre d'une journée d'échanges organisée par la FRCivam, le Civam du Finistère et le réseau Faire à Cheval.

TRACTION ANIMALE

Etudiante en Master 1 d'Ecologie humaine à l'Université de Bordeaux, Muriel Fritsch vient de conduire une étude sur la traction animale en Bretagne dans le cadre d'un stage au Civam du Finistère. Une étude justifiée par le peu d'information disponible sur le sujet, tant dans la région qu'en France. La traction animale est une technique utilisée aujourd'hui en Bretagne par quelques agriculteurs et prestataires de services en débardage et travaux agricoles ; mais elle trouve sa place également dans les projets d'insertion, de soins (équi- et asinothérapie) ainsi que dans le domaine du tourisme. A partir d'une enquête avec envoi de questionnaires, Muriel Fritsch a synthétisé les réponses de 56 intervenants répartis sur les quatre départements bretons.

Trait Breton en tête

Une majorité d'utilisateurs ont plus de 40 ans et près des trois quarts sont des hommes. Plus de la moitié sont agriculteurs – se revendiquant majoritairement de l'agriculture paysanne – et la plupart font un usage agricole de la traction animale, parfois associée à des prestations de services. Parmi les dix porteurs de projets identifiés, cinq ont des projets agricoles (maraîchage, plantes médicinales, grandes cultures) et cinq en prestations de services. Les surfaces moyennes travaillées en traction animale sont comprises entre 2 et 6 hectares (maximum 20). L'en-



Plus de 50 usagers de la traction animale en Bretagne ont participé à une étude organisée par le Civam Finistère (photo d'archive).

utilisateurs se sont lancés depuis moins de cinq ans, souvent formés à dessein. Sans surprise, c'est majoritairement le cheval qui est utilisé (dans 75 % des cas, le plus souvent le Trait Breton), suivi des ânes (24 %) et, marginalement, des bovins ou mules. Dans la plupart des cas, l'animal est complémentaire au tracteur. Parmi les motivations des pratiquants, on retrouve le plaisir, la passion, le contact avec

les utilisateurs enquêtés citent également des choix techniques liés aux intérêts environnementaux et la possibilité d'intervenir en conditions particulières : zones humides, en pentes, fragiles ou difficiles d'accès. Parmi les motivations spécifiques aux agriculteurs, Muriel Fritsch identifie plusieurs facteurs de choix rationnels : économie, respect de l'environnement mais également précision des interven-

bilité, absence de pannes mécaniques et adaptabilité aux petites surfaces. Les critères d'ordre « philosophiques » ont également toute leur place, les utilisateurs n'hésitant à évoquer le fait de « redonner du sens » à leur travail.

« Tata »

Au chapitre des inconvénients, l'enquête recense les contraintes spécifiques à l'animal (soins), à la condition physique requise pour mener un animal, à la difficulté de trouver du matériel adapté, à la lenteur des chantiers, aux revenus et au manque de communication en prestation de service. Des attentes sont par ailleurs clairement identifiées en matière de formation. L'ensemble de ces observations conduit les organisateurs à proposer la création d'un réseau régional « Tata », comme « Traction animale territoriale et agricole » pour mutualiser les bonnes pratiques et proposer formation et accompagnement, notamment pour la prestation de services en zones légumières et pour l'entretien des sentiers de randonnée. Pourrait également voir le jour un guide pratique à destination des porteurs de projets avec des conseils, des données technico-économiques et des contacts d'éleveurs, fabricants de matériel, utilisateurs, réseaux de formation, subventions... Enfin, l'étude pose la question de la création d'une base de données régionale recensant animaux et matériels. Antoine Thiberge

Table des annexes

Annexe A : La Charte des CIVAM de Bretagne	69
Annexe B : Calendrier de l'étude.....	71
Annexe C : Questionnaire version papier.....	72
Annexe D : Compte-rendu – Comité de pilotage du 23 avril 2013.....	81
Annexe E : Compte-rendu – Comité de pilotage du 29 mai 2013.....	83
Annexe F : Résultats.....	85
Annexe G : Article de presse (Paysan Breton).....	105

Table des figures

Figure 1 : Le pic de production mondiale de différents hydrocarbures (source : peakoil.com).....	10
Figure 2 : Les réseaux bretons d'agriculture alternatives (Fromentoux, Thiard, 2012).....	14
Figure 3 : Les effectifs des races de trait diminuent (d'après les chiffres des Haras nationaux).....	16
Figure 4 : Les différents types d'animaux utilisés en traction par les répondants.....	35
Figure 5 : Répartition des répondants par classes d'âge.....	85
Figure 6 : Répartition géographique des utilisateurs potentiels.....	85
Figure 7 : Répartition des répondants par genre.....	86
Figure 8 : Répartition des répondants par niveau d'étude.....	86
Figure 9 : Nombre d'occurrence de chaque utilisation.....	86
Figure 10 : Répartition des répondants par utilisation principale.....	86
Figure 11 : Les types d'utilisations de la traction animale.....	87
Figure 12 : Répartition des répondants par statut.....	87
Figure 13 : Répartition des répondants prestataires de service par statut.....	87
Figure 14 : Répartition des utilisatrices par activité et statut.....	87
Figure 15 : Statuts des répondants agriculteurs.....	88
Figure 16 : Les différents modes de production des agriculteurs.....	88
Figure 17 : Cadre des installations des agriculteurs.....	89
Figure 18 : Installation des agriculteurs avec ou sans aides.....	89
Figure 19 : Usage professionnel et amateur de la traction animale.....	90
Figure 20 : Les différents clients des prestataires de service.....	91
Figure 21 : Provenance du revenu principal.....	91
Figure 22 : Estimation de la satisfaction par rapport au revenu dégagé.....	92
Figure 23 : Prévalence de différents critères de choix de l'animal de traction chez les prestataires de service.....	94
Figure 24 : Prévalence de différents critères de choix de l'animal de traction chez les agriculteurs.....	94
Figure 25 : Nombre de répondants ayant suivi une formation en traction animale.....	101
Figure 26 : Les différentes formations réalisées par les prestataires de service.....	101
Figure 27 : Les différentes formations suivies par les maraîchers.....	102
Figure 28 : Les différentes formations réalisées par les utilisateurs agriculteurs.....	102
Figure 29 : Existence de manques dans l'offre de formation en traction animale.....	102
Figure 30 : Les différents moyens auxquels ont recours les utilisateurs afin de continuer à se former en traction animale.....	103
Figure 31 : Facilité d'accès aux informations concernant les formations en traction animale.....	103

Table des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'enquêtés par départements.....	23
Tableau 2 : Nombre de répondants à l'enquête.....	23
Tableau 3 : Les formations des différents types d'utilisateurs.....	25
Tableau 4 : Surface totales et travaillées en traction animale des exploitations enquêtées.....	29
Tableau 5 : Durée d'utilisation professionnelle de la traction animale.....	30
Tableau 6 : Les principaux profils d'utilisateurs et leurs grands traits	37
Tableau 7 : Les différents obstacles et difficultés rencontrées à l'usage de la traction animale.....	47
Tableau 8: Nombre qu'enquêtés et répondants dans la région.....	85
Tableau 9 : Définition de leur métier par les exploitants agricoles.....	88
Tableau 10 : Productions des répondants agriculteurs.....	88
Tableau 11 : Les activités pour lesquelles les utilisateurs font usage de la traction animale.....	90
Tableau 12 : Activités envisagées par les porteurs de projets.....	90
Tableau 13 : Chiffres d'affaires des répondants par type d'utilisateurs.....	91
Tableau 14 : Satisfaction quant au revenu lorsqu'il est issu principalement de l'activité utilisation la traction animale.....	92
Tableau 15 : Les motivations les plus fréquentes des utilisateurs.....	93
Tableau 16 : Dressage des animaux de traction.....	95
Tableau 17 : Nombre d'occurrence des matériels anciens, modernes et auto-construits chez les agriculteurs.....	95
Tableau 18 : Travaux d'utilisation de la traction animale en agriculture.....	96
Tableau 19 : Complémentarité de la traction animale et de la traction motorisée.....	96
Tableau 20 : Volume horaire d'usage de la traction animale en fonction de l'activité d'utilisation...	97
Tableau 21 : Les principaux avantages de la traction animale cités par les répondants.....	97
Tableau 22 : Les principaux inconvénients de la traction animale perçus par les utilisateurs.....	98
Tableau 23 : Satisfaction des utilisateurs quant au choix de la traction animale pour leur activité professionnelle.....	98
Tableau 24: Surface moyenne nécessaire à l'alimentation d'un animal (selon le type de l'animal de traction).....	99
Tableau 25 : Type de valorisation de l'activité de traction par les prestataires de service et les agriculteurs.....	99
Tableau 26 : Constat d'une différence économique entre l'utilisation du tracteur ou de la traction animale pour les travaux agricoles par les agriculteurs.....	100
Tableau 27 : Accompagnement des différents types d'utilisateurs.....	100
Tableau 28 : Accompagnement des différents types d'utilisateurs.....	100
Tableau 29 : Avis des répondants sur l'utilité d'un réseau régional.....	104
Tableau 30 : Attentes des utilisateurs envers un réseau régional.....	104